

WE LIFT YOUR GROWTH



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

SOMMAIRE



01

03 RAPPORT ESG

- 07. Résumé exécutif
- 12. Préambule
- 22. Développer une culture commune des services portuaires
- 37. Optimiser l'impact de nos terminaux
- 52. Conduire nos activités avec transparence et intégrité
- 66. Annexes

02

80 RAPPORT DE GESTION

- 87. Performance de trafic
- 94. Gouvernance
- 103. Revue financière

03

108 AUTRES DOCUMENTS

- 109. Comptes consolidés et sociaux
- 146. Rapport spécial des commissaires aux comptes
- 154. État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes
- 156. Liste des communiqués de presse publiés en 2024



Consultez notre rapport financier annuel 2024 en toute simplicité grâce à cette version interactive



retour au sommaire



page précédente



page suivante



accès rapide aux différentes rubriques



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



3

Rapport
Financier
Annuel

FAÇONNER DES PORTS
RÉSILIENTS ET DURABLES



RAPPORT ESG





UN OPÉRATEUR PORTUAIRE MAROCAIN, UN ANCRAGE AFRICAIN, DES HORIZONS SANS LIMITES



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



4

Rapport
Financier
Annuel

Marsa Maroc est un opérateur portuaire multitrafic, occupant la place de leader de l'exploitation portuaire au Maroc, avec une présence significative dans l'ensemble des ports de commerce du Maroc ainsi qu'au port de Cotonou au Bénin.

Marsa Maroc se dote d'une nouvelle vision stratégique à horizon 2030, qui la positionnera comme partenaire portuaire, logistique et maritime de référence au Maroc et en Afrique, en offrant à ses clients des solutions intégrées, digitalisées et durables, tout en étant reconnue pour son expertise et sa qualité de service.

Marsa Maroc fait partie du **Groupe Tanger Med**, développeur de plateformes portuaires, logistiques et industrielles de classe mondiale.





Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

Notre raison d'être

L'excellence des services portuaires marocains au service de la souveraineté des chaînes d'approvisionnement nationales et de la compétitivité du commerce du Maroc.

Notre vision

Être le partenaire portuaire, logistique et maritime de référence au Maroc et en Afrique en offrant à nos clients des solutions intégrées, digitalisées et durables, tout en étant reconnu pour notre expertise et notre qualité de service.

Notre promesse

« We lift your growth » : Élever la croissance de nos clients et de l'ensemble de nos parties prenantes.

Notre ambition RSE

Façonner des ports résilients et durables.



A PROPOS DE CE RAPPORT



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

MARSA
MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

6

Rapport
Financier
Annuel

NOM DU RAPPORT

Rapport Environnemental, Sociétal et de Gouvernance (ESG), 2024

DESCRIPTION DU RAPPORT

Marsa Maroc documente dans le présent rapport ses performances environnementales, sociétales et de gouvernance, relatives à l'exercice 2024. Ce rapport répond aux exigences des circulaires n° 03/19 et n° 02/20 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

RÉFÉRENTIEL UTILISÉ

Le présent rapport a été préparé en réponse à la circulaire n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, ainsi qu'à la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020 modifiant et complétant la circulaire n°03/19, et en référence à la mise à jour des standards de reporting internationaux Global Reporting Initiative (GRI), publiée en 2021 et qui concerne les rapports publiés à partir du 1^{er} janvier 2023. Nous avons sélectionné les informations spécifiques GRI selon nos enjeux matériels (cf. table de correspondance en annexes). Par ailleurs, la contribution de Marsa Maroc à la réalisation des Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD) a été identifiée, à travers une analyse en amont, cible par cible. La correspondance entre nos engagements RSE et les ODD est communiquée dans la partie "Préambule" du rapport.

DATE DE PUBLICATION

Avril 2025

PÉRIODE DE REPORTING

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

La collecte d'informations qualitatives a été effectuée sur la base d'entretiens menés auprès des directions centrales en s'appuyant sur des guides d'entretiens personnalisés selon la revue documentaire, les informations réglementaires ainsi que les informations pertinentes ou indiquées par les standards GRI. Cette phase a permis de recueillir les informations liées à l'approche managériale pour chacun des enjeux matériels, ainsi que les informations qualitatives réglementaires ou en lien avec GRI. Une collecte quantitative, auprès des relais RSE au sein des différentes fonctions concernées, a complété cette première étape. Ces informations ont été collectées dans la limite de leur disponibilité.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING ET DE CONSOLIDATION DES DONNÉES

Le périmètre de reporting couvre l'ensemble des activités de Marsa Maroc dans la totalité des sites de présence : Siège social à Casablanca, Ports de Nador et d'Al Hoceima (DEPN), Tanger Med (TMD), Casablanca (DEPC-TCR et DEPC-TP), Mohammedia (DEPM), Jorf Lasfar (DEPJL), Safi (DEPS), Agadir (DEPA), Laâyoune (DEPL) et Dakhla (DEPD) ainsi que l'activité de ses 3 filiales TC3PC, SMA, et Tanger Alliance, sauf précision contraire. Les données qualitatives communiquées concernent majoritairement l'année 2024 et la plupart des données quantitatives sont relatives à la période 2022-2024. Il est aussi à préciser que toutes les informations présentées ont été revues et validées par les pôles et les directions centrales.

Les précédents rapports ESG publiés par Marsa Maroc sont consultables sur le lien suivant : <https://www.marsamaroc.co.ma/fr/rapports-esg>

Contact :

Département Communication & RSE
investisseurs@marsamaroc.co.ma
medias@marsamaroc.co.ma



Suivez-nous sur



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

**MARSA
MAROC**
WE LIFT YOUR GROWTH



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



7

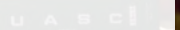
Rapport
Financier
Annuel

08. Mot du Directeur Général

09. Faits marquants RSE 2024

11. Principaux indicateurs RSE 2024

Port de Jorf Lasfar





Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2024 a été exceptionnelle pour Marsa Maroc, avec des avancées majeures dans la mise en œuvre de notre plan stratégique à horizon 2030 et des niveaux d'activité records. Ces performances nous ont permis de renforcer durablement notre position d'opérateur de référence dans le secteur portuaire au Maroc.

Dans ce contexte de croissance, notre engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises s'est renforcé avec l'élaboration d'une feuille de route ambitieuse pour les trois prochaines années, plaçant la RSE au cœur de notre modèle d'affaires et de notre stratégie de création de valeur.

En 2024, nous avons consolidé notre engagement environnemental à travers des actions ciblées, notamment en intensifiant nos efforts en faveur de la transition énergétique. Dans cette dynamique, nous avons engagé l'acquisition d'équipements à faible impact environnemental, destinés principalement à nos futurs terminaux au port Nador West Med. Cette démarche traduit notre volonté d'inscrire la performance environnementale au cœur de nos futurs

investissements et de faire de la sobriété carbone une orientation stratégique pour nos terminaux de demain. Nous avons également amorcé le déploiement d'une offre de solutions durables à destination de nos clients, dans l'objectif de les accompagner dans la décarbonation de leur chaîne logistique.

Notre engagement communautaire s'est traduit, entre autres, par le lancement d'un programme de remédiation scolaire, bénéficiant à 600 élèves répartis sur six de nos régions d'implantation. Conçu pour renforcer les compétences académiques des élèves, ce dispositif vise à prévenir durablement le décrochage scolaire. En interne, nos efforts se sont également poursuivis pour maintenir un environnement de travail sécurisé et inclusif, propice au développement des compétences de nos collaborateurs.

En 2025, nous poursuivrons cette dynamique avec la même ambition, en demeurant pleinement engagés à conjuguer croissance, excellence opérationnelle, durabilité et création de valeur au bénéfice de l'ensemble de nos parties prenantes, internes comme externes.

Directeur Général
Tarik EL ARDOUSSI



“

Dans ce contexte de croissance, notre engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises s'est renforcé avec l'élaboration d'une feuille de route ambitieuse pour les trois prochaines années, plaçant la RSE au cœur de notre modèle d'affaires et de notre stratégie de création de valeur.

”

FAITS MARQUANTS RSE 2024

DÉCARBONATION



Acquisition d'équipements portuaires limitant l'impact sur l'environnement : En 2024, Marsa Maroc a procédé à l'acquisition ou à la commande d'engins moins énergivores, principalement des grues mobiles avec moteur thermique stage 5, des RTG électriques destinés au port de Nador West Med, un remorqueur ASD destiné au port de Laâyoune, des chariots cavaliers avec moteur thermique stage 4, et des RTG Diesel avec des moteurs électriques destinés au port de Casablanca.

Poursuite de la généralisation du LED dans les ports : Afin d'optimiser l'énergie destinée à l'éclairage des bâtiments et des terminaux, Marsa Maroc a finalisé l'installation du LED pour l'éclairage intérieur et poursuit ses efforts pour le déploiement de ce type d'éclairage au niveau des terminaux, et ce dans le but de réduire la consommation d'électricité basse tension. Cette action a été accompagnée par des mesures d'optimisation d'énergie telles que l'installation de détecteurs de mouvement et de climatiseurs inversés.

Début de la certification selon la norme ISO 50001 des sites opérationnels de Marsa Maroc (DEPC-TCR et DEPJL) : Dans le cadre du déploiement de la feuille de route décarbonation de Marsa Maroc, la Direction de l'Exploitation au Port de Casablanca – Trafics Conteneur et Roulier (DEPC-TCR) et la Direction de l'Exploitation au Port de Jorf Lasfar (DEPJL) ont réussi la mise en place du système de management de l'énergie en obtenant la certification selon la norme ISO 50001. Ce système permettra aux deux ports d'optimiser leur consommation d'énergie tout en limitant leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

SOLUTIONS DURABLES



Lancement de l'activité du cabotage du clinker pour l'un des grands-comptes de Marsa Maroc : Afin de répondre aux besoins de ses clients en termes de décarbonation de leur chaînes logistiques, Marsa Maroc a offert à l'un de ses comptes-clés une solution logistique intégrée comprenant la manutention et le transport maritime du clinker entre les ports d'Agadir et de Laâyoune. Ce shift modal du terrestre au maritime, pour le transfert du clinker, permet de réduire l'empreinte carbone à hauteur de 60%, de décongestionner les routes et de réduire le risque d'accidents. À l'issue de la première phase de ce projet, notre client a décerné à Marsa Maroc le trophée du meilleur logisticien de l'année.

INNOVATION ET TERMINAUX INTELLIGENTS



Lancement du portail clients : La mise en place de ce portail permettra aux clients de bénéficier de plusieurs services à valeur ajoutée tels que la e-facturation et le e-paiement. Ce portail sera enrichi, au cours de l'année 2025, par d'autres fonctionnalités telles que le suivi des opérations et la digitalisation du processus d'enlèvement.

Déploiement d'une solution de monitoring et de supervision en temps réel de quelques équipements pilotes en attendant la généralisation de cette opération sur d'autres équipements. Cette solution assure un suivi à distance et en temps réel de la situation technique des engins en termes notamment de température, de pression, de lubrifiant et de stabilité de la flèche. Elle permettra la planification de la maintenance prédictive, la constitution d'une «Knowledge base» et le suivi des opérations en temps réel.

Finalisation de la feuille de route d'implémentation de la plateforme Blockchain de Marsa Maroc : Cette technologie moderne sécurise et fiabilise les échanges en temps réel avec les parties prenantes (agents maritimes, chargeurs, Portnet, transitaires, douanes) avec une capacité de traitement d'un grand nombre de transactions (scalabilité).



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

MARSA
MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

9

Rapport
Financier
Annuel

FAITS MARQUANTS 2024

SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS ET DES TERMINAUX



Conduite d'un audit de sécurité des installations pétrolières au port de Mohammedia (DEPM) : Dans le cadre du renforcement de son dispositif de sécurité, et en plus des audits prévus dans le cadre de son système de management de la sécurité et dans la réglementation marocaine, la DEPM a réalisé en 2024 un audit de sécurité avancé. Cet audit a couvert les aspects de la documentation, du système de management de la sécurité, de la gestion de l'intégrité et de la sécurité des opérations.

Renouvellement des installations de détection de gaz au port de Mohammedia : Dans le cadre de l'amélioration des conditions de sécurité dans les terminaux gérés par Marsa Maroc au port de Mohammedia, la DEPM a procédé au renouvellement de l'installation de détection de fuite de gaz sur l'ensemble des cinq postes opérationnels ainsi que dans la principale chambre à vannes.

L'opération a consisté en l'installation de détecteurs de gaz de dernière génération équipés de dispositifs d'alertes sonore et visuelle locaux en plus d'alarmes centrales.

Le système est géré par des centrales de commandes intelligentes.

Actualisation des Programmes Opérationnels Internes de 4 ports : L'objectif de cette actualisation est d'organiser la réponse des sites à une situation de crise pour protéger le personnel, les installations et le matériel.

PARITÉ



Promotion de 2 femmes au rang de directrices centrales: L'année 2024 a connu la nomination de 2 directrices centrales, il s'agit de la Directrice Digitalisation & IT et de la Directrice de la Transformation et du Développement Humain.

Nomination de la première femme conductrice de portique à Marsa Maroc : Suite à une formation et un accompagnement sur le terrain, Khadija ANINY, collaboratrice de Marsa Maroc au port de Casablanca - Trafics Conteneur et Roulier, est devenue la première femme conductrice de portique dans les terminaux à conteneurs de la société.

COMMUNAUTÉS



Déploiement d'un vaste programme de remédiation scolaire dans 6 régions d'implantation de Marsa Maroc :

Dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Zakoura, Marsa Maroc a mis en place des classes de remédiation scolaire dans 6 de ses régions d'implantation. Nador, Mohammedia, El Jadida, Safi, Agadir et Laâyoune. 600 enfants bénéficieront de ce programme annuellement, dont le but est de mettre à niveau les compétences des élèves, réduisant ainsi leur risque d'abandonner les rangs de l'école. En outre, le programme inclut des cours d'éducation parentale au profit de 240 parents.

Reconstruction de l'école primaire « Sed Nfis » à Lalla Takerkoust touchée par le séisme :

Marsa Maroc a financé la reconstruction d'une école primaire dans la région d'El Haouz, touchée par le séisme. Près de 60 enfants ont pu ainsi retrouver le chemin de l'école. Les collaborateurs de Marsa Maroc ont participé à l'inauguration de cette école avec, au programme, des activités avec les enfants bénéficiaires.

Mise à disposition d'une sculpture de Farid BELKAHIA, faisant partie de la collection de Marsa Maroc, au profit du Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain de Rabat :

Marsa Maroc a mis à la disposition du Musée Mohammed VI la sculpture emblématique de son ancien siège social, réalisée par Farid BELKAHIA, l'un des plus grands artistes marocains.

Sponsoring de l'équipe féminine du RAJA : Marsa Maroc a étendu son soutien au Raja Club Athletic à l'équipe féminine du club qui incarne, tout autant que son homologue masculine, les valeurs de compétitivité, de performance et d'inclusion.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

PRINCIPAUX INDICATEURS RSE 2024

-6%



**DE BAISSÉ
DU RATIO
D'INTENSITÉ
ÉNERGÉTIQUE
PAR RAPPORT
À 2023**

Grâce au déploiement d'une batterie de mesures relatives à la décarbonation, notamment l'utilisation du LED, de l'énergie solaire et de l'énergie électrique pour le fonctionnement des grues mobiles, le ratio d'intensité énergétique a baissé de 6% en 2024.

-9%



**DE BAISSÉ DES
ÉMISSIONS DE GES
PAR TONNE PAR
RAPPORT
À 2023**

Les émissions de GES par tonne se sont élevées à 0.91 tCO₂e/tonne, grâce à une réduction obtenue par l'activation de deux leviers : l'amélioration de l'efficacité énergétique et le recours à l'énergie renouvelable (solaire).

96%



**DES FOURNISSEURS
ANALYSÉS SELON
DES CRITÈRES
SOCIAUX ET
ENVIRONNEMENTAUX**

Afin d'identifier le potentiel d'amélioration en termes de conformité de nos fournisseurs à nos critères sociaux et environnementaux, 96% de nos fournisseurs ont été analysés en 2024. Ainsi, 3.2% de nos fournisseurs ont convenu avec Marsa Maroc de réduire leurs impacts environnementaux et sociaux suite à ces analyses, et ce dans le cadre de plans d'accompagnement.

93%



**DE TAUX DE
SATISFACTION DES
CLIENTS**

Le taux de satisfaction de nos clients a atteint 93% en 2024 soit une appréciation de 4 points par rapport à 2023, témoignant de l'expertise de nos équipes opérationnelles et commerciales dans l'amélioration de la compétitivité des chaînes logistiques de nos clients.

82%



**DES
COLLABORATEURS
ONT BÉNÉFICIÉ
D'UNE FORMATION**

Soit 1 712 collaborateurs contre 1 393 en 2023. Ces formations ont concerné tous les domaines, à savoir le métier, le support et les soft-skills.

38,5%



**DE TAUX DE PARITÉ
DANS LE TOP
MANAGEMENT
CENTRAL**

Ce taux a été atteint suite aux nominations de femmes à des postes de direction.

90



**PROMOTIONS
INTERNES**

Ces promotions ont couvert toutes les catégories professionnelles et contribuent à l'ancrage d'une culture interne basée aussi bien sur la performance individuelle que collective.

-32%



**D'ACCIDENTS DE
TRAVAIL PAR
RAPPORT À 2023**

Le nombre d'accidents de travail enregistrés en 2024 est de 23, contre 34 accidents survenus en 2023. Cette performance est due principalement au déploiement efficace d'actions de sensibilisation à la SST au niveau des ports.

600



**ÉLÈVES
BÉNÉFICIAIRES D'UN
PROGRAMME DE
REMÉDIATION
SCOLAIRE**

Cette action s'inscrit dans le cadre de notre politique d'aide aux communautés de nos régions de présence afin de minimiser le risque de décrochage scolaire des enfants de ces régions. Ce programme a inclus également la sensibilisation de 240 parents pour accompagner l'éducation de leurs enfants.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

PRÉAMBULE



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

Tanger Alliance - Port de Tanger Med



13. A propos de Marsa Maroc

14. La durabilité, l'un des piliers de notre nouvelle stratégie

15. Un modèle d'affaires créateur de valeur

16. Le dialogue avec les parties prenantes

17. L'étude de matérialité

18. Les risques extra-financiers

19. Notre démarche RSE

MARSA
MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

12

Rapport
Financier
Annuel

MARSA MAROC EN BREF



- Résumé exécutif
- Préambule
- Développer une culture commune des services portuaires
- Optimiser l'impact de nos terminaux
- Conduire nos activités avec transparence et intégrité
- Annexes

25 TERMINAUX

1er OPÉRATEUR PORTUAIRE AU MAROC

2 092 COLLABORATEURS

6ème PLUS FORTE CAPITALISATION DE LA BOURSE DES VALEURS DE CASABLANCA

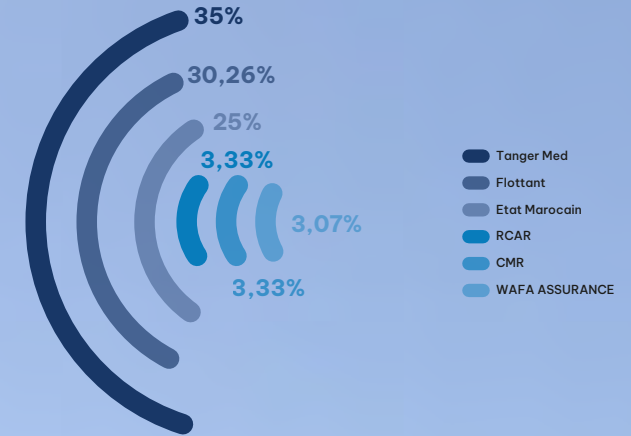
4ème PLUS GRAND OPÉRATEUR DE TERMINAUX À CONTENEURS EN AFRIQUE

40 MILLIARDS DE DIRHAMS DE CAPITALISATION BOURSÈRE (*)

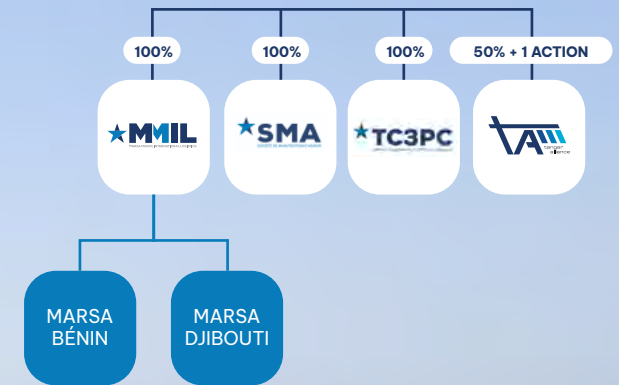
5 milliards DE DIRHAMS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

6 FILIALES

UN ACTIONNARIAT INSTITUTIONNEL FIABLE ET PÉRENNE (*)



DES FILIALES QUI PORTENT LA STRATÉGIE D'EXPANSION DE MARSA MAROC



(*) Au 31 décembre 2024



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

LA DURABILITÉ, L'UN DES PILIERS DE NOTRE NOUVELLE STRATÉGIE

Marsa Maroc a mis en place un nouveau plan stratégique en 2023 et a défini une nouvelle vision pour s'adapter aux évolutions de son environnement.

Plusieurs tendances majeures sont susceptibles d'influencer l'environnement de Marsa Maroc telles que l'évolution de la demande induite par l'augmentation de la taille des navires nécessitant une adaptation de l'infrastructure portuaire, la concentration des armateurs et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement.

La digitalisation des processus opérationnels et fonctionnels et l'automatisation des opérations ont également induit des changements profonds dans le paysage portuaire.

Enfin, les impératifs liés à la décarbonation et au développement durable ont également conduit à des ajustements, notamment en matière de report modal vers des solutions de transport moins carbonées et le basculement vers l'énergie verte et l'utilisation de carburants alternatifs.

1.



Renforcement de la compétitivité des activités portuaires et acquisition de nouvelles concessions au Maroc

2.



Intégration sur la chaîne de valeur logistique et maritime au Maroc

3.



Internationalisation des activités de Marsa Maroc (notamment en Afrique)



4.



Développement d'une offre d'expertise dans les métiers portuaires et logistiques

5.



Amélioration de l'agilité, de la performance opérationnelle et renforcement de la digitalisation et de l'innovation

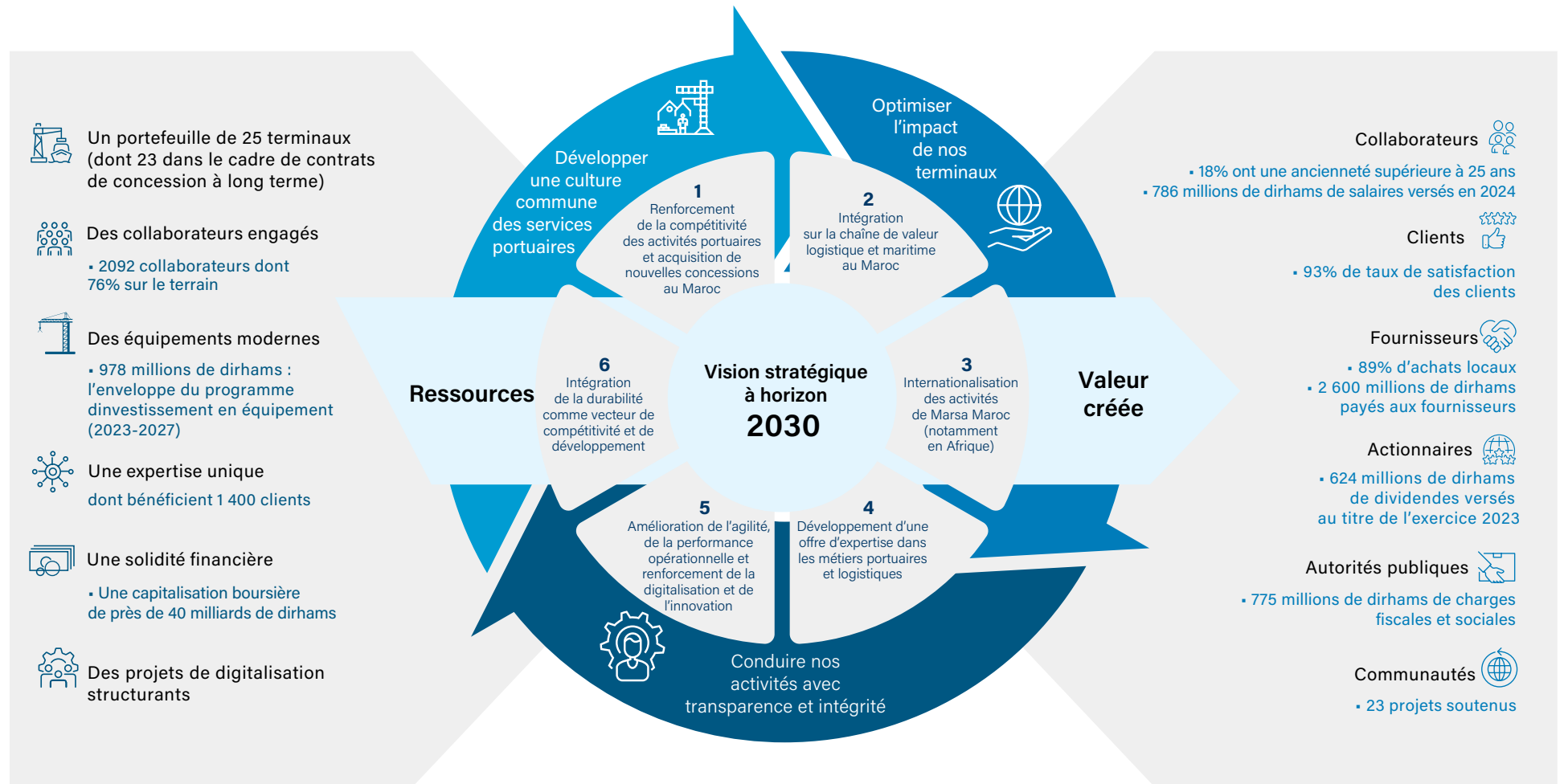
6.



Intégration de la durabilité comme vecteur de compétitivité et de développement

UN MODÈLE D'AFFAIRES CRÉATEUR DE VALEUR

FAÇONNER DES PORTS RÉSILIENTS ET DURABLES



Notre contribution aux ODD



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



16

Rapport
Financier
Annuel

LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Lors de l'élaboration de notre étude de matérialité, nous avons recensé les diverses parties prenantes avec lesquelles nous maintenons des relations étroites. Une analyse détaillée réalisée par nos relais RSE a permis la qualification de chaque partie prenante. Cette démarche a conduit à l'identification de l'approche à privilégier en termes de dialogue avec chacune d'elles.

LES MODES DE DIALOGUE

L'écoute et le dialogue avec nos parties prenantes rythment notre conduite courante des affaires, s'appuyant sur une démarche de consultation et de concertation. Nous engageons des négociations transparentes, appliquons scrupuleusement le principe de reddition des comptes, permettant la co-construction de relations et solutions durables.

Divers canaux de communication se complètent ainsi, en faveur d'une prise en compte des différentes attentes.

PARTIES PRENANTES	PRINCIPAUX INTÉRÊTS	MÉTHODES D'ENGAGEMENT
Collaborateurs et partenaires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des carrières Formation et développement des compétences Santé, sécurité et bien-être au travail Avantages sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue social Outils de communication interne Réunions du Comité Hygiène et Sécurité (CHS) Événements et rencontres Notes internes Reporting financier, déontologique et ESG
Organes de gouvernance et actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Transparence de la gouvernance Rentabilité et création de valeur Performance financière et extra-financière Croissance durable et pérenne 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions des instances de gouvernance Assemblées générales Communication financière Reporting financier, déontologique et ESG
Clients	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de service Compétitivité de l'offre Solutions intégrées, durables et digitales Disponibilité et réactivité du service client 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions et offres commerciales Enquêtes de satisfaction Portail client Salons et événements sectoriels Outils de communication externe Reporting financier, déontologique et ESG
Fournisseurs et sous-traitants	<ul style="list-style-type: none"> Transparence du processus achat Clarté des engagements contractuels Respect des délais de paiement et des conditions financières Augmentation de la part des achats locaux Conformité RSE 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions de suivi des marchés et consultations Portail achats Enquêtes de satisfaction Reporting financier, déontologique et ESG
Partenaires financiers	<ul style="list-style-type: none"> Solidité financière et rentabilité Transparence et conformité réglementaire Gestion des risques et stabilité des investissements Engagement en matière de durabilité et critères ESG Opportunités de financement et de partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Conférences et forums économiques Reporting financier, déontologique et ESG
Analystes financiers et extra-financiers	<ul style="list-style-type: none"> Transparence et accessibilité des données financières et extra-financières Perspectives de croissance Intégration des critères ESG 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Conférences et événements Equity Reporting financier, déontologique et ESG
Organismes professionnels	<ul style="list-style-type: none"> Développement de la compétitivité portuaire et logistique du Maroc Contribution à la décarbonation de la chaîne logistique Innovation et digitalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Salons et événements sectoriels Outils de communication externe Reporting financier, déontologique et ESG
Autorités portuaires	<ul style="list-style-type: none"> Conformité réglementaire et respect des engagements contractuels Concurrence loyale Fluidité et sécurité des opérations Participation à la promotion des ports 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Salons et événements sectoriels Reporting financier, déontologique et ESG
Autorités de régulation	<ul style="list-style-type: none"> Conformité réglementaire Transparence Respect des obligations de reporting 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Reporting financier, déontologique et ESG
Communauté portuaire	<ul style="list-style-type: none"> Développement de la compétitivité portuaire et logistique du Maroc Participation aux projets communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Salons et événements sectoriels Outils de communication externe Reporting financier, déontologique et ESG
Communautés riveraines	<ul style="list-style-type: none"> Développement des régions Création d'emplois Projets sociaux Faible impact environnemental sur les régions 	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication externe Reporting financier, déontologique et ESG
Associations et ONGs	<ul style="list-style-type: none"> Engagement RSE Accompagnement de projets 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Visites des projets Reporting financier, déontologique et ESG
Médias	<ul style="list-style-type: none"> Accès à une information fiable et transparente Accessibilité et réactivité des interlocuteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Outils de communication externe Reporting financier, déontologique et ESG



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes



17

Rapport Financier Annuel

L'ETUDE DE MATERIALITE

Au deuxième semestre 2022, nous avons mené une étude de matérialité en collaboration avec un tiers expert. Cette démarche, intégrant des consultations tant internes qu'externes, nous a permis une meilleure compréhension de nos impacts environnementaux et sociaux, tout en mettant en lumière les enjeux nécessitant une attention accrue. De cette étude, découlent notre stratégie RSE et notre feuille de route associée.

NOTRE METHODOLOGIE (1)

L'analyse documentaire, des entretiens avec le Top Management, complétés par une revue des meilleures pratiques sectorielles, ont permis d'identifier 20 enjeux potentiellement significatifs, répartis en quatre catégories. Ces enjeux ont été évalués et priorisés et ont donné lieu à une matrice de matérialité.

(1) Le rapport RSE 2022 présente de manière détaillée la méthodologie adoptée.

LA MATRICE DE MATERIALITE

Les 20 enjeux potentiels se positionnent comme suit sur la matrice de matérialité :

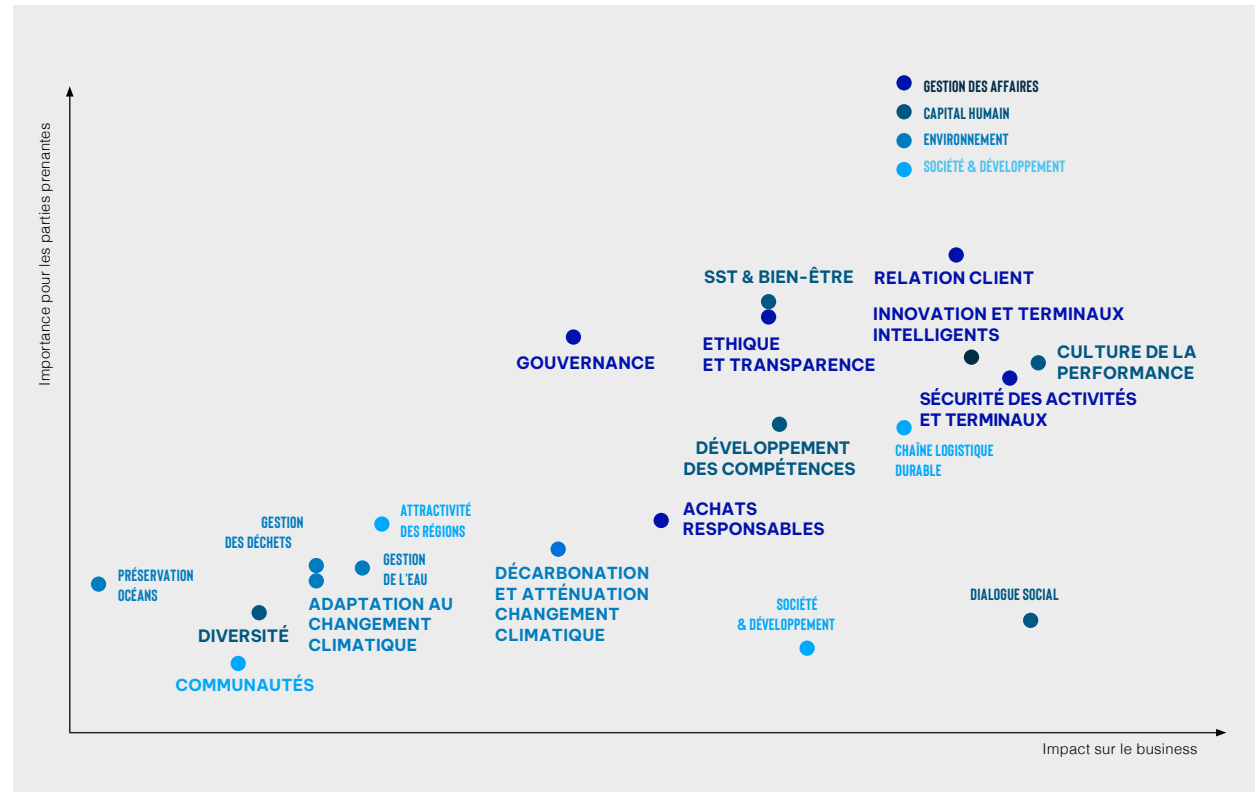
Suite à la présentation aux instances de gouvernance, 13 enjeux matériels ont été retenus, dont quatre faisant consensus, trois prioritaires pour les parties prenantes et deux enjeux à importance moyenne ou faible.

Trois enjeux à importance moyenne ou basse ont néanmoins été sélectionnés en raison de la nécessaire contribution de Marsa Maroc aux efforts nationaux en la matière : le soutien aux communautés locales, la contribution à l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique.

Ces deux derniers enjeux ont été regroupés lors de la construction de la stratégie RSE en y rajoutant la décarbonation des activités qui est ressortie comme axe majeur dans le plan stratégique 2023 de l'entreprise.

Aussi, et compte-tenu de l'évolution de l'environnement interne, la parité, qui fait partie de l'enjeu « Diversité » figure désormais parmi les enjeux auxquels Marsa Maroc devra accorder une attention particulière. Le dialogue social continue d'être un enjeu prioritaire pour la société qui a mis en place les principaux mécanismes afin de s'assurer qu'il fonctionne de manière efficiente.

Les 20 enjeux potentiels se positionnent comme suit sur la matrice de matérialité :





Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes

LES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Le management des risques au sein de Marsa Maroc, est une approche holistique et proactive qui vise à anticiper et gérer les risques inhérents aux activités de la société. Cette démarche repose sur les principes fondamentaux suivants :

- L'intégration de la gestion des risques dans tous les niveaux organisationnels (stratégique et opérationnel) ;
- Le déploiement d'un cadre organisationnel et méthodologique en conformité avec les normes et meilleurs pratiques en matière de management des risques ;
- L'animation et l'amélioration continue du dispositif de gestion des risques afin d'accompagner les changements et évolutions du secteur ;
- L'ancrage d'une culture « Risque » basée sur une gestion intégrée et proactive des activités par les risques ;
- La digitalisation du dispositif de gestion des risques à travers le lancement d'un projet de déploiement d'une solution informatique permettant la gestion, le suivi et le pilotage des risques au sein de Marsa Maroc.

Sont présentés, ci-après, nos risques ESG les plus importants mis à jour, nos enjeux matériels et les liens entre les deux.

RISQUES EXTRA-FINANCIERS

- ⚠ **Dialogue social**
Conflit social
- ⚠ **Risques réglementaires**
Non-conformité réglementaire en matière de SSE
- ⚠ **Risques environnementaux**
Pollution du sol / de la mer / de l'air
- ⚠ **Risques en lien avec l'environnement et la sécurité**
Risques riverains (ex Explosion, fuite de gaz toxique...)

RISQUES EXTRA-FINANCIERS DIRECTEMENT LIÉS À DES ENJEUX MATÉRIELS

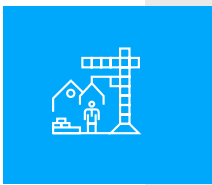
- 🌱 **Développement des compétences & gestion de carrières**
 - ⚠ Perte de compétences clés ou de savoir-faire
 - ⚠ Lacunes dans le renforcement et le développement des compétences du personnel
- 🌱 **Santé, sécurité et bien-être**
 - ⚠ Accidents humains
 - ⚠ Exposition aux conditions de travail affectant la santé du personnel
 - ⚠ Maladies contagieuses / pandémies
- 🌱 **Sécurité des activités et des terminaux**
 - ⚠ Incendie / Explosion
 - ⚠ Accident matériel
 - ⚠ Intrusion / Tentative d'immigration clandestine
 - ⚠ Acte terroriste / Acte de vandalisme / Trafic illicite
 - ⚠ Cybersécurité / protection des données
- 🌱 **Relation clients / Culture de la performance**
 - ⚠ Non optimisation des moyens affectés pour le traitement des navires
 - ⚠ Non optimisation des espaces de stockage
- 🌱 **Achats responsables**
 - ⚠ Non respect du cadre réglementaire régissant le processus achat
- 🌱 **Contribution à l'atténuation / adaptation au changement climatique**
 - ⚠ Non prise en compte des enjeux de la décarbonation
- 🌱 **Ethique et transparence**
 - ⚠ Risque de vol
 - ⚠ Fuite / Divulgence de données sensibles à caractère confidentiel/personnel
- 🌱 **Bonnes pratiques de gouvernance**
 - ⚠ Inadaptation de la culture et des outils de gestion de l'entreprise

ENJEUX MATÉRIELS

- 🌱 **Innovation & terminaux intelligents**
- 🌱 **Soutien des communautés**
- 🌱 **Enjeux matériels**
- ⚠ **Risques extra-financiers**

NOTRE DÉMARCHE RSE

Conscients que les ports ont un impact socio-économique et environnemental majeur sur notre économie, nous avons comme ambition de façonner des ports résilients et durables. Cette ambition fait écho à notre raison d'être «L'excellence des services portuaires marocains au service de la souveraineté des chaînes d'approvisionnement nationales et de la compétitivité du commerce du Maroc ». Notre stratégie RSE, à travers ses trois piliers, vient préciser les douze grands engagements qui orienteront les actions incarnant notre raison d'être pour les trois à cinq ans à venir.



DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DES SERVICES PORTUAIRES

Marsa Maroc propose un environnement de travail propice au développement de la performance à la fois opérationnelle et globale. Marsa Maroc prête également une attention particulière à la santé de ses collaborateurs, au développement de leurs compétences et à la qualité du climat social. Souhaitant agir sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, Marsa Maroc s'engage également auprès de ses fournisseurs en les accompagnant dans la mise en place de pratiques responsables et en veillant à intégrer dans son carnet de commandes des petites et moyennes entreprises de manière à soutenir l'existence d'un large vivier de fournisseurs dans ses régions de présence.

1



Culture de la performance

Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients

2



Développement des compétences

Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs

3



Santé, sécurité et bien-être au travail

Protéger les travailleurs de nos différents sites

4



Parité

Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes

5



Achats responsables

Faire grandir et engager nos fournisseurs



OPTIMISER L'IMPACT DE NOS TERMINAUX

Marsa Maroc souhaite contribuer activement à la transition numérique de son secteur d'activité afin d'améliorer la compétitivité des places portuaires nationales et mieux servir ses clients.

La transformation digitale de nos activités s'impose aujourd'hui comme un levier incontournable pour la création de la valeur et l'amélioration de l'expérience des utilisateurs.

Marsa Maroc s'engage également à réduire l'empreinte environnementale de ses activités. Elle agit dans l'intérêt social des communautés et crée de la valeur dans les régions où elle est implantée.

6



Décarbonation et atténuation du changement climatique

Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux

7



Innovation et terminaux intelligents

Faire de la transition numérique un moteur d'optimisation des processus et de l'expérience client

8



Communautés

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines



CONDUIRE NOS ACTIVITÉS AVEC TRANSPARENCE ET INTÉGRITÉ

Marsa Maroc érige l'éthique en principe fondamental guidant la conduite des affaires.

Marsa Maroc veille à s'appuyer sur les meilleurs standards de gouvernance et à entretenir des relations pérennes et transparentes avec ses parties prenantes, en particulier avec ses clients.

9



Gouvernance

Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur

10



Ethique et transparence

Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes

11



Sécurité des activités et terminaux

Assurer la sécurité de nos activités et terminaux

12



Relation client

S'inscrire dans une démarche de partenariat avec nos clients



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes

CONTRIBUTION AUX ODD

PILIER	ENGAGEMENT	ODD À CONTRIBUTION FORTE	ODD À CONTRIBUTION PARTIELLE
 <p>DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DES SERVICES PORTUAIRES</p>	Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients	 	  
	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs		
	Protéger les travailleurs de nos différents sites		 
	Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes		 
	Faire grandir et engager nos fournisseurs		
 <p>OPTIMISER L'IMPACT DE NOS TERMINAUX</p>	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	    	
	Faire de la transition numérique un moteur d'optimisation des processus et de l'expérience client		
	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines		 
 <p>CONDUIRE NOS ACTIVITÉS AVEC TRANSPARENCE ET INTÉGRITÉ</p>	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur		
	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes		
	Assurer la sécurité de nos activités et terminaux		
	S'inscrire dans une démarche de partenariat avec nos clients		



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



21

Rapport
Financier
Annuel

Un examen détaillé du lien entre nos engagements stratégiques et les Objectifs de Développement Durable de l'ONU a mis en exergue notre contribution forte à trois cibles d'ODD en particulier :

Objectif 16 ☑ Paix, justice et institutions efficaces

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-devin sous toutes leurs formes.

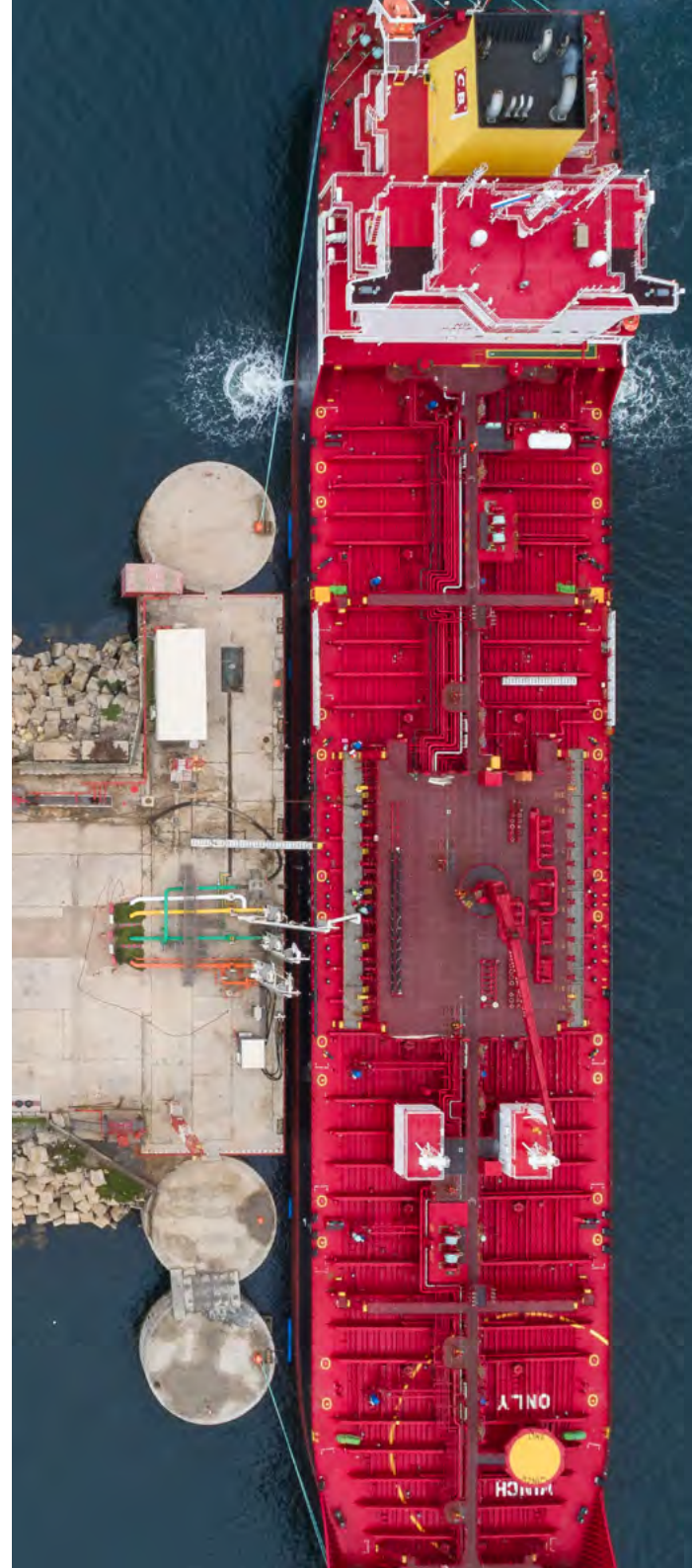
16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Marsa Maroc ancre l'intégrité comme pilier central de sa gestion et veille au respect des lois en vigueur et des réglementations du marché. L'entreprise s'efforce de lutter contre les pratiques illicites de fraude, de conflits d'intérêts, de délit d'initié et de corruption, par la mise en place de processus clairs et rigoureux au niveau de toutes les activités exercées par la société, ainsi que par la mise en garde des prestataires externes contre le recours à de telles pratiques.

Objectif 12 ☑ Consommation et production responsables

12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.

En privilégiant la digitalisation des procédures d'achat pour plus de transparence et d'efficacité, Marsa Maroc assure une sélection équitable des fournisseurs, tout en intégrant des exigences sociales et environnementales. Des clauses spécifiques sont incluses dans les contrats pour s'assurer du respect de ces exigences, avec une attention particulière portée aux marchés des travaux. Chaque fournisseur est évalué après la réception de sa prestation, assurant ainsi la qualité du travail et le respect des clauses contractuelles.





Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DES SERVICES PORTUAIRES

Port de Jorf Lasfar

23. Nos collaborateurs

25. Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients

26. Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs

29. Protéger les travailleurs des différents sites

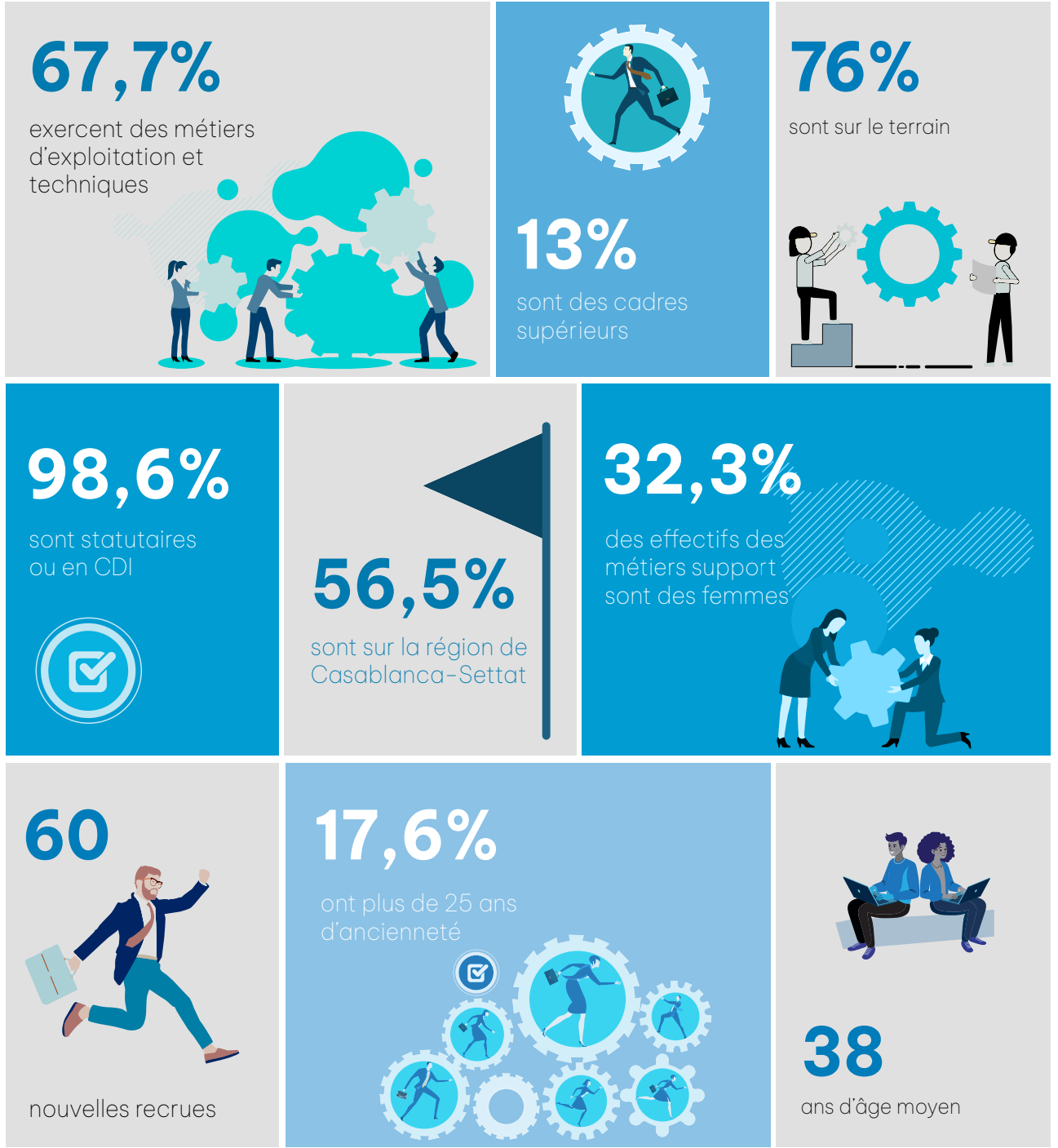
33. Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes

34. Faire grandir et engager nos fournisseurs

NOS COLLABORATEURS

Ce sont 2 092 femmes et hommes unis par des valeurs communes d'engagement, de performance, de responsabilité et de transparence qui constituent le capital humain de Marsa Maroc.

Reconnaissant l'importance cruciale de ses ressources humaines en tant que levier de compétitivité et de performance, Marsa Maroc met en œuvre une politique de gestion des ressources humaines dynamique, basée sur une connaissance des compétences et des attentes des collaborateurs et axée sur la valorisation des talents et le maintien d'un dialogue social constructif.





NOTRE POLITIQUE DE RECRUTEMENT

Dans le but d'accompagner notre croissance, nous avons mis en place une politique de recrutement performante visant l'adéquation des profils recrutés avec les besoins présents et futurs de l'entreprise. Cette stratégie s'appuie sur une participation active aux forums professionnels et « espaces emploi », tant au Maroc qu'à l'international. Elle repose également sur des partenariats avec les grandes écoles marocaines. À ce sujet, chaque année, Marsa Maroc décerne des prix aux étudiants les plus méritants dans certaines écoles. Marsa Maroc est également présente sur les réseaux sociaux et professionnels de recrutement afin de garantir une meilleure communication avec les chercheurs d'emploi.

Dans le cadre du déploiement de son plan stratégique à horizon 2030, et afin de faire appel aux compétences requises et attirer les meilleurs talents pour accompagner son développement au Maroc et à l'international, Marsa Maroc a conclu en 2024, une convention de collaboration avec un cabinet de recrutement spécialisé disposant d'une expertise pointue et d'un réseau étendu, pour un ciblage précis et une sélection rigoureuse des candidats.

Cette politique de recrutement est accompagnée d'un processus d'« onboarding » fluide et structuré afin de faciliter la prise de fonction des nouvelles recrues. En 2024, nous avons accueilli 60 nouveaux collaborateurs.

LA DIVERSITÉ

Au sein de Marsa Maroc, la diversité et l'égalité des chances sont considérées comme des prérequis fondamentaux. En effet, toute forme de discrimination basée sur le sexe, l'âge, le handicap, la religion, l'apparence physique, l'ascendance familiale ou sociale, l'origine régionale, les opinions politiques ou l'appartenance syndicale est formellement interdite. Notre politique assure une égalité de traitement à toutes les étapes de la vie professionnelle des collaborateurs, du recrutement à la formation, en passant par la mobilité, l'évaluation, la rémunération et l'accès aux avantages sociaux, et respecte scrupuleusement le principe fondateur de non-discrimination. Notre politique de rémunération est fondée sur ces mêmes principes d'équité.

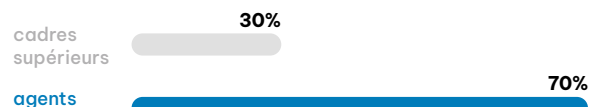
LA PARITÉ

En 2024, les femmes représentent 11% de notre effectif et sont, pour près d'un tiers d'entre elles, des cadres supérieurs. Ces parts sont en lien avec la nature des postes occupés par les femmes, dans les métiers supports. Nous sommes cependant conscients de l'enjeu de féminisation de nos métiers portuaires, traditionnellement occupés par les hommes. A ce titre, en 2024, une première femme a occupé le poste d'opératrice de portique portuaire au port de Casablanca.

Par ailleurs, un plan d'action triennal à échéances différentes a été mis en place dans le cadre de la feuille de route RSE, portant sur :

- la formalisation de l'engagement de l'entreprise à travers une charte de parité ;
- l'augmentation de la représentativité féminine dans le top management ;
- la prise en charge des conditions de travail selon une approche genre.

Ventilation de l'effectif féminin par grade



LE DIALOGUE SOCIAL

Notre démarche d'amélioration continue du dialogue social est basée sur le respect de la liberté syndicale, sur la promotion de la négociation collective et sur des valeurs fortes qui favorisent la création d'un climat de travail sain et productif. Nous impliquons les partenaires sociaux dans tous les échanges liés à la politique sociale de l'entreprise et les décisions ayant un aspect stratégique pour les salariés. Le dialogue couvre les avantages sociaux, les besoins en formation ou encore les conditions de travail.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

1. FAVORISER UNE CULTURE DE LA PERFORMANCE AU BÉNÉFICE DE NOS CLIENTS

Chez Marsa Maroc, nous sommes résolument engagés dans la promotion d'une culture favorable à la performance opérationnelle. Nous œuvrons ainsi en faveur d'un climat propice à la prise d'initiative et nos systèmes d'évaluation annuelle et de rémunération reposent sur des critères justes et mesurables.



100%

des employés ont
bénéficié d'une revue
de performance



Cadres : 20%
Agents : 22%

ont bénéficié d'une
évolution de carrière

POLITIQUE

Trois axes majeurs de notre politique de Gestion des Ressources Humaines contribuent à favoriser une culture axée sur la performance :

- l'adoption d'une communication fédératrice, garante de la cohésion et de la motivation des collaborateurs ;
- l'encouragement de l'innovation collective à travers les idées novatrices émanant des collaborateurs ;
- le déploiement d'un système d'appréciation des performances et de rémunération qui reconnaît et récompense à leur juste valeur les efforts de chacun.

L'évaluation des performances :

Le dispositif d'appréciation des performances s'articule autour de trois axes :



Nos collaborateurs bénéficient d'un système d'évaluation personnalisé qui tient compte de leur performance, savoir-faire, capacité d'adaptation au changement, intelligence émotionnelle et expérience. Ces différentes dimensions sont évaluées au regard des objectifs fixés, qu'ils soient collectifs, individuels ou spécifiques (objectifs opérationnels versus objectifs support).

La rémunération

Nous veillons à l'application de principes de rémunération équitables et transparents qui tiennent compte de la performance individuelle et collective de nos collaborateurs. Les plus méritants se voient récompensés de leurs capacités à assurer avec succès leurs missions et leurs responsabilités, eu égard aux enjeux de l'entreprise et à la maîtrise des compétences nécessaires. Les parts fixes et variables sont définies selon les principes suivants :

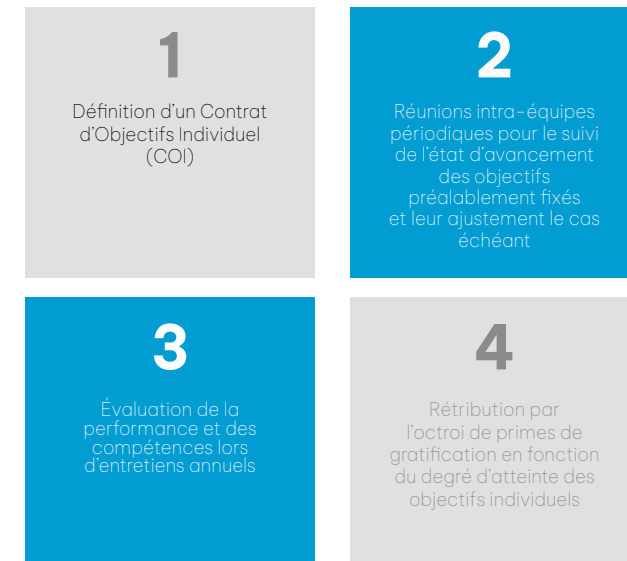
- transparence et équité en faveur d'une rétribution

de chacun selon des critères objectifs, conformément à la grille de salaires de l'entreprise, notamment mise à jour à l'occasion des accords sociaux ;

- compétitivité et intéressement aux résultats de l'entreprise à travers une rémunération variable liée à la réalisation des objectifs.

MISE EN ŒUVRE

Sur le terrain, plusieurs indicateurs opérationnels de performance sont définis, en lien avec le rendement, la réduction des charges, les coûts de revient de la tonne, le temps de séjour et le temps de déchargement. Au niveau du siège, les objectifs sont personnalisés selon le type de métier support. Plus généralement, chaque nouveau projet doit être assorti d'objectifs qui permettront d'en mesurer le succès. Le processus d'évaluation annuel pour les cadres supérieurs est l'aboutissement d'une « boucle managériale » en quatre étapes.



Nos collaborateurs non-cadres sont évalués selon les deux dimensions suivantes :

- le niveau de maîtrise de l'emploi occupé, c'est à dire les compétences techniques et comportementales;
- le niveau d'implication.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



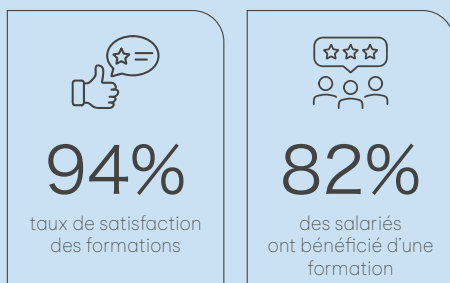
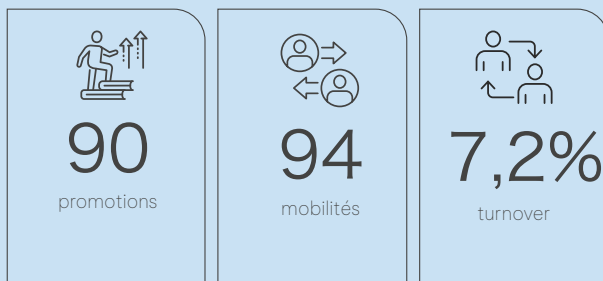
Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

2. VALORISER LES COMPÉTENCES ET LES TRAJECTOIRES DE CARRIÈRE DE NOS COLLABORATEURS

Le développement des compétences et la gestion de carrières de nos équipes sont des leviers essentiels à leur mobilisation et à leur fidélisation. Ils constituent, dans un contexte d'évolutions technologiques et sociétales rapides, des outils nécessaires à l'exercice de notre métier.



POLITIQUE

Le développement des compétences et la gestion des carrières sont fondamentaux pour assurer notre rôle d'opérateur de terminaux portuaires. Cet enjeu majeur est à la fois l'un des axes de notre politique de Gestion des Ressources Humaines et un objectif majeur de notre politique QSSE.

Le développement des compétences

Au-delà de la pratique quotidienne du métier, le développement des compétences est renforcé par des programmes de formation dédiés à l'ensemble de nos collaborateurs. Ces programmes sont élaborés en tenant compte des besoins identifiés à travers des ingénieries de formation et les attentes des collaborateurs exprimées lors des entretiens annuels d'évaluation. Pour s'aligner au mieux sur les besoins opérationnels, les ingénieries de formation sont construites en concertation avec les entités opérationnelles concernées.

La gestion de carrières

Nous demeurons convaincus que la motivation de nos collaborateurs est étroitement liée à leur capacité à se projeter en matière de trajectoire professionnelle et à comprendre les prérequis nécessaires pour évoluer d'un emploi à un autre. Notre stratégie de gestion des talents repose, par conséquent, sur trois axes fondamentaux :

- impliquer chaque collaborateur dans la gestion de son parcours professionnel en collaboration avec son management ;

- professionnaliser davantage la mobilité interne par une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et par le développement des parcours professionnels ;
- assurer la relève pour les postes clés et stratégiques à travers un processus ciblé pour les hauts potentiels, afin de les identifier plus efficacement, les accompagner et les préparer à leurs futures responsabilités.

La politique de mobilité

La mobilité interne constitue un levier de grande importance pour Marsa Maroc en matière de performance et de développement des collaborateurs. Elle permet de développer les compétences et les connaissances de notre capital humain tout en permettant à l'entreprise de s'adapter avec agilité aux évolutions que connaît son marché. La politique de mobilité interne vise notamment à :

- développer la polyvalence et la transversalité pour favoriser l'employabilité des talents ;
- fluidifier les relations et améliorer les interactions entre les différentes entités de Marsa Maroc ;
- élargir les perspectives d'évolution des collaborateurs de Marsa Maroc et encourager leur sens de l'engagement et leur motivation ;
- favoriser les synergies entre les différentes entités au service d'une performance collective et globale.

Les diverses implantations de Marsa Maroc ainsi que son éventail d'expertises présentent de nombreuses opportunités de mobilité à ses collaborateurs. Tout en répondant aux besoins de la société en matière de renforcement des effectifs, la mobilité qu'elle soit horizontale (redéploiement, reconversion) ou verticale (promotion) contribue à la montée en expertise des collaborateurs, à l'enrichissement de leurs compétences individuelles et au développement de leur potentiel.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



27

Rapport
Financier
Annuel

MISE EN ŒUVRE

Le développement des compétences

Nous offrons à nos collaborateurs des formations spécialisées, élaborées conjointement avec des ports et organismes nationaux, ainsi que des programmes de formation transversaux menés en collaboration avec des partenaires, tant au niveau national qu'international. Nous finançons également, en partie ou en totalité, des

formations diplômantes telles que des MBA et des Masters, afin d'accompagner nos collaborateurs dans la réalisation de leurs ambitions d'évolution professionnelle. En 2024, l'offre de formation proposée à nos collaborateurs a porté sur des thématiques variées et a été ciblée et adaptée aux besoins et évolutions de Marsa Maroc.



MÉTIER

- Conduite des engins de manutention portuaire
- Techniques d'entreposage
- STCW



SÉCURITÉ

- Equipier première intervention
- Lutte contre l'incendie
- Secourisme au travail
- Santé et sécurité au travail
- Evacuation et situations d'urgences



SMI

- Agent de sûreté des installations portuaires : PFSO
- Bilan carbone
- Exigences de la norme ISO 14001
- Exigences de la norme ISO 50001
- Lean six sigma Black Belt



FINANCE, INDICA- TEURS ET RISQUES

- Gestion des risques
- Loi de finances 2024
- Maîtrise des outils et techniques d'audit interne



AUTRES FONCTIONS SUPPORTS

- Communication interpersonnelle
- Nouveau règlement des achats
- Communication créative
- RSE
- Anglais

La gestion de carrières

Les principes régissant le système d'évolution professionnelle sont établis dans nos textes et notes internes. Les promotions sont régies selon un système complémentaire comme suit :

- la sélection pour les postes non-cadres s'effectue via des concours internes destinés à pourvoir les postes vacants;
- pour les cadres supérieurs, la sélection se fait selon le Référentiel des Emplois et Compétences et en s'appuyant sur cinq critères (niveau hiérarchique minimum requis, formation initiale, expérience professionnelle, compétences techniques, comportementales et managériales requises, performance annuelle) ;
- les postes liés aux cadres dirigeants, sont pourvus par appels à candidature pilotés par une commission désignée et présidée par le Directeur général.

En 2024 et dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de mobilité, 94 salariés de Marsa Maroc ont été concernés par une mobilité horizontale et 90 par une promotion interne.



PERFORMANCE



0,85%

Budget de formation par rapport à la masse salariale



82%

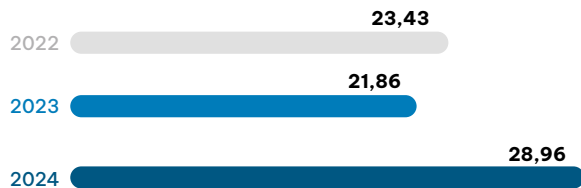
des salariés ont bénéficié d'une formation en 2024



29H

en moyenne de formation suivies par les employés en 2024

Nombre moyen d'heures de formation suivies par les employés



Part des salariés ayant bénéficié d'une formation



PERSPECTIVES

Marsa Maroc poursuit sa transformation stratégique axée sur le développement humain, avec un focus particulier sur le développement des compétences et la gestion des carrières. Ce chantier vise à renforcer l'accompagnement des collaborateurs en leur apportant de nouvelles connaissances techniques et managériales alignées sur les orientations stratégiques et les évolutions de l'entreprise. Les actions engagées permettront de créer un environnement propice à l'innovation et à la performance durable.

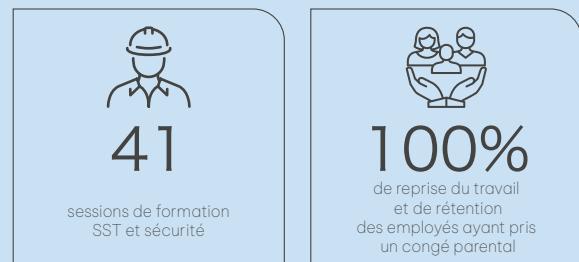
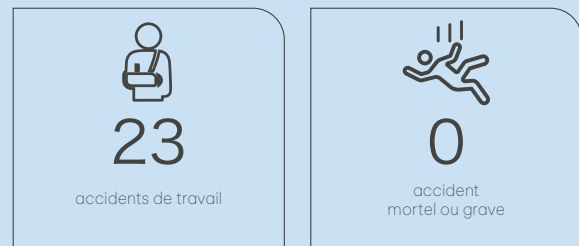
Le chantier de transformation RH prévoit également d'autres axes. Ainsi, une étude est en cours sur la transition vers le régime contractuel, avec l'élaboration d'une politique de rémunération visant à renforcer l'équité interne et l'attractivité externe de l'entreprise.



3. PROTÉGER LES TRAVAILLEURS DE NOS DIFFÉRENTS SITES

La protection des travailleurs de nos différents sites est une priorité pour Marsa Maroc qui veille à la préservation de la santé et de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs et du personnel sous-traitant.

Outre la prévention des risques professionnels, une importance particulière est accordée à la médecine du travail et à l'ergonomie des postes de travail. En outre, et afin de favoriser la qualité de vie au travail, la société mène une politique sociale avantageuse au profit de ses collaborateurs et de leurs familles.



POLITIQUE

La politique Qualité, Sécurité, Santé, Environnement et Énergie (QSSEÉ) de Marsa Maroc compte parmi ses objectifs « d'assurer des conditions de travail sûres et saines permettant d'éliminer les dangers, de réduire les risques SST et la sécurité du personnel sous la responsabilité ou le contrôle de Marsa Maroc » et d'« assurer la consultation et la participation du personnel et de ses représentants dans la gestion du Système de Management de la Santé et la Sécurité au Travail ». Sa responsabilité est portée au plus haut niveau de l'entreprise, à savoir par le Comité de Direction et le Comité d'Audit et des Risques. Notre système de management intégré QSSE suit les exigences des normes

ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018 et ISO 50001 pour la DEPC-TCR ET LA DEPJL.

Marsa Maroc dispose d'une procédure d'identification des dangers et d'analyse des risques associés, en matière de Santé et de Sécurité au Travail (SST). Cette procédure qui a pour objectif de définir les modalités d'identification des dangers auxquels peuvent être exposés le personnel de Marsa Maroc ainsi que les personnes intervenant dans son périmètre d'activité, évalue également par la suite les risques associés auxdits dangers, ainsi que les moyens de maîtrise afin de mettre en place les mesures de contrôle nécessaires. Cette procédure est définie comme suit :



L'analyse des risques qui en découle est mise à jour annuellement, permettant d'avoir une approche préventive de la démarche SST et d'identifier les risques les plus significatifs. Une veille légale et réglementaire en matière de Santé et de Sécurité au Travail est assurée afin de se conformer, à la fois aux textes applicables aux activités de Marsa Maroc, mais aussi aux exigences des autorités portuaires. Les équipes de la Direction Générale et locales de chaque port, effectuent périodiquement, sous la supervision du Pôle Opérations au niveau central,

LES JOURNÉES DE LA SST ORGANISÉES AU PORT DE CASABLANCA (DEPC-TCR, TC3PC ET DEPC-TP)

Les deux Directions de l'Exploitation au Port de Casablanca ont organisé, en 2024, la 6^{ème} édition des journées dédiées à la sensibilisation à la Santé et la Sécurité au Travail le 27 et 28 mai pour DEPC-TCR et TC3PC et le 11 juin pour DEPC-TP.

Le programme de ces journées a inclu des ateliers de sensibilisation, des exercices de simulation, des stands d'exposition des EPI et des séances de formation pratiques impliquant les cadres, les agents, les sous-traitants et les responsables d'autres ports. Le but étant de promouvoir l'engagement collectif pour un environnement de travail sain et sûr.

Les journées organisées par la Direction DEPC-TCR et TC3PC, sous le thème « La Santé et la Sécurité au Travail est notre responsabilité partagée, soyons tous engagés », ont été marquées par l'organisation de formations pratiques de conduite d'engins dans des situations dangereuses en utilisant des simulations avec la réalité virtuelle (VR).

Quant à la journée organisée par la Direction DEPC-TP sous le thème « Tous concernés, tous engagés », les deux principaux sujets traités concernaient : la prévention et la prise en charge du risque incendie des équipements ainsi que les accidents dans la cale du navire.

des audits internes et externes pour s'assurer de la mise en œuvre effective des dispositions du système. Une procédure de gestion des sinistres liés aux accidents de travail vient compléter ce dispositif. Elle décrit les formalités et démarches à accomplir par les entités concernées, en cas d'accident de travail et/ou de trajet survenu au personnel. Elle a pour objet également d'assurer la prise en charge et la déclaration de ces accidents, tant aux autorités locales qu'aux assureurs. Enfin, des prescriptions spécifiques aux travaux au sein des ports sont exigées aux prestataires en termes d'hygiène et de SST.

MISE EN ŒUVRE

Le déploiement de nos objectifs SST s'appuie en grande partie sur la communication et la sensibilisation véhiculées à travers le Comité Sécurité et Hygiène (CSH) ainsi que la formation. Le CSH a pour but d'asseoir une culture de la sécurité et de l'hygiène et d'améliorer les conditions de travail. Il se compose de :

- le représentant de la Direction des Ressources Humaines, président du comité ;
- le chef de la Division Qualité, Hygiène, Sûreté, Sécurité et Environnement (QHSSE), animateur sécurité et santé au travail ;
- le médecin du travail ;
- deux délégués du personnel ;
- des représentants du syndicat.

Véritable espace de communication entre les salariés et la direction sur les sujets relatifs à l'hygiène et la SST, le comité se réunit quatre fois par an et en cas de survenue d'un accident grave.

Les plans de formation SST sont actualisés chaque année par la Direction des Ressources Humaines (DRH) en concertation avec les responsables QHSSE des différents ports. Ces plans de formation font partie d'un plan d'actions annuel plus global, visant la maîtrise des risques identifiés par port ainsi qu'au niveau de la Direction Générale, selon la nature de l'activité et les dangers y afférents.

À cet égard, le plan d'actions SST 2024 a intégré une multitude d'actions qui concourent à couvrir la majorité des risques auxquels les collaborateurs et les prestataires externes sont exposés, tels que :

- l'organisation de sessions de sensibilisation au profit des collaborateurs et du personnel sous-traitant ;
- l'amélioration continue de la qualité des Équipements de Protection Individuelle (EPI) des collaborateurs ;
- le renforcement des dispositifs de lutte contre les incendies ;
- l'entretien systématique des installations électriques et des dispositifs de sécurité ;
- l'éclairage adéquat des espaces de travail, bâtiments, quais et terre -pleins ;
- le contrôle réglementaire annuel des engins de levage et des installations électriques.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

Marsa Maroc a déployé auprès de sa Direction Générale et de ses ports les mesures nécessaires pour la lutte contre les incendies, suivant un schéma clairement défini. Ce schéma s'intègre dans le cadre d'un Plan d'Opération Interne (POI), faisant ressortir l'ensemble des scénarii probables et les intervenants en cas d'incendie. Les équipes locales réalisent régulièrement et conjointement avec les autorités portuaires et les équipes de la protection civile, des exercices de simulation afin de se préparer au préalable en cas d'incendie.

En garantissant un dialogue permanent avec ses collaborateurs et leurs représentants, Marsa Maroc s'efforce à déployer en continu les mesures nécessaires pour garantir un environnement professionnel sain, notamment en matière de médecine du travail.

En effet, un service médical central avec une dizaine de relais, réalise des prestations médicales sur l'ensemble des villes où nous opérons tenant compte des besoins de chaque site (bilans sanguins, radiologies, vaccins et visites médicales auprès des médecins spécialistes et un accompagnement personnalisé lorsque cela est nécessaire par des assistantes sociales). Dans ce sens, des plans triennaux de santé sont exécutés au profit des collaborateurs de Marsa Maroc comportant toutes les spécialités nécessaires à un diagnostic complet.

L'objectif étant de surveiller l'état de santé des collaborateurs pour réduire les facteurs de risque et minimiser les conséquences du travail sur leur santé.

En dehors du cadre professionnel, l'ensemble de nos collaborateurs bénéficient d'une protection sociale qui va au-delà des obligations réglementaires et qui couvre plusieurs aspects :

- régime de retraite : assuré par le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;

- régime de retraite complémentaire : il s'agit de la Caisse Nationale de Retraite et d'Assurance (CNRA) et la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite CIMR ;

- couverture médicale : assurée par la MODEP et compte deux secteurs : un régime de base, dit secteur commun, et un régime complémentaire, dit secteur mutualiste.

Le bien-être au travail

Soucieuse de l'importance de la qualité des environnements acoustique et visuel pour ses collaborateurs, Marsa Maroc œuvre à mettre en place de bonnes conditions lumineuses et sonores dans les différents espaces de travail permettant d'assurer leur bien-être. Dans ce sens Marsa Maroc procède régulièrement à des mesures du niveau d'éclairage et de la luminance des espaces de travail ainsi qu'à la mesure instantanée des niveaux de bruit, en plus du relevé du niveau de CO₂, pour garantir une qualité saine de l'air dans ses locaux.





Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



32

Rapport
Financier
Annuel

Nos collaborateurs bénéficient d'un certain nombre d'avantages sociaux qui contribuent à leur bien-être :



• **omra et pèlerinage** : chaque année, une partie des collaborateurs bénéficie d'un voyage aux lieux saints. La majeure partie des frais de voyage inhérents à la « Omra » est financée par l'entreprise. Les collaborateurs concernés bénéficient d'une allocation financière et d'un congé supplémentaire pour effectuer le pèlerinage dans les meilleures conditions ;



• **salles/clubs de sport** : Marsa Maroc participe aux frais d'abonnement de ses collaborateurs à un large choix de salles et clubs de sport. Les enfants du personnel bénéficient également de prix avantageux pour pratiquer certaines disciplines sportives telles que le judo, la natation et le basketball. Marsa Maroc dispose également d'un club omnisport « l'Océanic Club de Casablanca » ouvert aux collaborateurs et à leurs familles, moyennant une cotisation annuelle symbolique ;



• **enfants primés** : les enfants des collaborateurs ayant obtenu d'excellents résultats sont primés via des bons d'achat distribués à l'issue de chaque année scolaire ;



• **prêts et conventions avec les banques** : Marsa Maroc contribue au financement de l'accès au logement de ses collaborateurs, en prenant en charge une partie des intérêts sur les prêts immobiliers. Marsa Maroc a également établi un ensemble de partenariats avec des établissements bancaires, au profit de ses collaborateurs, leur permettant ainsi de bénéficier de conditions préférentielles ;



• **sorties culturelles et sportives** : tout au long de l'année, Marsa Maroc fait profiter ses collaborateurs et leurs familles de tickets gratuits pour assister à des manifestations culturelles et sportives (cinéma, pièces théâtrales, spectacles pour enfants, matchs de football, tournois de tennis, etc.) ;



• **colonies de vacances** : les enfants des collaborateurs de Marsa Maroc bénéficient, lors des vacances scolaires d'été, de séjours en colonies de vacances dans diverses régions du Royaume ;



• **estivage** : Marsa Maroc contribue à l'épanouissement de ses collaborateurs à travers des séjours dans ses centres d'estivage et/ou complexes touristiques dans diverses villes du Royaume.

PERFORMANCE

L'ensemble des ports opérés par Marsa Maroc ainsi que la Direction Générale sont certifiés selon le référentiel international ISO 45001 V2018 « Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail ». Nos collaborateurs et ceux de nos sous-traitants sont couverts par notre système de management SST faisant l'objet d'un audit interne et externe.



23

Nombre d'accidents
en 2024



41

Sessions de formation
sur la SST et la sécurité
des terminaux

PERSPECTIVES

Nous prévoyons de pérenniser l'organisation des journées dédiées à la SST afin de continuer à sensibiliser les collaborateurs et promouvoir la culture de la prévention en matière de Santé et Sécurité dans les ports.



POLITIQUE

Face à la perception traditionnellement masculine des métiers portuaires, notre politique de non-discrimination veille à ce que chacun, indépendamment de son genre, ait accès aux mêmes opportunités. Nous nous engageons à assurer une égalité de traitement tout au long de la vie professionnelle de nos employés, depuis leur intégration jusqu'à leur éventuelle mobilité au sein de l'entreprise, incluant la formation,

l'évaluation, la rémunération et l'accès aux avantages sociaux. Chez Marsa Maroc, nous avons la volonté de nous doter d'une politique volontaire concernant l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, principalement dans les fonctions supports dans un premier temps, car nous sommes conscients que les défis persistent dans les métiers portuaires opérationnels, et ce même à l'échelle mondiale.

MISE EN ŒUVRE

Nous nous engageons fermement en faveur de l'égalité des salaires, assurant qu'il n'y ait aucune différence de traitement entre nos collaborateurs de même grade, quel que soit leur genre. Cette équité salariale est complétée par une attention particulière portée aux moments clés de la vie familiale de nos employées. Le droit au congé de maternité de 14 semaines est accompagné du maintien de l'intégralité du salaire et des indemnités, garantissant ainsi la sécurité financière de nos collaboratrices durant cette période importante.

En outre, nous permettons une mise en disponibilité pour élever un enfant de moins de 5 ans ou atteint d'une infirmité exigeant des soins continus, avec une durée maximale de 2 ans. Cette mise en disponibilité peut être renouvelée aussi longtemps que se trouvent remplies les conditions requises pour l'obtenir. Lorsque cette période est inférieure à 6 mois, le poste reste vacant, permettant à la collaboratrice de le réintégrer immédiatement à son retour. Nous offrons également une mise en disponibilité pouvant atteindre 5 ans pour les collaboratrices souhaitant rejoindre leur conjoint muté loin de leur domicile habituel.

Ces mesures témoignent de notre volonté d'accompagner nos collaboratrices dans leur équilibre entre vies professionnelle et personnelle et d'éviter leur décrochage du monde du travail à des moments charnières de leur vie.

PERFORMANCE

Bien que les femmes représentent 11% de l'ensemble des collaborateurs chez Marsa Maroc, leur présence est nettement plus marquée au sein des échelons décisionnels, où elles constituent près de 40% des cadres dirigeants et directeurs centraux.

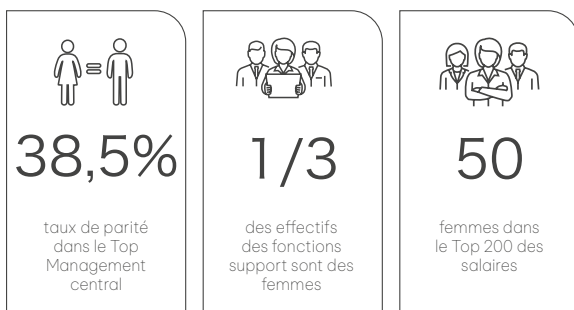
PERSPECTIVES

Dans cette dynamique, Marsa Maroc poursuivra ses efforts pour ancrer durablement le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes. L'entreprise mettra en place des initiatives visant à favoriser la promotion des talents féminins et à assurer une meilleure mixité à tous les niveaux de responsabilité.

Dans cette optique, une charte de parité est en cours d'élaboration, reflétant les engagements et la volonté de Marsa Maroc en faveur de la parité.

4. PROMOUVOIR LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE HOMMES ET FEMMES

Introduit fin 2023, cet engagement vise à renforcer une culture d'égalité des chances et des responsabilités, sans distinction de genre et à augmenter la représentation féminine au sein des instances décisionnelles.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



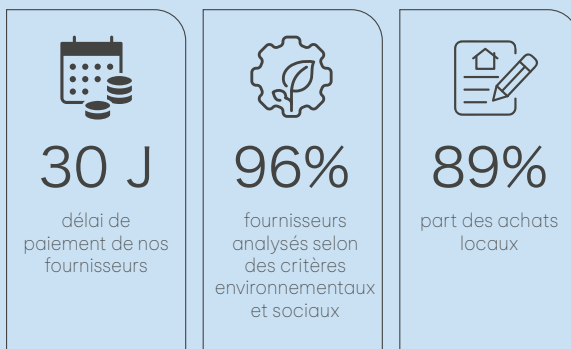
Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

5. FAIRE GRANDIR ET ENGAGER NOS FOURNISSEURS

L'impact social et environnemental de nos achats est une préoccupation grandissante de nos acheteurs. Nous sommes conscients de la nécessité d'accompagner nos fournisseurs dans l'intégration de pratiques responsables dans l'exercice de leur activité, pour atténuer l'impact des risques sociaux et environnementaux tout au long de notre chaîne de valeur. Nous mesurons aussi notre responsabilité envers le tissu des très petites, petites et moyennes entreprises locales auquel nous confions des projets de plus en plus importants.



POLITIQUE

Les priorités de la fonction achats se concentrent sur la simplification et l'harmonisation des processus, la standardisation des pratiques achats et l'instauration de relations équilibrées avec nos fournisseurs, au travers d'une communication fluide et de la conformité aux standards sociaux et environnementaux. La simplification des procédures s'appuie en partie sur la digitalisation progressive des processus achats grâce à un portail digital dédié, à travers lequel les fournisseurs proposent leurs offres en réponse aux différents appels d'offres et consultations, et peuvent poser des questions ou encore transmettre leurs réclamations. Une relation équilibrée avec les

fournisseurs s'appuie sur la transparence et l'impartialité dans la sélection des offres, un comportement déontologique des acheteurs, et une réduction des délais de paiement.

La communication ciblée est renforcée par des réunions de coordination avec les fournisseurs, permettant de discuter des performances et des améliorations potentielles. Par ailleurs, Marsa Maroc s'assure que sa chaîne de valeur respecte les normes sociales et environnementales, intégrant des critères rigoureux dans les clauses contractuelles.

MISE EN ŒUVRE

Les Conditions Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux et Fournitures (CAG-T&F) et Services (CAG-S) fixent, aux titulaires des marchés, des mesures que ces derniers doivent entreprendre pour assurer la sécurité et l'hygiène dans le chantier. Ces mesures se rapportent notamment :

 aux conditions de logement du personnel	 au ravitaillement et au fonctionnement des lieux de travail	 à l'hygiène (services de nettoyage quotidien, d'entretien du réseau d'égouts et d'alimentation, d'évacuation des ordures ménagères)	 au service médical (soins médicaux, fournitures pharmaceutiques, etc)
 au gardiennage et à la police du lieu de travail (propreté, discipline, règlement)	 à la protection de l'environnement	 aux conditions de sécurité et de protection du personnel et des tiers	



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



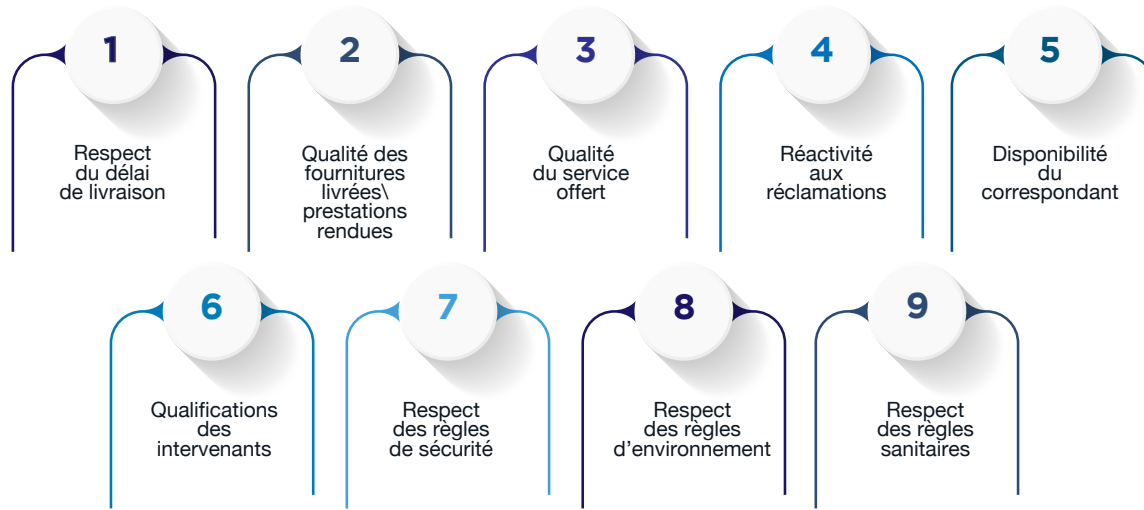
Annexes



35

Rapport Financier Annuel

Pour s'assurer de la qualité du travail et du respect des clauses contractuelles, chaque fournisseur sélectionné est évalué après la réception de sa prestation. Cette évaluation, réalisée par le métier, concerne l'ensemble des familles d'achats ainsi que tous nos sites. Nos neuf critères d'évaluation se présentent comme suit :



En 2024, 96% de nos fournisseurs ont obtenu une bonne note (au-delà de la note de 70 sur 100). Les fournisseurs qualifiés de « moyens ou médiocres » bénéficieront d'un plan de progrès.

FOCUS

RESPECT DES DROITS DES EMPLOYÉS DES FOURNISSEURS

Selon les articles des CAG (Conditions Administratives Générales) de Marsa Maroc (Cf. Marchés publics électroniques), qui font partie du référentiel d'achats de Marsa Maroc, tous les fournisseurs ainsi que leurs sous-traitants sont soumis aux obligations découlant des lois et règlements en vigueur régissant notamment :

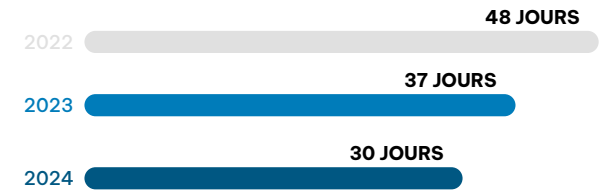
- le recrutement et le paiement des ouvriers ;
- les droits sociaux, l'hygiène, la sécurité des ouvriers et la couverture des accidents de travail ;
- la couverture médicale du personnel ;
- le travail des immigrés au Maroc ;
- la protection des mineurs et des femmes ;
- les mesures de sécurité et d'hygiène ;
- les soins et secours aux ouvriers et employés.

Ainsi, le processus d'achat de Marsa Maroc exige de ses sous-traitants de respecter les droits de l'Homme et de bannir le travail forcé ou celui des enfants conformément au code de travail en vigueur au Maroc.

PERFORMANCE

Nous nous efforçons d'améliorer le délai de règlement de nos fournisseurs afin de soutenir leurs trésoreries, avec une moyenne de moins de 38 jours sur les trois dernières années. Un important effort a été déployé en 2024 afin de ramener ce délai à 30 jours.

Évolution du délai de paiement



En 2024, la majorité des fournisseurs a été analysée à l'aide de critères environnementaux (97%) et sociaux (96%). L'analyse fait ressortir deux fournisseurs ayant des impacts sociaux négatifs et trois fournisseurs ayant des impacts environnementaux négatifs, sans que la relation ait été rompue, un plan de progrès a été convenu avec ces partenaires.



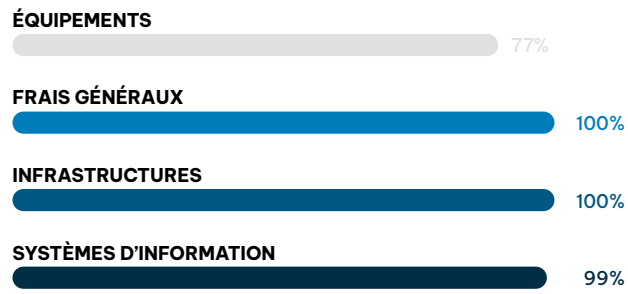
96%

part des fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux et sociaux

En ce qui concerne les achats locaux, la totalité des achats d'infrastructures, de frais généraux et de systèmes d'information sont effectués au Maroc.

Les achats locaux des équipements (fourniture et maintenance) ont vu leur part s'établir à 77%.

Part (en valeur) des fournisseurs locaux par type d'achats



FOCUS

FORMATION EN ACHATS RESPONSABLES SELON LA NORME ISO 20400

La Direction des Achats a organisé une formation sur le thème « Achats Responsables-Norme ISO 20400 » au profit des acheteurs et chefs de projets, soit 24 collaborateurs. Cette formation, avait pour objectif la transmission de compétences pratiques et des outils nécessaires pour intégrer les considérations éthiques, sociales et environnementales dans les processus d'achat. Le programme comprenait, également, des modules relatifs aux principes des achats responsables et à la certification ISO 20400.

PERSPECTIVES

Nous projetons d'accroître la promotion des principes de la responsabilité sociétale et environnementale chez nos prestataires. En 2025, Marsa Maroc intensifiera ses efforts en termes d'achats responsables à travers plusieurs projets phares :



Programme d'accompagnement des TPME

Un programme d'accompagnement des TPME visant à intégrer les petites et très petites entreprises dans la maintenance des équipements, pour favoriser leur montée en compétence et leur inclusion dans la chaîne de maintenance portuaire.



Des audits RSE des fournisseurs

Des audits RSE des fournisseurs visant à évaluer leur conformité aux exigences légales, réglementaires, de développement durable et de responsabilité sociale, et aux normes et usages s'appliquant à leurs activités.

Le processus d'audit s'articulera autour de plusieurs étapes : une phase préparatoire pour définir les critères d'évaluation, une visite sur site permettant d'analyser les pratiques en place, puis l'émission d'un rapport détaillé accompagné de recommandations correctives.

Un suivi régulier sera mis en œuvre pour s'assurer de l'application des mesures correctives et encourager une amélioration continue.

L'objectif est d'améliorer les pratiques responsables au sein de la chaîne d'approvisionnement, de réduire les risques liés aux non-conformités et de renforcer la relation de confiance avec nos partenaires.



Une enquête de satisfaction des fournisseurs

Une enquête de satisfaction des fournisseurs afin d'évaluer la qualité des relations avec eux et d'identifier les axes d'amélioration.

Cette enquête portera sur divers critères administratifs, techniques et financiers, combinera des questions quantitatives et qualitatives et sera diffusée via plusieurs canaux. Les résultats permettront d'identifier les tendances et les problématiques récurrentes. Sur cette base, un plan d'actions sera mis en place afin de répondre aux préoccupations des fournisseurs et d'améliorer les relations avec eux.

Cette démarche contribuera à renforcer les liens avec les fournisseurs, à améliorer l'image de l'entreprise et à limiter les risques liés à des insatisfactions pouvant nuire à la qualité ou à la continuité des services fournis.



OPTIMISER L'IMPACT DE NOS TERMINAUX



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

MARSA
MAROC
WE LIFT YOUR BUSINESS

37

Rapport
Financier
Annuel

38. Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux

45. Faire de la transition numérique un moteur d'optimisation des processus et de l'expérience client

47. Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



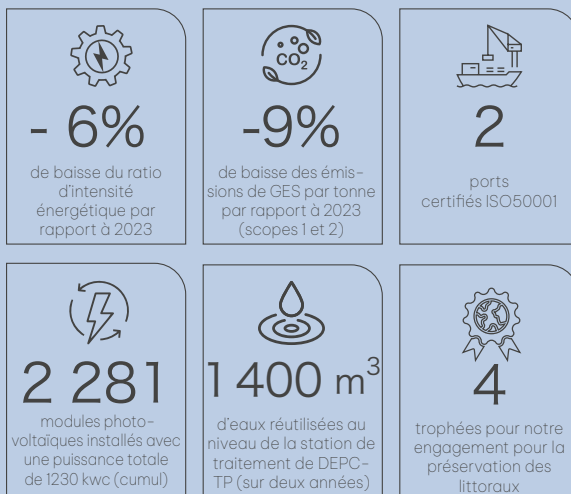
Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

6. SE MOBILISER DANS LA VOIE DE LA DÉCARBONATION, DE L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE LA PRÉSERVATION DES LITTORAUX

Marsa Maroc met en œuvre des mesures concrètes pour réduire sa consommation d'énergie et introduire des énergies renouvelables, témoignant ainsi de son engagement envers la lutte contre le changement climatique.



POLITIQUE

Notre politique Qualité, Sécurité, Santé, Environnement et Énergie (QSSEÉ) compte :

- trois objectifs directement liés à la gestion environnementale :
 - prendre en considération les risques et opportunités en matière de qualité, sécurité, santé et environnement dans la planification et la mise en œuvre de nos processus ;
 - protéger l'environnement, prévenir les pollutions et utiliser de façon rationnelle les ressources naturelles ;
 - améliorer continuellement les performances et l'efficacité du système de management QSSE.
- cinq objectifs liés à l'énergie :
 - prendre en considération les risques et opportunités en matière de Qualité, Santé, Sécurité, Environnement et Énergie dans la planification et la mise en œuvre de nos processus ;
 - protéger l'environnement, optimiser l'énergie, prévenir les pollutions et utiliser de façon rationnelle les ressources naturelles ;
 - s'aligner avec la stratégie de décarbonation de

Marsa Maroc en matière d'efficacité énergétique et d'intégration d'énergie verte ;

- favoriser l'acquisition de produits et services économes en énergie ayant une influence sur la performance énergétique de nos activités ;
- s'assurer de la prise en considération de l'amélioration énergétique dans toute nouvelle conception d'installations et d'équipements.

Cette démarche est déclinée par les équipes locales de chaque port, et encadrée par le Pôle Opérations au niveau central pour assurer son alignement avec les orientations stratégiques de Marsa Maroc. Nous veillons, en outre, et en continu, à la conformité réglementaire de nos pratiques en termes de gestion environnementale. Il est à noter qu'aucun litige environnemental impliquant Marsa Maroc n'a été enregistré en 2024. Notre management environnemental est régi par un Système de Management de l'Environnement (SME) certifié ISO 14001 version 2015.

Le schéma ci-dessous présente les aspects environnementaux liés à l'activité de Marsa Maroc :



RESSOURCES NATURELLES (ÉNERGIE)

- consommation d'électricité
- consommation de gasoil



EAU & OCÉANS

- consommation d'eau
- pollution maritime par déversement de produits dangereux (exemple produits pétroliers)
- rejet d'eaux polluées suite au lavage des engins



AIR

- émission de gaz à effet de serre suite à la consommation d'énergie
- émission de poussières lors de la manutention des marchandises en vrac (exemple du souffre au port de Safi)
- pollution de l'air par contamination de produits gazeux ou en cas d'incendie



DÉCHETS

- génération de déchets ordinaires (carton, papier, plastique, bois, débris de produits non dangereux, déchets ménagers)
- génération de déchets dangereux: huiles de vidange, débris de produits dangereux, car-touches et toners utilisés



SOL

- pollution et/ou contamination du sol par déversement de produits liquides (exemple des carburants ou des produits chimiques)

ALIGNEMENT À LA POLITIQUE DU MAROC CONCERNANT LE CLIMAT

Marsa Maroc s'aligne avec les objectifs climatiques du Maroc en matière de lutte contre le changement climatique, en inscrivant «la décarbonation et l'atténuation du changement climatique» parmi ses douze engagements RSE (cf la rubrique «Démarche RSE» du présent rapport) et en adoptant des objectifs en terme de décarbonation, en phase avec ceux du Maroc.

Marsa Maroc a poursuivi, en 2024, le déploiement de sa feuille de route décarbonation afin de réduire son empreinte carbone et améliorer son efficacité énergétique (-30% d'émissions à horizon 2027 et -50% à horizon 2030). Ces efforts sont en ligne avec les objectifs du Maroc en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique.

La méthodologie adoptée dans l'évaluation de l'empreinte carbone de Marsa Maroc, est conforme aux dispositions de l'ISO/TR 14069-2013 et aux directives d'application de la norme ISO 14064-1. Cette méthodologie permet d'évaluer les émissions de GES, suivant 3 catégories d'émissions. Tenant compte du volume global des émissions de GES et de la nature de ses activités, Marsa Maroc a retenu dans le périmètre opérationnel de son bilan de GES les deux catégories d'émissions : Scope 1 & Scope 2.

SCOPE 1

Émissions directes produites par les sources fixes et mobiles, sous le contrôle de l'entreprise, nécessaires pour ses activités

SCOPE 2

Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur, nécessaires aux activités de l'entreprise

La comptabilisation des émissions de GES de Marsa Maroc est effectuée par le biais de l'outil mis en place spécifiquement pour le contexte marocain par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. Cet outil, développé en partenariat avec l'Agence Française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), inclut une base carbone nationale de 300 facteurs d'émissions dont 150 adaptés au contexte du Maroc.

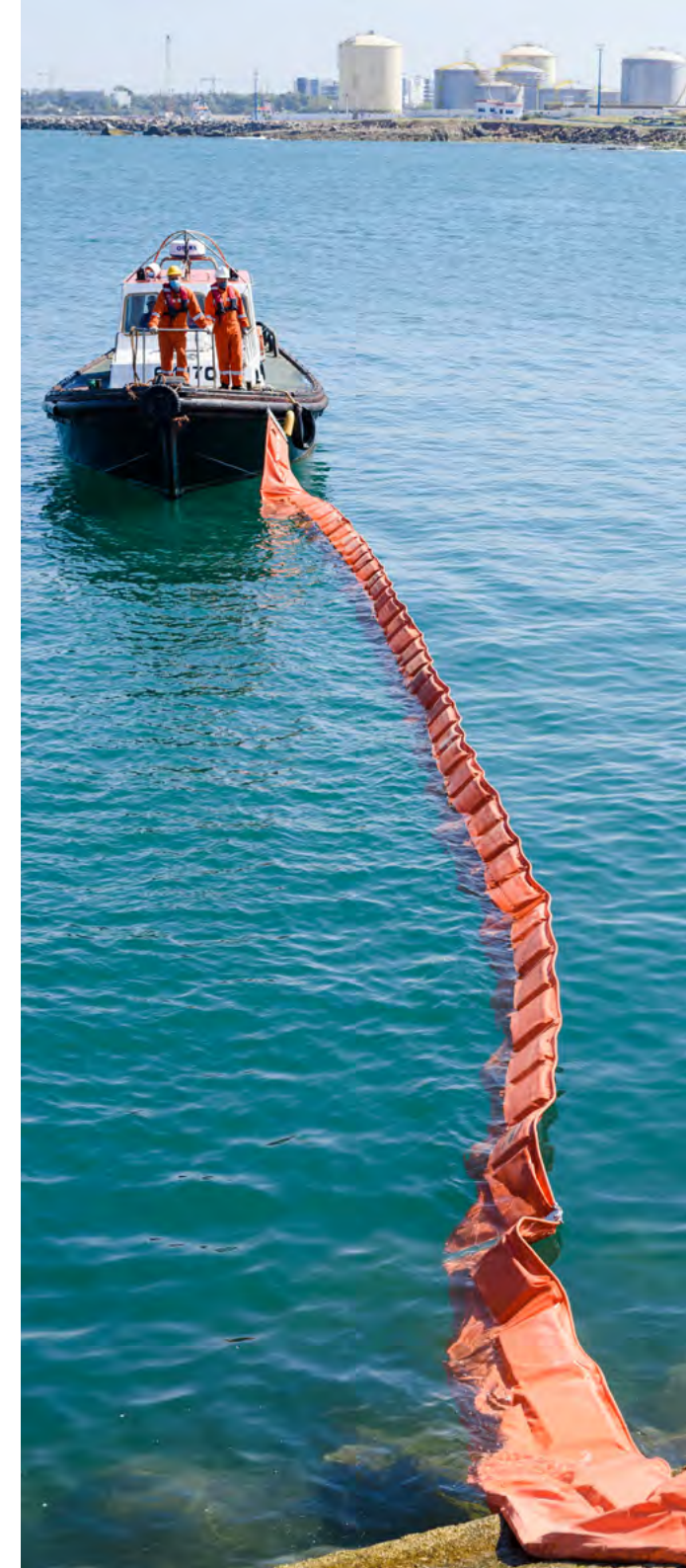
MISE EN ŒUVRE

Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Dans la continuité de ses actions pour la protection de l'environnement, Marsa Maroc a réalisé son 1^{er} bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en 2017, et a retenu cette année comme année de référence. En effet, Marsa Maroc calcule ses émissions annuellement afin de suivre leur évolution dans le temps et de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

Efficacité énergétique

Notre consommation énergétique est principalement liée au fonctionnement de nos engins de lavage et roulants et à l'éclairage de nos terminaux et bâtiments. Nous suivons de près ces consommations par leur relève permanente au niveau des différents sites, afin d'opérer les ajustements nécessaires. Une feuille de route décarbonation a été déployée en 2024 donnant lieu à plusieurs réalisations.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

ETAT D'AVANCEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE « DÉCARBONATION » DE MARSA MAROC

Le projet de transition énergétique des sites opérationnels de Marsa Maroc se déploie à travers plusieurs axes majeurs, avec un focus particulier sur l'amélioration de l'efficacité énergétique en adoptant des technologies innovantes et respectueuses de l'environnement. Ci-après l'état d'avancement des différentes initiatives engagées par Marsa Maroc.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité

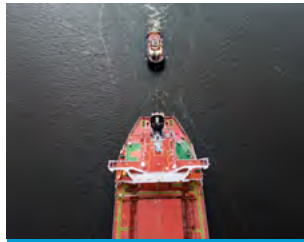


Annexes



Acquisition d'équipements fonctionnant avec l'électricité :

- Equipements de manutention destinés à Nador West Med : Commande de 48 RTG électriques pour le terminal à conteneurs concédé à Marsa Maroc qui sera opérationnel à partir de 2027.
- Engins de levage destinés aux terminaux opérationnels: Acquisition de 3 grues mobiles de forte capacité équipées de moteurs thermiques stage 5, avec option d'alimentation électrique, destinées aux ports de Tanger, Casablanca (trafic polyvalent) et Agadir.



Acquisition d'équipements avec moteur thermique performant énergétiquement :

- Engins destinés aux terminaux à conteneurs opérationnels:
 - Commande de 7 chariots cavaliers avec moteurs thermiques stage 4 ;
 - Commande de deux RTG pour TC3PC.
- Remorqueur: Commande d'un remorqueur ASD plus performant énergétiquement qu'un modèle classique et avec une manœuvrabilité exceptionnelle, équipé d'un dessalinisateur de 1,3 m³/jour pour la production d'eau potable via osmose inverse de l'eau de mer.



Utilisation de nouvelles technologies pour l'éclairage :

La modernisation de l'éclairage des bâtiments et des zones d'exploitation portuaire avec des technologies plus économes en énergie :

- Généralisation de la technologie LED pour l'éclairage des terminaux au niveau des ports de Mohammedia, Casablanca (trafic conteneur et roulier et trafics polyvalent), Jorf Lasfar, Agadir, Laâyoune, Dakhla ainsi que la filiale TC3PC ;
- Généralisation de la technologie LED pour l'éclairage des bâtiments dans la majorité des ports ;
- Mise en place du système de télégestion de l'éclairage extérieur pour optimiser la consommation d'énergie au niveau du port de Casablanca (trafics conteneur et roulier et trafic polyvalent) ainsi que la filiale TC3PC.



Déploiement de sources d'énergie solaire :

Poursuite du programme Green relatif au recours à l'énergie solaire pour couvrir le besoin en basse tension avec l'installation de 349 modules photovoltaïques au niveau de la filiale Tanger Alliance.



Certification ISO 50001 :

Amorce de la mise en place du système de management d'énergie, ce qui a permis aux ports de Casablanca (trafics conteneur et roulier) et de Jorf Lasfar d'être certifiés ISO 50001.



Installation de climatiseurs Inverter :

Les bâtiments portuaires de 4 ports sont équipés de climatiseurs inverter de meilleur coefficient énergétique.

LA CERTIFICATION ISO 50001

Dans le cadre du déploiement de la feuille de route décarbonation de Marsa Maroc, les Directions de l'Exploitation aux Ports ont entamé en 2024, sous le pilotage du Pôle Opérations, la mise en place du système de management d'énergie permettant à certains ports d'être certifiés selon la norme ISO 50001 version 2018 afin d'assurer l'efficacité énergétique de Marsa Maroc.

A ce sujet, il est à rappeler que l'efficacité énergétique est le premier levier à déployer dans la feuille de route de décarbonation de Marsa Maroc. En effet, elle vise la réduction de la consommation d'énergie tout en maintenant, voire améliorant le niveau de service et en veillant à limiter l'impact sur l'environnement. Pour ce faire, il est indispensable d'investir dans de nouvelles technologies, mettre en place un système de management d'énergie et former le personnel cible à même de réaliser les objectifs ciblés :

Le personnel

- Formation et sensibilisation
- Amélioration du comportement
- Implication dans la démarche

La technologie

- Veille technologique
- Choix d'équipements performants
- Meilleure maintenance

La mesure et l'analyse

- Suivi de la performance
- Collecte et analyse des données
- Exploitation des mesures

Les enjeux liés à la mise en place du Système de Management d'Énergie concernent :

- le renforcement de la compétitivité ;
- la limitation de l'impact environnemental des activités ;
- la contribution à la réalisation des objectifs du Maroc en terme de décarbonation ;
- l'accompagnement des opérateurs économiques nationaux pour décarboner leurs chaînes logistiques.

Compte tenu de l'importance de ces enjeux, le Top Management de Marsa Maroc a apporté son soutien à cette démarche en intégrant l'énergie dans la politique du système de management Qualité, Sante, Sécurité et Environnement de Marsa Maroc. Ceci vient garantir la réunion de toutes les conditions et la mise à disposition des moyens nécessaires à la réussite de la mise en place dudit système.

L'état d'avancement de la mise en place de ce système aux ports, en 2024, se présente comme suit :

• DEPC-TCR
• DEPJL

Certifiés

• TC3PC
• DEPC-TP
• DEPS
• DEPA
• DEPM
• DEPNI
• DEPT-VMD
• DEPL

En cours

FOCUS

CERTIFICATION ISO 50001, EN 2024, DE LA DEPC-TCR ET LA DEPJL

Deux sites opérationnels, DEPC-TCR et DEPJL ont été certifiés conformes à la norme ISO 50001 en décembre 2024, après la mise en place du système de Management de l'Énergie. Ce système vise à optimiser la consommation d'énergie à travers notamment un plan d'actions par catégorie d'équipements qui commence depuis l'acquisition jusqu'à l'usage, en passant par tous les processus opérationnels relatifs à la gestion.

Ces actions complètent la batterie de mesures déjà réalisées dans le cadre de la feuille de route décarbonation, notamment :

- Pour DEPC-TCR, l'utilisation du LED a permis de réduire de 10% la consommation électrique de l'éclairage des terminaux.
- L'installation d'un système de télégestion de l'éclairage public a réduit la consommation de l'éclairage des terminaux de 3%.
- L'utilisation du mode électrique pour le fonctionnement des grues mobiles a permis une baisse de l'intensité électrique de 15% au niveau de la DEPJL.

Dans le cadre de la mise en place de ce système, la DEPJL a digitalisé son Système de Management Intégré via une solution permettant :

- la centralisation et l'optimisation des enregistrements ;
- la refonte et structuration des données collectées ;
- l'automatisation des formulaires de collecte de données ;
- l'intégration du Système de Management de l'Énergie ISO 50001, dans le SMI digitalisé.

POURSUITE DU PROGRAMME "GREEN" POUR L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE DANS NOS SITES OPÉRATIONNELS

En 2024, Tanger Alliance, filiale de Marsa Maroc opérant au port de Tanger Med, a amorcé sa transition vers une énergie verte et a procédé à l'installation de panneaux photovoltaïques au niveau de ses bâtiments administratifs.

L'installation a concerné 349 modules photovoltaïques de haute efficacité, montés sur des structures fixes, orientées de manière à maximiser la capture de l'énergie solaire tout au long de l'année. Avec une puissance totale de 230,3 KW, l'installation assurera une production annuelle de 390,6 MWh.

Pollution des eaux

En tant qu'exploitant de terminaux portuaires, Marsa Maroc met en œuvre des actions pour la préservation de la ressource « Eau » et des « Océans », portant principalement sur la prévention de la pollution des eaux maritimes. L'analyse des impacts environnementaux a permis d'identifier comme sources potentielles d'une telle pollution, le déversement de produits dangereux causant une pollution maritime (par exemple lors du déchargement des hydrocarbures, le contenu d'un conteneur de produits dangereux ou le rejet d'eaux polluées suite au lavage des engins).

Nous prenons des mesures pour contenir les conséquences de tels incidents et faire en sorte qu'ils ne se reproduisent plus.

Les équipes de première intervention sont régulièrement formées aux situations d'urgence et de fuites/déversements à travers des tests de simulation. Ces tests sont effectués en collaboration avec les équipes de l'autorité portuaire et de la protection civile.

Pollution du sol

La pollution du sol est un risque variant selon l'activité de chaque port, en fonction des marchandises manutentionnées. Au niveau des ports, les équipes ont instauré des mesures spécifiques pour répondre à cet enjeu. Des équipements permettant la prévention de ces risques sont présents de manière systématique, comme l'installation de bacs à sable appropriés et les kits anti-pollution aux hydrocarbures.

Dans une démarche préventive, des analyses sur des échantillons au sol, le long du tracé du pipeline de rejet en mer, sont réalisées. Au port de Casablanca, les produits absorbants sont mis à la disposition des équipes à proximité du quai, ainsi que trois remorques basses, pour permettre une meilleure rétention et une intervention efficace en cas de fuite sur un conteneur.

L'ensemble des opérations au moment du soutage (bunkering) est sous surveillance continue. Des tests de simulation des situations d'urgence sont réalisés régulièrement pour former les équipes de première intervention, conjointement avec les équipes de l'autorité portuaire et de la protection civile. De même, les équipes des ports ont mis en place une base de données à jour de tous les produits chimiques utilisés et les produits chargés ou déchargés au niveau des ports, avec vérification de leur FDS (Fiche de Données de Sécurité) pour planifier les plans d'urgence adéquats.

Consommation d'eau

Notre consommation directe d'eau est limitée à l'usage des sanitaires et au lavage des engins. Des actions de sensibilisation auprès des collaborateurs sont régulièrement organisées afin de réduire la consommation. Marsa Maroc a mis en place de nouveaux compteurs débitmètres électroniques pour

le comptage des quantités d'eau consommées et la détection d'éventuelles fuites, en vue de surveiller la consommation de cette ressource.

La DEPC-TP traite les eaux usées pour les réutiliser dans le lavage des engins roulants et les voitures de service à travers la station de lavage automatique induisant un gain annuel de 700 m³, soit une réduction de 6% de la consommation d'eau de cette entité.

Gestion des déchets

Pour une meilleure gestion des déchets, nous assurons une traçabilité de leurs volumes par catégorie. Un plan de gestion des déchets est élaboré pour chaque site en fonction de son activité et de la nature des déchets générés. En ce qui concerne les huiles usées provenant de la maintenance des équipements et des engins, nous avons adopté une méthode spécifique de stockage en fûts sur des cuvettes de rétention, suivie de leur acheminement vers des filières de recyclage agréées. Les emballages contenant des solvants et des produits de peinture sont également recyclés par un prestataire spécialisé. Les batteries usées sont stockées dans des bacs étanches avant d'être récupérées par un collecteur agréé.

Les déchets bureautiques, tels que les équipements électriques et électroniques, sont triés avant d'être envoyés vers des filières agréées. Pour les déchets dits "banals" comme le papier, le carton, le plastique et le bois, ainsi que les déchets ménagers, des bacs spécifiques sont mis à disposition dans chaque site. Les quantités produites sont ensuite envoyées aux filières agréées.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



43

Rapport
Financier
Annuel



PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE EN 2024



97 043 m³
d'eau
consommés



11 687 TPE
consommées



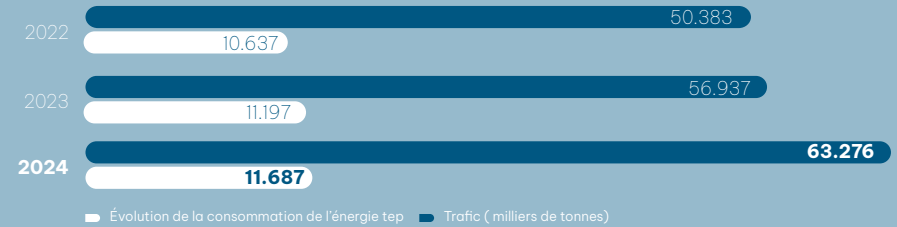
57 342 tCO₂e
comptabilisés

Nombre de véhicules électriques



Notre consommation d'énergie provient à plus de 72% du carburant, du fait de l'utilisation d'engins (roulants, maritimes et de levage) pour la réalisation de nos activités de maintenance. L'augmentation de près de 3,65% constatée en 2024 s'explique par l'augmentation du trafic manutentionné par Marsa Maroc de 11,13%.

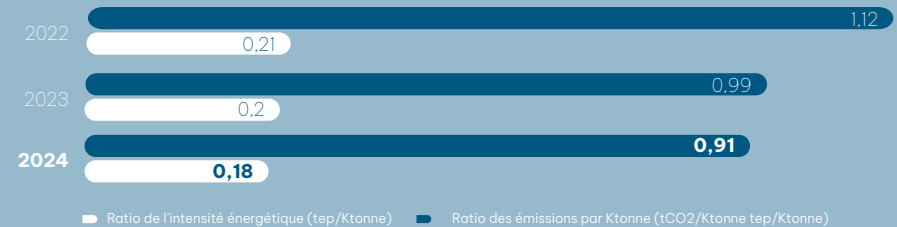
Evolution de la consommation de l'énergie en TEP et du trafic en ktonne



Le ratio d'intensité énergétique est en baisse (-6,08% en 2024 versus 2023).

Le ratio des émissions est en baisse (-8,77% en 2024 versus 2023).

Ratio d'intensité énergétique et ratio des émissions



PERSPECTIVES

Marsa Maroc poursuivra, en 2025, le déploiement de sa feuille de route décarbonation et s'inscrira dans la continuité de ses programmes de préservation des ressources naturelles.



Acquisition et/ou commande d'équipements performants énergétiquement, à savoir :

- 8 élévateurs électriques ;
- une grue mobile équipée de moteur thermique stage 4 avec option de fonctionnement avec l'électricité ;
- 2 élévateurs de grande capacité avec moteur thermique stage 5.



Optimisation de l'énergie destinée à l'éclairage et à la climatisation, à travers :

- l'utilisation du LED pour l'éclairage de la totalité des zones d'exploitation au port de Safi (70% étant déjà éclairé par le LED) ;
- l'utilisation du LED pour l'éclairage de la totalité des zones d'exploitation au port de Nador (30% étant déjà éclairé par le LED) ;
- la mise en place d'un système de télégestion pour l'éclairage extérieur au port de Mohammedia ;
- l'utilisation de climatiseurs dotés de la technologie Inverter au niveau de la DEPM, la DEPN et la DEPD, afin de réduire la consommation d'électricité au sein des bâtiments.



Utilisation de l'énergie solaire :

avec la poursuite du programme Green par l'installation de modules photovoltaïques dans les sites suivants : DEPC-TCR, TC3PC et DEPN.



Certification ISO 50001 des ports suivants :

DEPN, DEPT, DEPM, DEPC-TP, DEPS, DEPA et DEPL.



Réutilisation des eaux usées à travers le déploiement des projets suivants :

- Tanger Alliance : réutilisation des eaux usées pour l'arrosage des espaces verts et le lavage des véhicules à travers l'utilisation des eaux traitées de la STEP de TMPA ;
- DEPJL : réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une station de traitement des eaux saumâtres pour réutilisation dans le lavage des engins.

A moyen terme, Marsa Maroc s'engage à réaliser son objectif relatif à la réduction de 30% de ses émissions de GES à horizon 2027 et de 50% à horizon 2030*.

* Cet objectif est fixé par rapport à notre année de référence et par rapport aux scopes 1 et 2.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

7. FAIRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE UN MOTEUR D'OPTIMISATION DES PROCESSUS ET DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

La transition numérique vers des terminaux « smart » repose sur l'automatisation des processus opérationnels portuaires et des systèmes portuaires communautaires.

Enjeu stratégique pour Marsa Maroc, la digitalisation améliore l'efficacité des terminaux au bénéfice d'une expérience client améliorée.

POLITIQUE

L'écosystème portuaire s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de digitalisation des processus du commerce extérieur afin de fluidifier et de simplifier les opérations relatives à l'import/export. C'est dans ce cadre que nous avons initié, dès 2020, les premiers projets de notre transformation digitale.

Nous avons ainsi lancé les services d'e-facturation et d'e-payment, via la plateforme communautaire de paiement multicanal Portnet, au bénéfice de nos

clients. Nous avons aussi procédé à la dématérialisation des appels d'offres et des consultations auprès des fournisseurs. Véritable levier de compétitivité et de résilience, la transition numérique se trouve au cœur de notre plan stratégique et s'accompagne d'une conduite du changement auprès de nos équipes afin d'ancrer une véritable culture digitale.

La vision digitale de Marsa Maroc, entérinée en 2022, se décline en quatre objectifs majeurs à horizon 2027 :



Permettre à nos clients de réaliser l'ensemble de leurs démarches rapidement, efficacement et à distance



Offrir aux transporteurs un parcours rapide et sans papier, de l'arrivée à la sortie du terminal



Permettre à nos collaborateurs de se concentrer sur des tâches à haute valeur ajoutée en automatisant les temps perdus sur des tâches répétitives



Capitaliser sur la donnée capturée pour mieux connaître nos clients, et optimiser nos opérations

Cette vision digitale s'articule autour de trois axes stratégiques :

1

Amélioration de l'expérience utilisateur à travers la mise en place d'interfaces informationnelles & transactionnelles dédiées aux clients/ partenaires

2

Optimisation des opérations portuaires tout au long des étapes clés

3

Amélioration des processus internes liés aux fonctions supports, notamment afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle

MISE EN ŒUVRE

De cette vision découle une feuille de route digitale, co-construite à travers 20 ateliers d'idéation rassemblant des équipes thématiques constituées chacune de plusieurs leaders métiers et d'un représentant de la Direction Digitalisation et IT (DDIT). Ces mêmes équipes sont mobilisées pour le déploiement du plan d'actions.

Ces différents ateliers ont permis l'identification d'un certain nombre de projets digitaux et IT qui ont été analysés selon une matrice Impact/Faisabilité :

Cartographie des projets* de la feuille de route digitale de Marsa Maroc



Grâce aux outils de communication interne mis en place, à une écoute quotidienne et aux échanges réguliers avec la DDIT, les remontées en provenance du « terrain » continueront de nourrir cette feuille de route qui évoluera en s'adaptant aux besoins des ports et des métiers support. Le déploiement de la feuille de route digitale a été entamé, dès sa validation, avec le lancement de nouveaux services électroniques relatifs aux achats, à la facturation, au paiement et à la gestion de documents et des demandes RH.

En 2024, Marsa Maroc a poursuivi le déploiement avec la mise en œuvre d'une nouvelle brique du portail achats pour la dématérialisation du processus source to pay et le lancement de plusieurs projets :

- portail client pour l'amélioration du parcours client ;
- monitoring en temps réel des actifs et préparation de la maintenance prédictive ;

- digitalisation du système de pesage ;
- digitalisation du processus de livraison des conteneurs ;
- dématérialisation des documents en vue de passer au zéro papier.

PERFORMANCE

La transition numérique impacte directement la performance de nos opérations et de nos processus. A titre d'exemple, la digitalisation du processus facturation/paiement a permis la non-rupture du service au niveau des opérations de chargement à l'export et de livraison à l'import ainsi que la fiabilité et la disponibilité en temps réel des informations, avec, in fine, davantage de réactivité et un meilleur suivi des tableaux de bord de gestion.

PERSPECTIVES

L'année 2025 s'annonce comme une étape clé dans l'accélération des projets de digitalisation, avec un accent particulier sur l'amélioration de l'expérience client et l'optimisation des processus opérationnels. L'optimisation des parcours camions et la digitalisation des points de passage permettront d'améliorer l'expérience client et d'éliminer le papier et le contact humain.

La programmation et la planification des navires seront renforcées grâce à une plateforme automatisée qui permettra le partage en temps réel des programmes prévisionnels avec les parties prenantes internes et externes, garantissant ainsi une meilleure visibilité et fluidité des opérations portuaires.

Par ailleurs, l'extension des systèmes de monitoring des engins permettra d'améliorer la maintenance prédictive, réduisant ainsi les arrêts imprévus et augmentant la disponibilité des équipements.

La mise à niveau des systèmes d'information (SI) opérationnels et supports constituera un prérequis essentiel pour assurer l'interopérabilité et la performance des nouvelles solutions digitales.

Enfin, un tournant majeur sera marqué par le lancement du projet d'implémentation de la Blockchain par Marsa Maroc, visant à sécuriser et fiabiliser les échanges documentaires ainsi que les processus opérationnels, tout en s'alignant sur les initiatives nationales visant la tokenisation des processus et l'implémentation du framework des smart contracts. Ces avancées stratégiques permettront d'accroître la compétitivité du secteur et d'offrir une expérience client optimisée, fondée sur l'innovation et la transparence.

* 20 projets standards, et > 30 projets déclinés par trafic



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes

8. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS RIVERAINES

Poursuivant l'objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et du développement des communautés riveraines aux ports où elle opère, Marsa Maroc met en place de nombreuses actions qui se concrétisent à travers une implication directe, ou par l'intermédiaire d'associations qui œuvrent dans ce sens.



23

projets soutenus



600

enfants bénéficiaires d'un
programme de remédiation
scolaire



240

parents, accompagnés pour
renforcer leur rôle dans la
scolarisation et l'épanouissement
de leurs enfants



8

décernations du pavillon bleu
pour la plage «Ain Diab
extension»



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

POLITIQUE

Marsa Maroc structure son engagement autour de cinq axes majeurs, alignés à la fois avec ses valeurs d'entreprise et les priorités sociétales du pays :

Le sport

Promotion du sport national à travers le soutien de plusieurs associations et événements sportifs de premier plan.

Les disciplines en question sont le football, le judo, le tennis et les sports nautiques.



Le social

Cet axe se décline en deux dimensions que sont la promotion de la scolarisation des enfants en milieu défavorisé, et le développement social.



L'environnement

Soutien financier et logistique à plusieurs actions notamment celles en relation avec la propreté du littoral et la sensibilisation du jeune public à la protection de l'environnement.



Les arts vivants

Partenariats de sponsoring avec des associations culturelles opérant dans le théâtre notamment en faveur des jeunes.



Le métier

Soutien d'événements professionnels en relation avec notre métier d'opérateur portuaire et son rôle de maillon important dans la chaîne logistique nationale.

Ces engagements s'inscrivent dans une approche de proximité, à travers des actions dans les régions de présence de Marsa Maroc, et d'impact durable, avec une ambition constante d'élargir et de s'adapter aux besoins des communautés locales.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



48

Rapport
Financier
Annuel

MISE EN ŒUVRE

Sport

Depuis sa création en 2006, Marsa Maroc s'engage pour la promotion du sport avec lequel elle partage de nombreuses valeurs telles que le leadership, le dépassement de soi, le respect, la recherche de l'excellence, la performance et l'esprit d'équipe. Dans cette optique, Marsa Maroc apporte son soutien à plusieurs disciplines et événements sportifs générateurs d'émotions pour les citoyens et diffuseurs de valeurs positives auprès des jeunes :

Le football : pour le leadership, l'esprit d'équipe et l'excellence

Depuis plus de 16 ans, Marsa Maroc sponsorise fièrement l'équipe du Raja Club Athletic (RCA), dont les performances et le palmarès en font une équipe de référence au Maroc et en Afrique. En 2024, Marsa Maroc a franchi un pas supplémentaire dans son partenariat avec le RCA et apporte son soutien également à l'équipe féminine du club qui incarne des valeurs communes telles que la compétitivité, la performance et l'inclusion.

Le tennis : pour la performance et la résilience

Marsa Maroc associe, depuis 14 ans, son image au Grand Prix Hassan II de Tennis, seul tournoi du circuit ATP sur le continent africain.

La promotion et le soutien du tennis national par Marsa Maroc, se poursuit au-delà de ce grand événement, puisqu'elle parraine un jeune espoir national : Amine JAMJI qui évolue au sein de l'Océanic Club de Casablanca (OCC), club affilié à Marsa Maroc. Grâce à ses efforts et au soutien de Marsa Maroc, Amine a été sacré champion d'Afrique de la catégorie U18.

Les sports nautiques : pour le dépassement de soi

Du côté des sports nautiques, Marsa Maroc soutient le programme « Voile pour tous » initié par le Yacht Club de Mohammedia, qui dispense des cours de voile à des enfants défavorisés de la ville de Mohammedia.

Marsa Maroc soutient également plusieurs compétitions de surf comme le Pro Junior Morocco Mall qui

intègre le circuit des Junior Qualifying Series organisé mondialement par la World Surf League.

Le judo : pour la discipline, le respect et l'audace

Marsa Maroc soutient le judo à travers le sponsoring de l'association KODOKAN. Marsa Maroc promeut les valeurs caractéristiques du judo telles que le courage, le respect et l'honneur auprès des jeunes. Les élèves athlètes du club participent à plusieurs compétitions nationales, continentales et internationales.

Ce partenariat revêt également un aspect social en ouvrant la formation aux enfants des collaborateurs de Marsa Maroc à travers une école de judo dédiée.

Social

Diverses actions se complètent pour contribuer à couvrir les besoins sociaux les plus importants de nos communautés d'implantation :

Soutien à la Fondation Zakoura pour déployer six écoles de remédiation scolaire dans les provinces de

Nador, Mohammedia, El Jadida, Safi, Agadir et Laâyoune, sur une durée de 24 mois.

Accompagnement des programmes de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, en tant que membre du comité de soutien permanent.

La Fondation œuvre principalement en faveur de l'assistance des personnes en situation précaire ainsi que du développement durable. Reconnue d'utilité publique et présidée par SM le Roi Mohammed VI, cette Fondation s'investit dans la lutte contre la pauvreté et la marginalisation.

Financement de la rénovation d'une école primaire touchée par le séisme d'El Haouz.

Dans le cadre de son engagement sociétal, Marsa Maroc a financé une opération de rénovation d'une école primaire touchée par le séisme d'Al Haouz en partenariat avec l'association Trail Maroc. Les travaux engagés ont consisté en la rénovation, le redressement des murs, la peinture, l'aménagement du jardin extérieur, etc. Ceux-ci ont permis à l'école d'accueillir 55 enfants des villages avoisinants répartis en 4 classes.

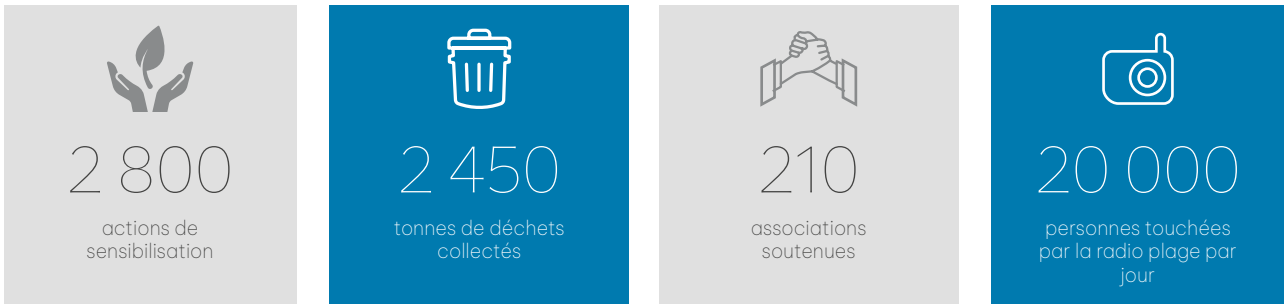


Environnement

Marsa Maroc est, depuis 14 ans, partenaire de l'opération « Plages Propres » portée par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. Marsa Maroc parraine ainsi la plage Madame Chouale (Ain Diab Extension) qui bénéficie d'un nettoyage, de la mise en place de sanitaires accessibles pour les personnes à mobilité réduite, de matériel de sauvetage et autres dispositifs pour le confort des estivants et le respect de cet espace naturel.

Concernant le volet animation et sensibilisation à l'environnement, Marsa Maroc mène diverses actions en collaboration avec des associations locales (Fédérations Sportives, Scouts, etc).

Le bilan de la saison 2024 de l'opération « Plages Propres » menée par les équipes de Marsa Maroc se présente comme suit :



Arts vivants

Nous apportons notre soutien à plusieurs associations et événements culturels tels que des pièces théâtrales, spectacles de comédie, spectacles pour enfants, concerts d'orchestre de musique, etc.

Métier

Marsa Maroc prend part à plusieurs salons, forums, conférences et colloques ayant pour thème la logistique, les ports et l'industrie de la mer.

En 2024, Marsa Maroc a apporté son soutien à plusieurs événements sectoriels ayant comme objectifs de rapprocher davantage la communauté portuaire et logistique nationale et africaine et de rassembler les acteurs du secteur pour débattre de problématiques communes. Parmi ces événements, le salon Logismed, les Rencontres Régionales de la Logistique à Agadir, les Tangier Logistics Days, le Forum Africain des Ports organisé à Cotonou au Bénin et le Salon Africain du Transport tenu à Abidjan.



MARSA MAROC MET UNE SCULPTURE DE L'ARTISTE FARID BELKAHIA À LA DISPOSITION DU MUSÉE MOHAMMED VI D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DE RABAT

La sculpture emblématique de l'ancien siège social de Marsa Maroc réalisée par Farid BELKAHIA, l'un des plus grands artistes marocains, il y a plus de 30 ans, a été mise à la disposition du Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain à Rabat.

Faisant partie de la collection de Marsa Maroc, cette sculpture magistrale haute de 12 mètres a été inaugurée à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du musée.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

MARSA
MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

50

Rapport
Financier
Annuel

LUTTE CONTRE L'ABANDON SCOLAIRE : MARSÀ MAROC MET EN PLACE 6 ÉCOLES DE RÉMÉDIATION SCOLAIRE AU PROFIT DE 600 ENFANTS DANS 6 RÉGIONS

Dans le cadre de son fort engagement en faveur de l'éducation, Marsa Maroc s'associe à la Fondation Zakoura pour mettre en place un programme de remédiation scolaire pour les élèves de la 3^{ème} à la 6^{ème} année du primaire issus de milieux défavorisés. L'objectif dudit programme est d'offrir un accompagnement pédagogique de qualité afin de renforcer les compétences académiques des élèves, de favoriser leur réussite scolaire et, par conséquent, de minimiser le risque qu'ils abandonnent l'école.

Six écoles de remédiation scolaire ont été mises en place à Nador, Mohammedia, El Jadida, Safi, Agadir et Laâyoune, accueillant cinq groupes de 20 élèves par année scolaire et par site. Ainsi, 600 élèves bénéficient de ce programme chaque année, pour un total de 1 200 élèves sur l'ensemble de la durée du programme.

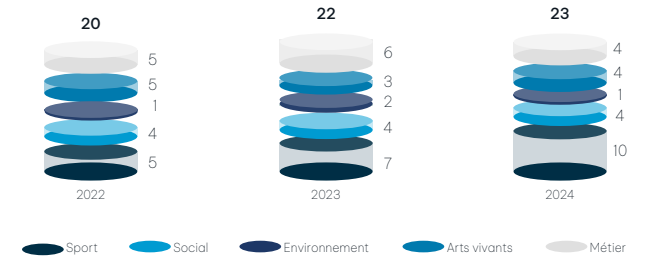
En complément, un programme d'éducation parentale a été conçu pour impliquer activement les familles dans le parcours scolaire de leurs enfants. Chaque année, 40 parents par site, soit un total de 240 parents, seront accompagnés pour renforcer leur rôle dans la scolarisation et l'épanouissement de leurs enfants.

Ce programme ambitieux d'ancrer durablement l'importance de la scolarisation au sein des communautés locales, en réduisant les inégalités scolaires et en renforçant l'implication des familles. Par cette initiative, un cadre pédagogique solide est offert aux élèves les plus vulnérables, leur donnant ainsi les moyens de construire un avenir meilleur.

PERFORMANCE

Dans un souci d'accroître l'étendue de notre impact et mieux partager les fruits de notre performance, nous augmentons régulièrement le nombre de nos actions, ainsi que le budget associé.

Nombre et répartition des actions de sponsoring et de mécénat



PERSPECTIVES

Nous ambitionnons d'ancrer davantage nos actions dans nos régions d'implantation, où les attentes de nos communautés riveraines sont fortes. Nous affinerons pour cela notre politique et le budget associé pour le lier à nos performances.

Nous envisageons de nous appuyer sur de nouveaux partenaires locaux, en particulier dans le domaine social et éducatif.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



CONDUIRE NOS ACTIVITÉS AVEC TRANSPARENCE ET INTÉGRITÉ



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

MARSA
MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

52

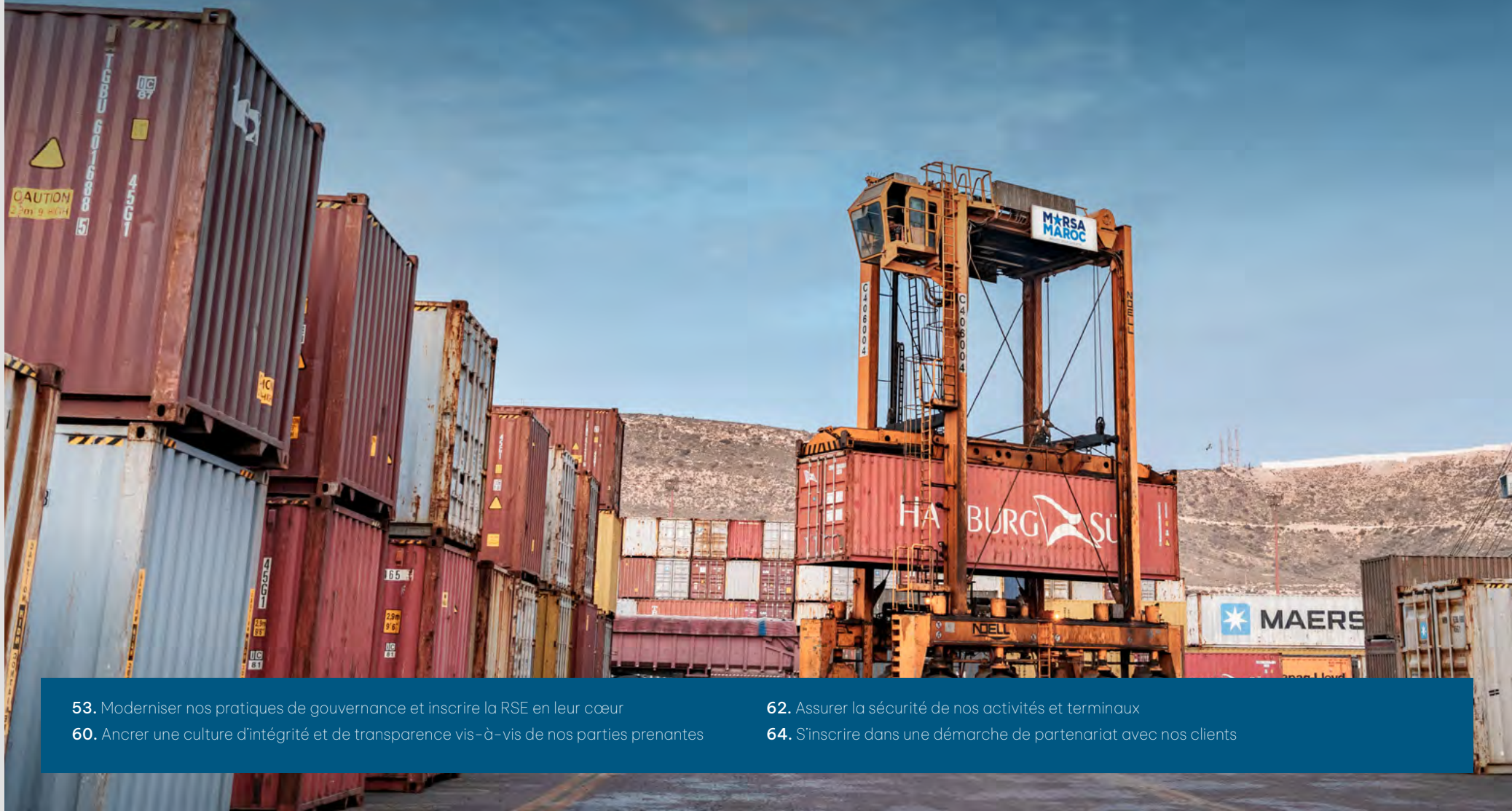
Rapport
Financier
Annuel

53. Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur

60. Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes

62. Assurer la sécurité de nos activités et terminaux

64. S'inscrire dans une démarche de partenariat avec nos clients





Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

9. MODERNISER NOS PRATIQUES DE GOUVERNANCE ET INSCRIRE LA RSE EN LEUR COEUR

Nos instances de gouvernance font appel à l'expérience et l'expertise de nos administrateurs et dirigeants qui concourent à la définition de notre mission et de notre stratégie RSE.

Nous souhaitons porter ces organes aux meilleurs standards de gouvernance, par leur évaluation régulière, la promotion de la parité et la nomination d'administrateurs indépendants.



10

réunions de
l'organe
délibérant



96%

de taux de
participation
aux réunions
de l'organe
délibérant



10%

de femmes
parmi les
membres
de l'organe
délibérant

NOTRE MODE DE GOUVERNANCE

Marsa Maroc a réalisé, courant 2024, la transformation de son système de gouvernance par le choix de la forme juridique moniste (à Conseil d'Administration).

Pour rappel, Marsa Maroc avait adopté, à sa création en 2006, un mode de gouvernance dualiste à Conseil de Surveillance et à Directoire.

Toutefois, face à l'évolution du paysage juridique des entreprises publiques et en quête constante de l'excellence et de la performance de la gouvernance et de la gestion, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société, tenue le 25 juin 2024, a décidé d'adopter le mode moniste. Le Conseil d'Administration, réuni le même jour, a décidé la dissociation des fonctions de la Présidence du Conseil d'Administration et de la Direction Générale.

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie à la même date, a, également, procédé à la nomination des administrateurs de la Société et ce, pour un mandat de 6 ans.

Ces changements ont accompagné, courant l'année 2024, l'adoption de la nouvelle identité visuelle de la marque Marsa Maroc.

Enfin, et dans l'objectif d'instaurer une gouvernance plus agile, la Société prévoit, courant 2025, de finaliser le processus de déploiement de la digitalisation des instances de gouvernance, s'alignant, ainsi, sur les bonnes pratiques internationales en la matière.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Nomination des membres

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Fouad BRINI.

Les membres du Conseil d'Administration, tous non-exécutifs, sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

En termes de représentativité de genre au sein de l'organe délibérant, la proportion de femmes est passée de 20% (début 2024) à 10% (depuis septembre 2024) et ce, suite au changement du représentant permanent du Régime Collectif d'Allocation de Retraite par la désignation d'un représentant de sexe masculin.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés tenant compte de leur expertise en management, stratégie et finance ainsi que de leur connaissance des secteurs portuaire et logistique, notamment, dans les entreprises publiques.

Des expériences et des compétences variées et complémentaires :



Missions et fonctionnement

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société, notamment, stratégiques, économiques et financières et veille à leur mise en œuvre.

Le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration arrête les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion à présenter à l'Assemblée Générale, en vue de leur approbation, conformément à la législation en vigueur. Le Conseil d'Administration arrête, également, les comptes semestriels.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'information destinée aux actionnaires et au public, prévue par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'Administration traite des sujets critiques qui lui sont remontés, en s'appuyant, au besoin, sur les différents Comités spécialisés. A ce titre, aucune préoccupation critique ne lui a été remontée en 2024.

L'indépendance

L'Assemblée Générale Ordinaire a procédé, en date du 20 juin 2023, à la nomination de M. Mustapha EL OUAFI en qualité de Membre Indépendant du Conseil de Surveillance. Il a, ensuite, été nommé Administrateur Indépendant par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 juin 2024.

À l'exception du membre indépendant, les autres administrateurs n'ont pas perçu de rémunération au titre de l'exercice 2024.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom et fonction au sein du CA	Date de début de mandat	Année de fin de mandat (Approbation des comptes par l'assemblée générale)	Autres mandats en cours	Taux de présence effective aux réunions de l'organe délibérant	Membres du Comité stratégie et investissements	Membres du comité nomination rémunération et gouvernance	Membres du comité audit et risques
Fouad BRINI Président du Conseil d'Administration	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil de Surveillance de TMSA Président des Conseils d'Administration de TMPA - NWM - TMZ - TMI - FTM et NADOR WEST MED Bétoya Industriel & Logistic Zone Administrateur au sein des Conseils d'Administration de TAC - TOS - TFZ - SAPT - SGPTV et ZAEF Président Directeur Général du Conseil d'Administration de TMSA Participations Représentant permanent de TMSA Participations au sein des Conseils d'Administration de SATT et TMDL 	100%			
Mehdi TAZI RIFFI Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Président du Directoire de TMSA Représentant permanent de TMSA au sein du Conseil d'Administration de TMPA - TMSA Participations - TMI - FTM - ZAEF Représentant permanent de TMSA Participations au sein des Conseils d'Administration de NWM - TMZ - TAC - TOS - TFZ - Tanger Med Utilities et CIRES TECHNOLOGIES Membre du Conseil d'Administration de Tanger Med Engineering - CTHZF et NADOR WEST MED Bétoya Industriel & Logistic Zone Président Directeur Général du Conseil d'Administration de MEDHUB - Tanger Med Dev Log - Green Med Energies et Integrated Logistics Hub 	100%	Président	✓	
Anouar EL JABBARI Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Directeur Général de la Fondation de Tanger Med Administrateur au Conseil d'Administration de TMU Président de l'Association Dalia des Sports Nautiques (ADSN) 	100%		✓	✓
Loubna GHALEB Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Directoire de TMSA Représentant permanent de TMSA Participations au sein du Conseil d'Administration de TMPA Représentant permanent de TMZ au sein des Conseils d'Administration de TAC - TOS et TFZ Membre du Conseil d'Administration de Tanger Med Dev Log - TMZ - TMSA Participations - TMI - MEDHUB - Tanger Med Utilities - CIRES TECHNOLOGIES - CTHZF - Green Med Energies et Integrated Logistics Hub 	100%	✓		
Mustapha EL OUAFI Administrateur indépendant	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> CDG : Membre indépendant du CAR CTM : Administrateur Indépendant Aya Gold & Silver Maroc - Zgounder Millenium Silver Mining et Boumaadine Global Mining ; Président du Conseil d'Administration 	90%			Président
Tanger Med Dev Log représentée par Mehdi TAZI RIFFI Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029		100%			
L'ANGSPE représentée par Khalid EL HATTAB Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil d'administration de : la Société de Développement de la Lagune Marchica Med - I e Fonds d'Equipement Communal - La Société d'Aménagement pour la Reconversion de la Zone Portuaire de Tanger Ville - TMPA - Maroclear - Société Nationale d'Aménagement Communal, Société de Gestion du port de Tanger Ville - AL BARID BANK - Société Nador West Med Membre de la commission de surveillance de la CDG 	100%	✓	✓	✓
RCAR représenté par Mehdi BOURISS Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Directeur Général de CDG Capital Président des Conseils d'Administration de CDG Capital Gestion - CDG Capital Bourse et AJAR INVEST Représentant permanent de CDG au sein de MAGHREB TITRISATION Administrateur au sein des Conseils d'Administration de la BOURSE DE CASABLANCA et Maroclear Représentant de CDG Capital au sein du Conseil d'Administration de la Fondation CDG 	70%	✓	Président	✓
Wafa Assurances représentée par Bouker JAI Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Mandat d'administrateur : CIMR, Attijari Bank Tunisie, CBAO, SIB, SCB, et Attijari bank Europe, A6 Immobilier. Représentant permanent de Wafa Assurance en tant qu'administrateur : Attijari Assurance Tunisie, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun, Pro Assur, Wafa Life Insurance Egypt, A6 Immobilier, Lesieur, SUTA, Sucrunion, Akwa Africa, Cosumar, Wafa Takaful, Société de Seils de Mohammedia, OPCI Educapital SPI, Atlas Hospitality Morocco, Al Mada Ventures. Représentant permanent de Wafa Assurance au Conseil de Surveillance : Inter Mutuelle Assistance Président Directeur Général : Wafa Assurance, Panorama, Wafa Real Estate Investment, Wafa Real Estate Management, Wafa Assurance Immo Invest, Wafa Assurance Movie Theater Company, CDV Promotion. Président du Conseil d'Administration: Wafa Ima Assistance, OPCI CDV Patrimoine. 	100%	✓	✓	✓
CMR représentée par M. Mohammed Jaber KHEMLICHI Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil d'Administration des OPCI suivants: «CMR O Stone»-»CMR A Stone»-»CMR L Stone»-»CMR MF Stone»-»CMR T Binayate»-»CMR R Patrimoine» Membre du Conseil de Surveillance au sein des sociétés «LAKHYAYTA PARK INDUSTRIES» et «SOUALEM PARK INDUSTRIES» 	100%	✓	✓	✓



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes



Rapport Financier Annuel



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



56

Rapport
Financier
Annuel

COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil d'Administration a institué, en son sein, trois Comités spécialisés comme suit:

- Le Comité Audit et Risques ;
- Le Comité Stratégie et Investissements ;
- Le Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.

Le comité Audit et Risques (CAR)



Nomination des membres

Les membres du CAR sont désignés par le Conseil d'Administration, sur avis du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.

Missions et fonctionnement

Le CAR est chargé d'apprécier le dispositif de contrôle interne au sein de la Société et fait réaliser, au besoin, les audits externes et évaluations nécessaires pour apprécier ce contrôle.

Le CAR examine, également, la charte, le plan d'audit interne et les rapports d'audit interne et externe, émet un avis sur le choix des auditeurs externes, examine les principes comptables et apprécie la gestion et la maîtrise des risques.

Le CAR examine, par ailleurs, les questions relatives aux comptes et documents financiers présentant un intérêt méthodologique ou susceptibles de générer des risques.

Le CAR examine la politique de distribution des dividendes. Il émet une recommandation sur le choix des Commissaires aux Comptes et il est chargé du suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés.

Le CAR analyse les états financiers semestriels et annuels, avant qu'ils ne soient arrêtés par le Conseil d'Administration et avant leur publication.

Le CAR est chargé du suivi de l'efficacité du système de gestion des risques liés à la Société. Il assiste le Conseil d'Administration lorsque celui-ci apprécie l'efficacité du système de gestion des risques et valide les plans





Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



57

Rapport
Financier
Annuel

d'actions permettant d'atténuer et de maîtriser les risques majeurs identifiés. Le Comité examine, également, la politique des achats de la Société, avant approbation par le Conseil d'Administration.

En 2024, une réunion du CAR a traité les points suivants:

- la présentation de l'état d'avancement du plan d'audit 2024 et des indicateurs de performance de l'audit interne 2024 ;
- la présentation du plan d'audit de l'année 2025 ;
- l'état d'avancement du plan d'actions de traitement des risques prioritaires ; et
- l'état d'avancement de la feuille de route du système de management des risques.

Le Comité Stratégie et Investissements (CSI)



6

membres



2

réunions en 2024



83%

de taux de
participation aux
réunions



17%

de femmes parmi
les membres

Nomination des membres

Les membres du CSI sont désignés par le Conseil d'Administration sur avis du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.

Missions et fonctionnement

Le CSI émet un avis sur la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques et suit l'état d'avancement de la mise en œuvre desdites orientations.

Le Comité examine, également, les projets de développement en matière de croissance interne et externe, ainsi que les propositions relatives aux opérations de financement significatives.

Le Comité examine, par ailleurs, les projets d'implantation à l'étranger et, en matière d'investissement, il donne son avis sur les programmes d'investissements pluriannuels et leurs financements et examine les budgets annuels et leurs mises à jour.



Le Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance (CNRG)



Nomination des membres

Les membres du CNRG sont désignés par le Conseil d'Administration, sur avis dudit Comité.

Missions et fonctionnement

Le CNRG émet un avis sur les propositions de nomination aux mandats d'administrateur ou de membre des Comités spécialisés.

Le CNRG a, également, pour mission d'évaluer les critères de compétence pour les administrateurs et membres des Comités spécialisés ainsi que les critères d'indépendance des Administrateurs Indépendants.

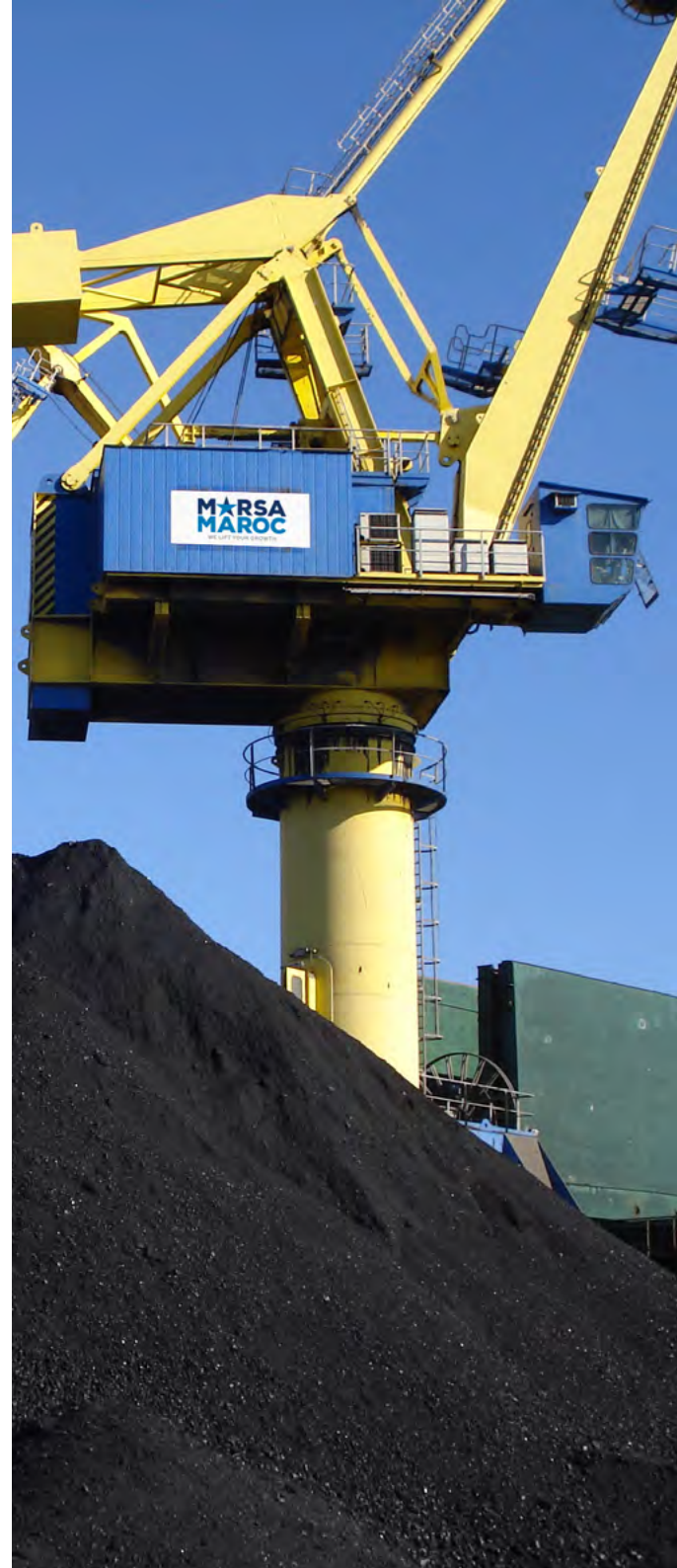
Le CNRG est, par ailleurs, chargé de l'élaboration et de la mise à jour de la procédure de nomination des Administrateurs Indépendants au sens de la loi 17-95 relatives aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et conformément à la loi 40.22 fixant le nombre des Administrateurs Indépendants au sein des organes délibérants des entreprises publiques, ainsi que les conditions et la procédure de leur nomination.

Le CNRG examine la politique de rémunération et de recrutement au sein de la Société et formule, le cas échéant, des recommandations au Conseil d'Administration. Il émet également son avis sur la rémunération des Administrateurs Indépendants.

Le CNRG est, également, chargé du suivi des questions relatives à la gouvernance d'entreprise. Il a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans l'adaptation du système de gouvernance. A cet effet, il réalise une évaluation périodique dont il soumet les conclusions au Conseil. Il assure également le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de cette évaluation. Le CNRG supervise et suit, par ailleurs, l'évaluation externe relative au fonctionnement des organes de gouvernance, réalisée tous les quatre ans.

Le CNRG est chargé de la rédaction et des modifications des Chartes des Comités spécialisés et supervise l'élaboration et les mises à jour du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

Le CNRG procède à l'examen et à la validation du Code de Déontologie Boursière de la Société.





Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

MARSA
MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

59

Rapport
Financier
Annuel

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, par le Directeur Général.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers et rend compte au Conseil d'Administration, des résultats, perspectives et faits marquants de la Société.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le montant global de la rémunération annuelle versée aux principaux dirigeants de Marsa Maroc au titre de l'exercice 2024, s'élève à 10,9 millions de dirhams.

Cette année a connu une gouvernance avec un mode dualiste au premier semestre, puis un mode moniste au second. En conséquence, le montant de la rémunération annuelle versée aux dirigeants est répartie comme suit :

- 5,06 millions de dirhams versés au Directoire au titre de la période de janvier à juin 2024 ;

- 5,84 millions de dirhams versés aux principaux dirigeants de la Société au titre de la période de juillet à décembre 2024.





Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

10. ANCRER UNE CULTURE D'INTÉGRITÉ ET DE TRANSPARENCE VIS-À-VIS DE NOS PARTIES PRENANTES

Marsa Maroc érige l'intégrité en principe fondamental de la gestion des affaires, en veillant à la prévention de la corruption active et passive, des conflits d'intérêts et des délits d'initiés.

Marsa Maroc veille à la protection des données personnelles de ses parties prenantes, avec lesquelles elle entretient des relations empreintes de transparence dans le respect des règles déontologiques.

0

incident de
corruption ou de délit
d'initié signalé

POLITIQUE

Marsa Maroc s'assure de préserver une culture d'éthique et de transparence et veille au respect des lois et réglementations en vigueur. Par ailleurs, la Société s'efforce, également, de lutter contre les pratiques illicites de fraude, de corruption et autres, par la mise en place de processus clairs et rigoureux au niveau de chaque activité exercée par la Société, ainsi que par la mise en garde des prestataires externes contre le recours à de telles pratiques, dans le cadre de leur collaboration avec elle. Marsa Maroc dispose d'un corpus de documents qui rappellent les règles d'éthique et de déontologie régissant les relations avec ses parties prenantes. Ces documents se présentent comme suit :

- le Code de Déontologie Boursière communiqué aux personnes initiées ;
- le Règlement des Achats et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Travaux (CCAGT), publié sur le site web de la Société ;
- le Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance ainsi que la Charte de l'Administrateur et les Chartes des Comités Spécialisés y annexées, mis à la disposition des administrateurs. Ce Règlement ainsi que les chartes des Comités Spécialisés qui le composent, sont régulièrement mises à jour, la dernière mise à jour effective datant de fin 2022.
- Ces documents sont largement diffusés et des formations sont régulièrement organisées afin d'explicitier ces règles aux collaborateurs et répondre à leur questions.
- Une adresse courriel, largement diffusée, est également à la disposition des collaborateurs qui souhaitent soulever un sujet à ce propos.





Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



61

Rapport
Financier
Annuel

MISE EN ŒUVRE

Les engagements éthiques s'appliquent à tous les niveaux et à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qui sont imprégnés d'une véritable culture de respect des procédures. En cas de doute, par un collaborateur de la Société, sur un sujet éthique, celui-ci peut se référer à sa hiérarchie, conformément au Code de Déontologie Boursière.

Une formation portant sur la déontologie boursière d'une société anonyme cotée en bourse et la prévention des

délits d'initié a été organisée en 2023 au profit des cadres dirigeants et des personnes initiées au sein de la Société.

Elle a permis de sensibiliser les personnes concernées sur la maîtrise des règles de diffusion et d'utilisation de l'information privilégiée ainsi que les sanctions applicables, de connaître les critères de qualification d'une information importante ainsi que les outils et les mécanismes de prévention des délits d'initié et enfin d'acquérir les bons réflexes à adopter pour prévenir les délits d'initié.

FOCUS

LA PRÉVENTION DU DÉLIT D'INITIÉ

La Société porte une grande importance à la prévention du délit d'initié, de par sa cotation à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Pour cela, la Société se réfère aux dispositions nationales qui régissent les pratiques de bonne gouvernance, notamment, le Code Marocain de Bonnes Pratiques de Gouvernance des Établissements et Entreprises Publics et les Circulaires de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux (AMMC).

Le Code de Déontologie Boursière de la Société, mis à jour en 2021, a pour objectif de « définir les règles d'intervention des collaborateurs sur les titres de la Société et de décrire les règles qui s'imposent à eux, dans la mesure où lesdits collaborateurs sont susceptibles, de par leurs fonctions, d'avoir accès de manière régulière, occasionnelle ou fortuite à des informations privilégiées relatives à la Société ».

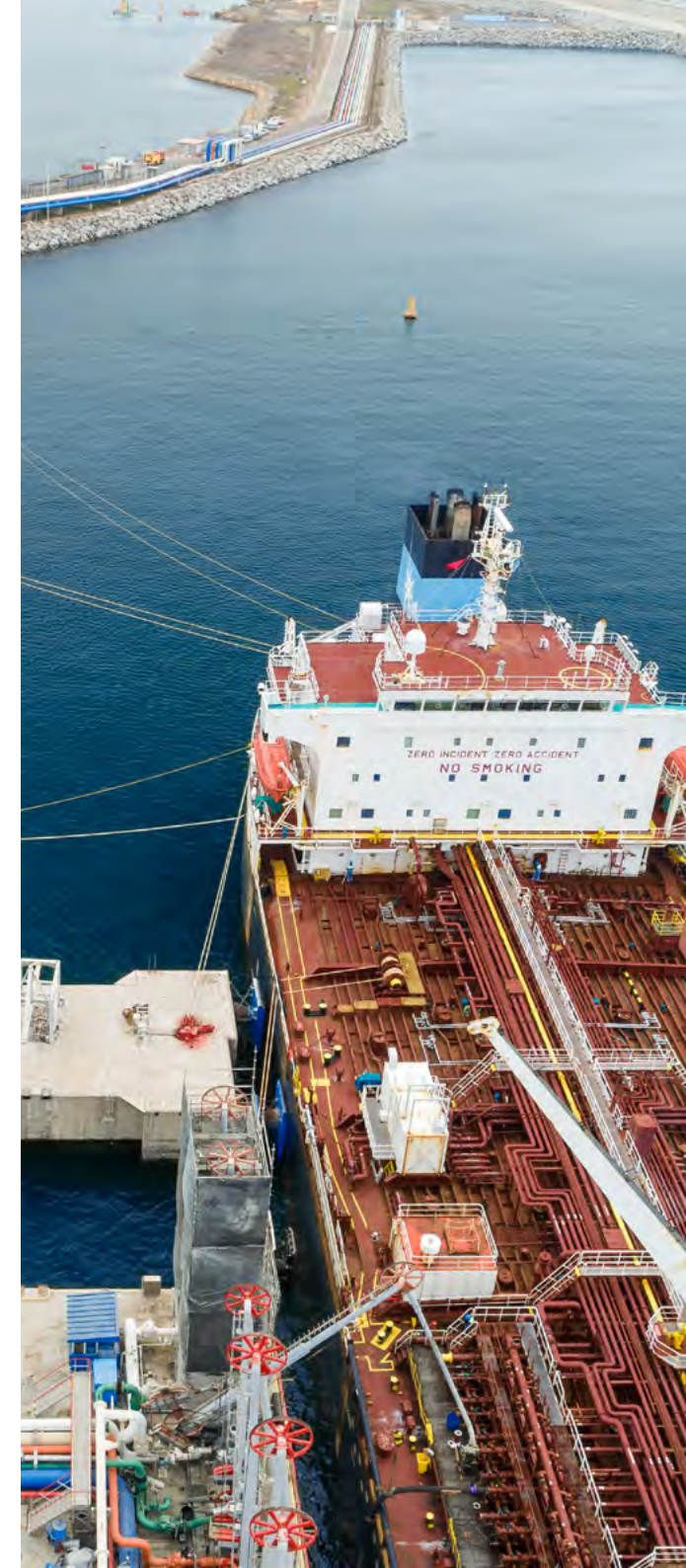
Ce Code est diffusé régulièrement aux personnes identifiées comme étant « initiées » permanentes ou occasionnelles, de par leurs positions ou fonctions à Marsa Maroc, qui disposent, directement ou indirectement, d'informations privilégiées pouvant avoir une influence significative sur le cours en bourse du titre de la Société.

La fonction de responsable de la Déontologie Boursière est assurée par la Directrice de la Stratégie qui se porte garante du respect permanent des règles déontologiques par les initiés. Sa position hiérarchique permet de garantir son indépendance par rapport aux autres fonctions opérationnelles de la Société.

PERFORMANCE

Aucun incident de corruption n'a été relevé ces trois dernières années. Aucun cas significatif de non-conformité aux lois et réglementations et aucune amende associée n'a été payée par la Société ces trois dernières années.

Enfin, aucune fuite, vol ou perte de données clients n'a été identifiée par la Société et aucune plainte n'a été reçue par elle, à ce sujet.



11. ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS ACTIVITÉS ET TERMINAUX

La sécurité de nos activités et terminaux constitue un levier stratégique du fait de son incidence directe sur la performance globale de l'entreprise.

Notre démarche systémique, intégrant la prise en compte de cet enjeu dans toutes nos opérations et processus, implique la mise en place d'une politique active de prévention des risques et des vulnérabilités liées aux trafics, à la cybersécurité et au terrorisme. Une priorité est également donnée à l'application de mesures préventives des risques relatifs à la manipulation des marchandises dangereuses et/ou polluantes.

POLITIQUE

Marsa Maroc dispose d'un plan d'opérations interne et d'un plan de sûreté pour chaque infrastructure portuaire, afin d'exercer sa responsabilité sur les volets suivants :



MISE EN ŒUVRE

Le déploiement de notre politique de prévention et de gestion des risques s'appuie sur un ensemble d'actions complémentaires visant le renforcement et la maîtrise de la sécurité des installations portuaires, des bâtiments, des navires et des marchandises.

Ci-dessous les actions actuellement déployées au niveau de certains terminaux :

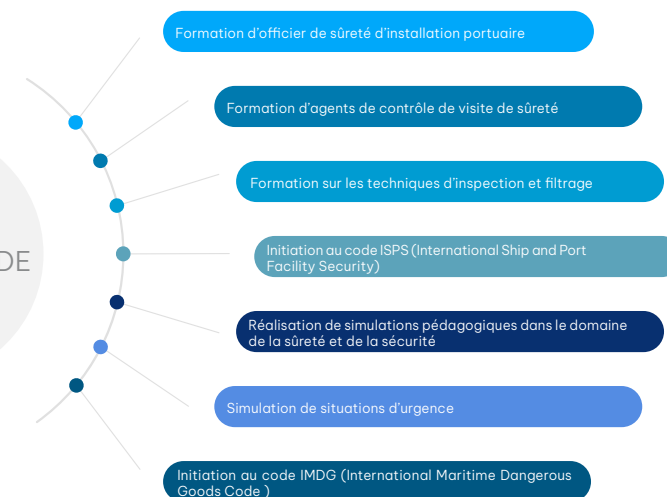
- recrutement d'agents de sécurité supplémentaires chargés du gardiennage des zones de stockage et déploiement d'une brigade de sécurité opérant 24h/24 et 7j/7 ;
- renforcement du contrôle et des restrictions

d'accès aux terminaux ainsi qu'aux zones de travail et de stockage ;

- mise à jour du système de vidéo-surveillance des locaux et des terminaux avec l'affectation d'opérateurs spécialisés pour la gestion sans interruption des postes de surveillance ;
- mise en conformité des moyens mobiles de lutte contre les incendies et leur maintenance préventive et curative ;
- mise en place d'une solution numérique de gestion des rondes au niveau du port de Mohammedia. Cette action est amenée à être généralisée aux autres ports ;
- formation et sensibilisation aux normes QSE.

S'inscrivant dans le cadre de notre politique de sécurité et de prévention des risques, la formation est un élément essentiel au succès de nos engagements. Nous avons initié un dispositif de formation exhaustif couvrant différentes thématiques et faisant appel à des simulations.

FOCUS SUR LE DISPOSITIF DE FORMATION



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes



Réalisation d'un audit de sécurité au port de Mohammedia (DEPM)

Dans le cadre de son système de management de la sécurité, la DEPM est assujettie à de nombreux audits de sécurité sur la base de la réglementation marocaine et de la norme ISO 45001.

Dans un souci d'amélioration, il a été décidé de soumettre la sécurité des activités de la DEPM à un audit spécifique Oil & Gas afin de déceler les opportunités d'amélioration. Marsa Maroc a confié la réalisation de cet audit à un organisme spécialisé reconnu à l'international.

L'audit couvre les aspects suivants :

- l'évaluation de la documentation ;
- l'évaluation de l'intégrité et la sécurité globale et intrinsèque des installations ;
- l'évaluation de l'organisation adoptée pour assurer la sécurité des installations ;
- l'évaluation du programme de gestion des situations d'urgence ;
- l'évaluation du dispositif de maîtrise des risques d'incendie et d'explosion ;
- l'évaluation de la conformité réglementaire et normative des installations existantes ;
- l'évaluation de la sécurité des opérations d'exploitation et leurs impacts sur la sécurité des installations.

La principale piste d'amélioration relevée consiste en la mise en place d'une démarche structurée de gestion des risques industriels (process safety management).

L'audit a également permis de souligner certains points forts, notamment la maîtrise des opérations, la disponibilité des moyens de lutte contre les incendies, ainsi que la fréquence des formations, des entraînements et des actions de sensibilisation.



Actualisation des POIs des ports

Quatre ports (DEPA, DEPN, DEPC-TCR et DEPS) ont procédé à l'actualisation de leurs POIs (Plan Opérationnel Interne). Ces plans ont pour objectif d'organiser la réponse du site à une situation de crise (incident/accident) afin de protéger le personnel, les installations et le matériel.



Détection de gaz

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de sécurité dans les terminaux gérés par Marsa Maroc au port de Mohammedia, la DEPM a procédé au renouvellement de l'installation de détection de fuite de gaz dans l'ensemble des cinq postes opérationnels ainsi que dans la principale chambre à vannes.

L'opération a consisté en l'installation de détecteurs de gaz de dernière génération équipés de dispositifs d'alertes sonores et visuelles locaux en plus des alarmes centrales.

Le système est géré par des centrales de commandes intelligentes.

PERSPECTIVES

- Réalisation par la DEPJL d'un audit de sécurité de ces installations pétrolières, compte tenu de l'évolution du trafic des hydrocarbures au port de Jorf Lasfar ;
- Mise à jour des PCAs (plan de continuité d'activité) des ports. Le PCA le plus récent a été élaboré par les ports lors de la pandémie liée au virus Corona. Dans une approche anticipative, ce plan devra être mis à jour, afin de prévoir les scénarii de continuité du travail en cas de survenance d'un événement à même d'impacter la disponibilité des moyens humains et matériels du port ;
- Actualisation des POIs du reste des ports ;
- Déploiement des plans d'actions issus des audits de sécurité.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



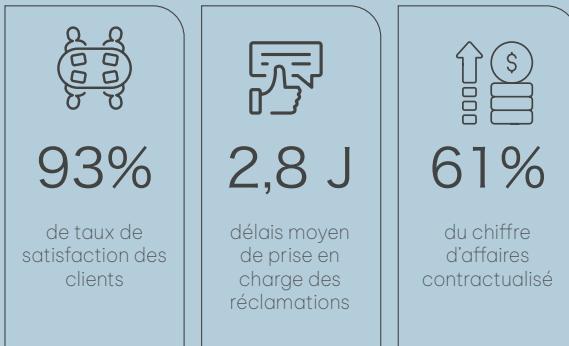
Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

12. S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE PARTENARIAT AVEC NOS CLIENTS :

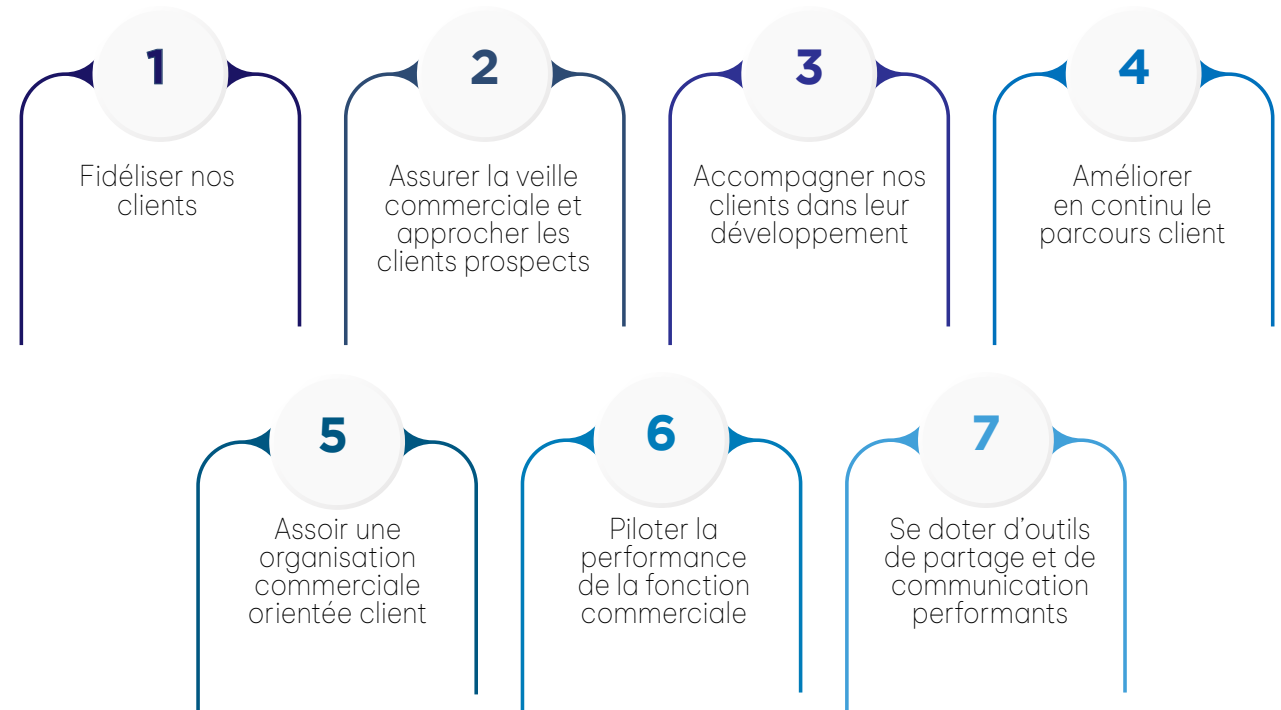
Nous avons inscrit la satisfaction de nos clients au centre de nos priorités. Nous mettons ainsi tout en œuvre pour répondre à leurs attentes et entretenir avec eux des relations de partenariat pérennes basées sur l'écoute, l'accompagnement, la proximité et la transparence.



POLITIQUE

Marsa Maroc œuvre au quotidien à renforcer les performances et l'efficacité de son système de management de la qualité, en s'appuyant sur

l'engagement et la mobilisation de ses collaborateurs autour de la « culture client ». À cet effet, notre politique commerciale s'articule autour des sept axes suivants :



Cette politique permet une connaissance fine des besoins des clients et le développement d'offres et de solutions logistiques adaptées à leur besoins.

Elle s'appuie sur une digitalisation des processus ainsi qu'une communication de proximité.

MISE EN ŒUVRE

La démarche de performance opérationnelle de Marsa Maroc intégrant les besoins des clients et les exigences opérationnelles, adresse trois principales attentes relatives à la satisfaction clients :

- la maîtrise des opérations portuaires et l'accélération des flux ;
- l'obtention d'une information fiable et en temps réel sur l'état d'avancement des opérations portuaires ;
- la préservation de l'intégrité de la marchandise et de la sûreté des navires.



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



65

Rapport
Financier
Annuel

PERFORMANCE

Depuis 2015, la certification ISO 9001 de tous nos sites opérationnels reconnaît nos efforts pour répondre aux besoins et satisfaire les exigences de nos clients. Ces derniers peuvent saisir leurs interlocuteurs au niveau des ports ou du siège pour toute réclamation. En 2024, le nombre de réclamations s'est établi à 958. Nos délais de prise en compte de ces réclamations ont oscillé entre prise en charge sans délai et 8 jours selon les ports.



Délai moyen de moins de

2,8 J

pour la résolution
des réclamations clients



93%

de taux de satisfaction
des clients

Nous réalisons des enquêtes de satisfaction sur tous nos sites pour vérifier l'adéquation de nos services aux attentes de nos clients. En 2024, le taux de satisfaction a atteint en moyenne 93%.

FOCUS

CABOTAGE DU CLINKER ENTRE LES PORTS D'AGADIR ET LAÛYOUNE

Afin de répondre aux besoins de ses clients en termes de décarbonation de leur chaînes logistiques, Marsa Maroc a offert à l'un de ses comptes-clés une solution logistique intégrée comprenant la manutention et le transport maritime du clinker entre les ports d'Agadir et de Laâyoune.

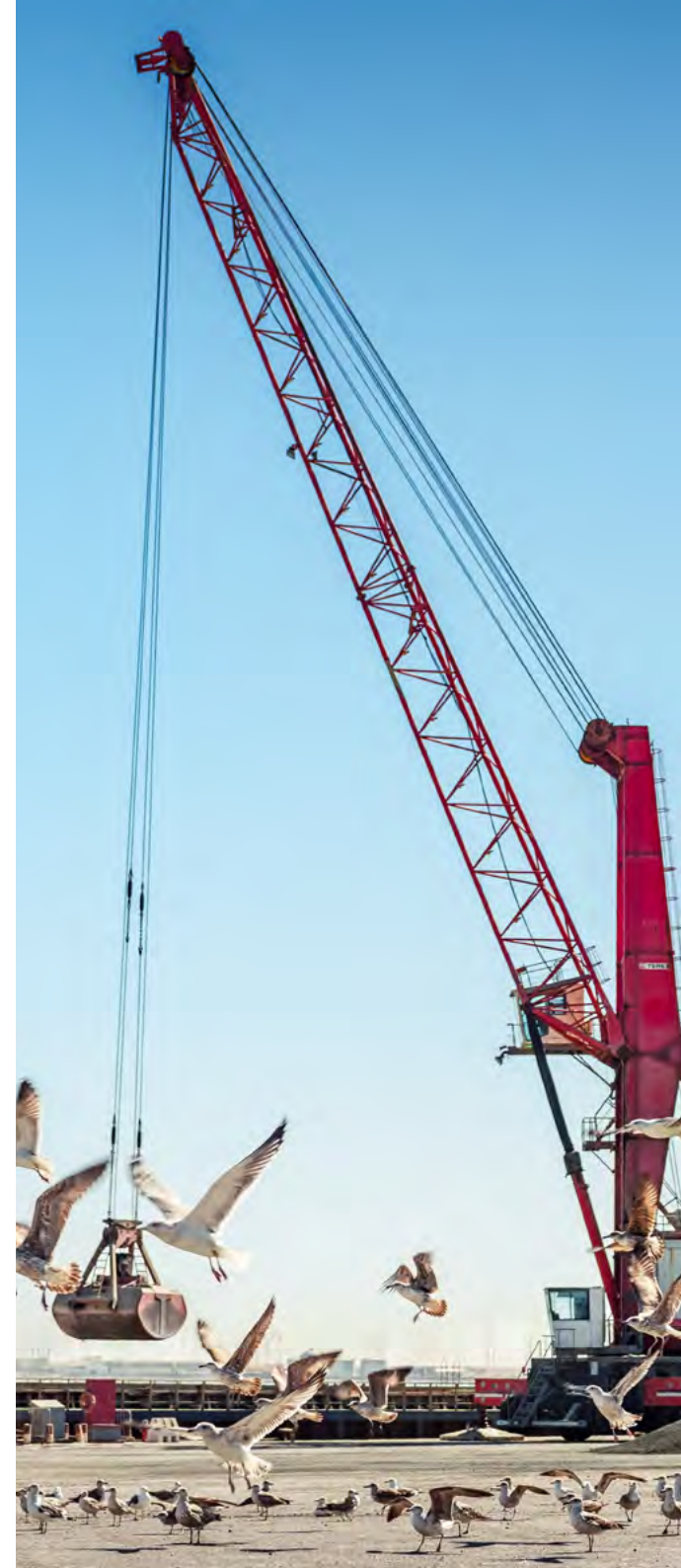
Ce shift modal du terrestre au maritime, pour le transfert du clinker, a permis de remplacer l'équivalent du chargement de l'ordre de 250 camions par une seule cargaison maritime induisant ainsi les impacts suivants :

- réduction de l'empreinte carbone relative à cette opération de l'ordre de 60% ;
- décongestionnement des routes ;
- réduction du risque d'accidents sur les routes ;
- baisse de la nuisance sonore sur le trajet des camions.

A l'issue de la première phase de cette opération, Marsa Maroc s'est vue décerner le trophée du meilleur logisticien de l'année 2024 dans le cadre d'un événement dédié à la logistique verte, organisé par le client en question.

PERSPECTIVES

- reconduction du contrat de cabotage du clinker entre les ports d'Agadir et de Laâyoune ;
- généralisation de l'offre du cabotage à d'autres clients ;
- déploiement d'autres fonctionnalités pour le portail client, notamment :
 - le traitement digitalisé des réclamations clients permettant la création et le suivi de leurs réclamations en ligne ;
 - le suivi des opérations en temps réel.





ANNEXES



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

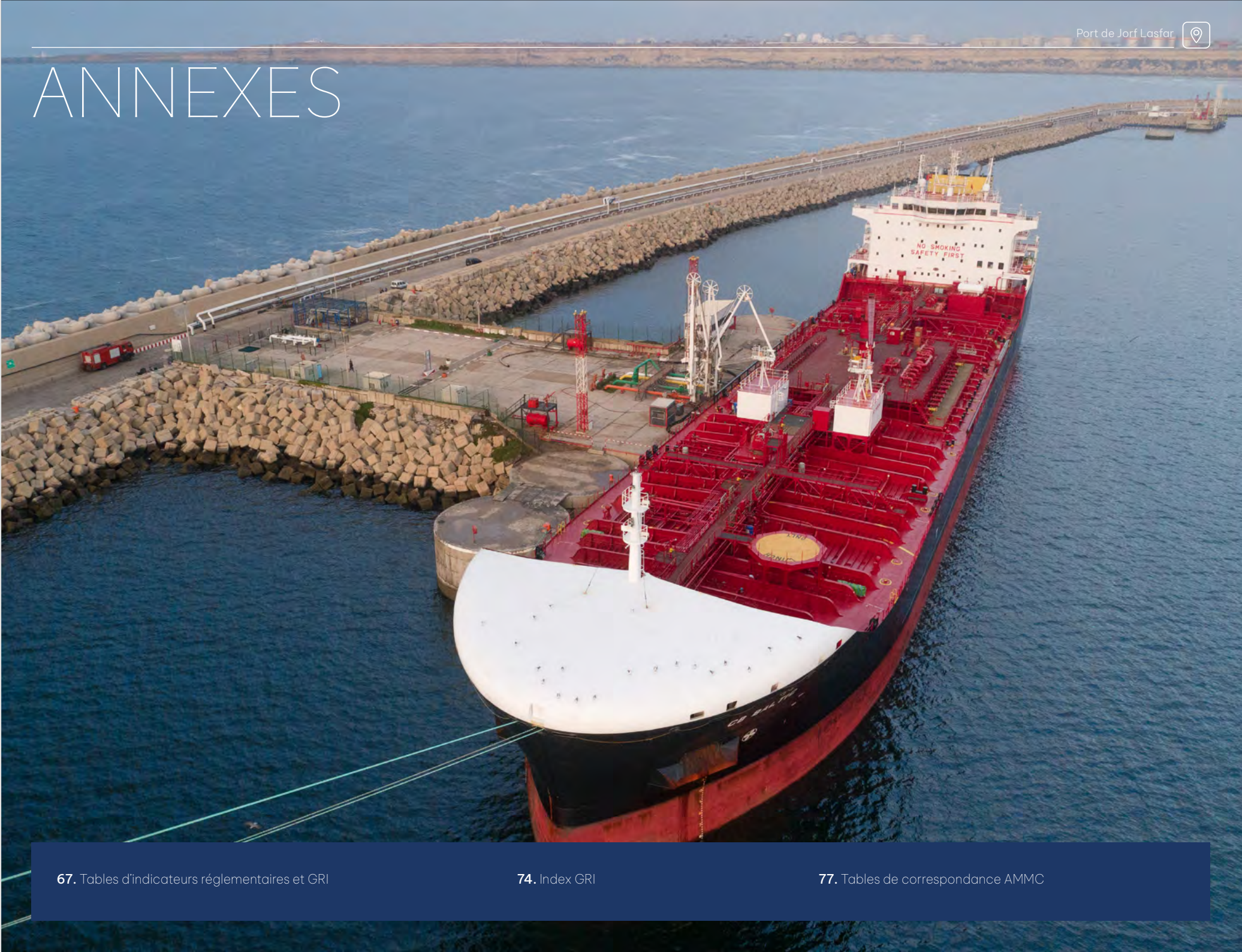


Rapport
Financier
Annuel

67. Tables d'indicateurs réglementaires et GRI

74. Index GRI

77. Tables de correspondance AMMC



Correspondance entre nos enjeux matériels et les éléments spécifiques GRI

Enjeux matériels	Éléments spécifiques GRI
Qualité de la relation client	
Éthique et transparence	GRI-205 / Lutte contre la corruption – GRI 418-1 / Confidentialité des données clients
Bonnes pratiques de gouvernance	
Achats responsables	GRI 204-1/ Pratiques d'achats – GRI 308/ Évaluation environnementale des fournisseurs – GRI 414/ Évaluation sociale des fournisseurs
Sécurité des activités et terminaux	
Innovation et terminaux intelligents	
Santé, Sécurité et Bien-être au travail	GRI 401 / Emploi – GRI 403 / Santé et Sécurité au travail
Développement des compétences et gestion de carrières	GRI 404/ Formation et enseignement
Culture de la performance	
Parité	GRI405/ Diversité et égalité des chances
Changement climatique	GRI 201/ Performance économique – GRI 302/ Énergie – GRI 305/ Émissions
Soutien aux communautés locales	GRI 203/ Impacts économiques indirects – GRI 413/ Communautés locales

Tables d'indicateurs sociaux

Effectif de Marsa Maroc

Nature de l'indicateur l'indicateur	Indicateur	2022			2023			2024			Commentaires
		Effectifs par contrat de travail	Statutaires	CDI	CDD	Statutaires	CDI	CDD	Statutaires	CDI	
GRI 2-7 /GRI 405-1 AMMC	Effectif total par genre	1758	548	51	1715	530	66	1528	534	30	
	Femmes	215	26	0	201	33	1	187	37	1	
	Hommes	1543	522	51	1514	497	65	1341	497	29	
GRI 2-7	Effectif total par région	1758	548	51	1715	530	66	1528	534	30	
	CASABLANCA	766	41	9	755	28	13	590	19	10	Somme de DEPC-TP, DEPC-TCR.
	NADOR	116	2	0	109	2	0	98	3		
	ALHOCEIMA	4	0	0	4	0	0	3			
	TANGER	39	0	0	38	0	0	34			
	MOHAMMEDIA	111	0	0	110	0	0	105	2		
	JORF LASFAR	151	0	0	153	0	0	140			
	SAFI	94	0	0	88	0	0	82			
	AGADIR	162	1	0	145	1	0	120	1		
	LAAYOUNE	60	0	0	60	0	0	55			
	DAKHLA	15	0	0	16	0	0	15			
	SMA	3	189	0	4	170	0	1	162	0	
	TA	3	294	3	3	308	14	3	327	0	327 non statutaires dont 11 ANAPEC
TC3PC	86	20	39	90	20	39	160	18	20		
DIRECTION GENERALE	148	1	0	140	1	0	122	2	0	122 statutaires incluant le personnel mis à la disposition de la société Bénin Manutention et TME	



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes

Effectif de Marsa Maroc

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022			2023			2024		
		Cadres supérieurs	Agents	Effectif contractuel	Cadres supérieurs	Agents	Effectif contractuel	Cadres supérieurs	Agents	Effectif contractuel
AMMC/GRI 405-1	Effectif par catégorie décliné par genre	322	1436	599	306	1409	596	271	1257	564
	Femmes	84	131	26	74	127	34	68	119	38
	Hommes	238	1305	573	232	1282	562	203	1138	526
AMMC/ GRI 2-7	Recrutements par catégorie	4	64	72	4	24	41	0	11	49
	Démissions par catégorie	5	4	40	3	3	27	3	2	33
	Licenciements par catégorie			6	0	0	1	0	0	1
	Départ Négocié et Conciliation	3	17		9	17	18	18	40	5
	Taux de rotation		10.7%			7.5%			7.2%	

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024
		Effectif par ancienneté		
AMMC	< 5ans	644	700	597
	5 - 12 ans	486	484	601
	12 - 20 ans	434	423	321
	20 - 25 ans	268	249	205
	≥ 25 ans	525	455	368
	Ancienneté moyenne	7,0 ans	6,7 ans	10,5 ans

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024
		Effectif par branche d'activité		
AMMC	Métiers d'exploitation et techniques	1576	1477	1415
	Métiers supports	631	680	501
	Métiers maritimes	150	154	176
	Pourcentage des femmes dans les métiers supports		33.3%	32.3%
	Pourcentage des effectifs travaillant sur le terrain		64.0%	76.0%

Rémunération

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024
GRI 2-21	Le ratio de la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée de l'organisation par rapport à la rémunération totale annuelle médiane de tous les employés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée)	4	4	4



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes

Dialogue social

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024	Commentaires
AMMC	Nombre de représentants du personnel	52	55	55	
	Nombre de jours de grève	0	0	0	
	Nombre et nature des litiges sociaux	7	6	2	
	Collectifs	0	0	0	
	Individuels	7	6	2	
	dont : Contestation des modalités de calcul de l'indemnité de départ volontaire	0	1	1	
	Contestation de licenciement	6	1	1	
	Accidents de Travail ou maladies professionnelles	1	4	0	
	Demande de régularisation de la situation administrative et/ou financière assortie ou non de dommages-intérêts	0	0	0	
GRI 2-30	Le pourcentage du nombre total d'employés couverts par des accords de négociation collective	94.0%	94.2%	76.6%	Concerne uniquement les effectifs de Marsa Maroc et de TC3PC

Gestion de carrière

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022			2023			2024		
		Cadres supérieurs	Agents	Effectif contractuel	Cadres supérieurs	Agents	Effectif contractuel	Cadres supérieurs	Agents	Effectif contractuel
GRI 404-3	Le pourcentage du nombre total d'employés ayant bénéficié d'une revue de performance au cours de la période de reporting	100%	100%	0%	100%	100%	0%	100%	100%	0%
	Le pourcentage du nombre total d'employés par genre et par catégorie professionnelle ayant bénéficié d'une évolution de carrière au cours de la période de reporting	31.06%	20.54%	1.67%	16.39%	20.44%	6.54%	20%	21.80%	3.19%
	Femmes	8.39%	2.02%	0%	2.94%	2.27%	0%	5%	2.15%	0%
	Hommes	22.67%	18.52%	1.67%	16.34%	17.89%	6.54%	15%	19.65%	3.19%
AMMC	Nombre de promotions		19			46			90	
	Nombre de mobilités		26			74			94	
	Part des primes dans la masse salariale	16%	28%		16%	28%		16%	28%	
	Pourcentage des femmes dans l'effectif des cadres dirigeants				24%	0	0	17%		



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



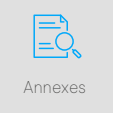
Annexes

Formation

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024
AMMC	Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	1709	1393	1712
	Budget de la formation en MAD	8 200 000	8 547 315	6 714 821
	Masse salariale en DH	749 950 000	809 346 454	785 912 886
AMMC	Budget de formation par rapport à la masse salariale	1.09%	1.06%	0.85%
	Taux global de satisfaction des formations	95.4%	93.1%	94.0%
GRI 404-1	Le nombre moyen d'heures de formation que les employés de l'organisation ont suivies au cours de la période de reporting, par genre	23.4	21.9	29.0
	Femmes	36.7	30.7	34.4
	Hommes	21.9	20.9	28.3
	Le nombre moyen d'heures de formation que les employés de l'organisation ont suivies au cours de la période de reporting, par catégorie professionnelle	23.4	21.9	28.96
	Cadres supérieurs	50.8	46.2	53.0
	Agents	20.2	17.4	25.4
	Effectif contractuel	9.4	21.3	12.5
	Nombre de formations relatives au thème de la sécurité aux terminaux		6	41

Santé, sécurité et bien-être

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024	Commentaires
AMMC	Nombre d'accidents de travail	38	34	23	
	Le nombre total d'employés ayant eu le droit à un congé parental, par genre	62	74	74	
	Femmes	6	8	60	
	Hommes	56	66	14	
	Le nombre total d'employés ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental, par genre	62	74	74	
	Femmes	6	8	60	
	Hommes	56	66	14	
	Le nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail, par genre	62	74	74	
GRI 401-3	Femmes	6	8	60	
	Hommes	56	66	14	
	Les taux de reprise du travail et de rétention des employés ayant pris un congé parental, par genre	100%	100%	100%	100% de rétention 100% de reprise
	Femmes	100%	100%	100%	
	Hommes	100%	100%	100%	
	Pour tous les employés, le nombre et le taux de décès suite à un accident du travail	1(0.19)	0	0	
GRI 403-9	Pour tous les employés, le nombre et le taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	2(0.41)	0	Taux calculés sur la base de 1 000 000 d'heures travaillées
	Pour tous les employés, le nombre et le taux d'accidents du travail enregistrables	38(7.05)	34(6.97)	23(4.81)	
	Pour tous les employés, le nombre d'heures travaillées	5 392 816	4 880 832	4 786 496	
GRI 403-10	Pour tous les employés, le nombre de décès suite à une maladie professionnelle	0	0	0	
	Pour tous les employés, le nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0	0	0	



Tables d'indicateurs environnementaux

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024	Commentaires
AMMC (+GRI 302-1 pour les consommations d'énergie)	Consommation d'électricité (MWh)	41 721	37 162	39 470	
	dont renouvelable (MWh)	472	768	808	
	Consommation électricité (TEP)	3 588	3 196	3 395	
	dont électricité produite à partir de sources renouvelable	1.1%	2.1%	2.0%	
	Consommation de carburant Gasoil (TEP)	7 090	8 067	8 362	
	Consommation d'eau (m3)	65 986	93 465	97 043	
	Consommation de papier (Kg)	18 017.5	18 250	16 448	
	Consommation de toners (Nombre)	1 480	1 560	921	
	Consommation d'huiles de vidange (Litres)	254 033	281 470	247 590	
GRI 302-3	Le ratio d'intensité énergétique de l'organisation (TEP par Ktonne)	0.21	0.20	0.18	Ce ratio est le rapport entre la somme des différentes énergies consommées en TEP (électricité et carburant) et le tonnage de marchandise manutentionnée
	Émissions totales de GES en TCO2e	56 570	56 561	57 342	100% de reprise
	Répartition par port				
	Port Tanger Med 1	1%	1%	1%	
	Port Tanger Med 2	33%	39%	40%	
	Port d'Al Hoceima	0%	0%	0%	
	Port de Nador	5%	4%	4%	
	Port de Casablanca	30%	30%	31%	
	Port de Mohammedia	3%	3%	3%	
	Port de Jorf Lasfar	4%	4%	4%	
	Port de Safi	3%	3%	3%	
	Port d'Agadir	17%	11%	11%	
	Port de Dakhla	0%	0%	0%	
	Port de Laâyoune	1%	1%	1%	
	DG	2%	2%	2%	
	Émissions directes de GES (Scope 1) en TCO2e	26 615	30 175	29 467	
	Répartition par port				
	Port Tanger Med 1	1%	1%	1%	
	Port Tanger Med 2 Tanger alliance	32%	33%	33%	
	Port d'Al Hoceima	0%	0%	0%	
	Port de Nador	5%	5%	4%	
	Port de Casablanca	31%	32%	31%	
	Port de Mohammedia	5%	4%	5%	
	Port de Jorf Lasfar	4%	3%	3%	
	Port de Safi	3%	3%	3%	
	Port d'Agadir	14%	15%	14%	
	Port de Dakhla	1%	0%	1%	
	Port de Laâyoune	2%	1%	2%	
	DG	3%	2%	3%	
GRI 305	Émissions indirectes de GES (Scope 2) en TCO2e	29 956	26 386	27 875	
	Répartition par port				
	Port Tanger Med 1	1%	2%	1%	
	Port Tanger Med 2	35%	47%	47%	
	Port d'Al Hoceima	0%	0%	0%	
	Port de Nador	4%	3%	4%	
	Port de Casablanca	29%	28%	29%	
	Port de Mohammedia	2%	2%	2%	
	Port de Jorf Lasfar	4%	6%	6%	
	Port de Safi	3%	3%	3%	
	Port d'Agadir	19%	7%	6%	
	Port de Dakhla	0%	0%	0%	
	Port de Laâyoune	1%	0%	0%	
	DG	2%	2%	1%	
	Intensité des émissions de GES (TCO2e / Ktonne)	1.12	0.99	0.91	
	Émissions compensées en TCO2e	185.0	514.5	538.2	



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



71

Rapport
Financier
Annuel

Tables d'indicateurs achats

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024
Achats locaux				
GRI 204-1	Part des fournisseurs locaux par activité en valeur	96%	98%	89%
	Achats du domaine Equipements (fourniture et maintenance)	87%	82%	77%
	Achats du domaine « Frais généraux »	100%	100%	100%
	Achats du domaine « Infrastructures »	100%	100%	100%
	Achats du domaine « Systèmes d'information »	99%	100%	99%
	Achats du domaine « Prestations intellectuelles »	99%	100%	100%
Évaluation des fournisseurs selon des critères environnementaux				
GRI 308-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	91%	97%	92%
	Le nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts environnementaux	235	229	168
GRI 308-2	Le nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels.	0	0	4
	Le pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation	0%	0%	2%
	Le pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation, ainsi que les raisons de cette mesure	0%	0%	1%
Évaluation des fournisseurs selon des critères sociaux				
GRI 414-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	92%	96%	93%
	Le nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts sociaux	236	233	168
GRI 414-2	Le nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels	1	1	2
	Le pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation	0.4%	0.4%	1.2%
	Le pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation, ainsi que les raisons de cette mesure	0%	0%	1%
	Pourcentage des fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux et sociaux	96%	97%	96%
	Délais de paiement (jours)	48	37	30



Tables d'indicateurs relation clients

Indicateur	2022	2023	2024
Nombre des réclamations			
Nador	2	1	0
Tanger Alliance	7	5	10
Tanger Med	2	1	0
Mohammedia	0	1	2
Casablanca TCR / TP	410	400	589
TC3 PC	245	387	290
Jorf Lasfar	10	17	10
Safi	22	26	25
Agadir	31	42	8
SMA	4	8	19
Laayoune	0	4	3
Dakhla	2	1	2
Délais de traitement des réclamations clients en jours			
Nador	5	2	0
Tanger Alliance	0	15	3.3
Tanger Med	2	1	0
Mohammedia	0	1	3
Casablanca TCR / TP	7	4	4
TC3 PC	3	4	5
Jorf Lasfar	3	3.2	2.9
Safi	4	4	2
Agadir	7	4.1	7.6
SMA	7	4.4	1.4
Laayoune	0	1	2
Dakhla	4	1	2
Délais de traitement des réclamations clients en jours			
Nador	84%	85%	85%
Tanger Alliance	89%	92%	91%
Tanger Med	96%	91%	100%
Mohammedia	98%	90%	98%
Casablanca TCR / TP	88%	87%	92%
TC3PC	82%	87%	90%
Jorf Lasfar	96%	96%	97%
Safi	95%	92%	98%
Agadir	80%	85%	96%
SMA	85%	87%	ND
Laayoune	93%	80%	85%
Dakhla	96%	95%	94%

Tables d'indicateurs communautés

Indicateur	Axe	2022			2023			2024		
		Nombre d'événements /actions de sponsoring et mécénat	Nombre d'ONG	Nombre de programmes	Nombre d'événements /actions de sponsoring et mécénat	Nombre d'ONG	Nombre de programmes	Nombre d'événements /actions de sponsoring et mécénat	Nombre d'ONG	Nombre de programmes
GRI 203-1	Sport	5			7			10		
	Social	4	4	2	4	4	2	4	4	2
	Environnement	1	1	1	2	2	1	1	1	1
	Arts vivants	5	1		3	1		4		
	Métier et autres	5			6			4		



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes

Index GRI

Code GRI	FR - Nom du standard	Chapitre	Sous chapitre/Engagement	Pages	Commentaire
L'organisation et ses pratiques de reporting					
2-1	Détails sur l'organisation	Préambule	Un opérateur portuaire marocain, un ancrage africain, des horizons sans limites	2	
			Marsa Maroc en bref	12	
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation		À propos de ce rapport	4	
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting		À propos de ce rapport	4	
2-4	Reformulations d'informations	Non applicable			
2-5	Assurance externe	Aucune			
Activités et travailleurs					
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Préambule	Un opérateur portuaire marocain, un ancrage africain, des horizons sans limites	2	
			Marsa Maroc en bref	12	
			Un modèle d'affaires créateur de valeur	14	
2-7	Employés	Développer une culture commune des services portuaires	Nos collaborateurs	22	
		Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	66-67	
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	Informations non disponibles			
Gouvernance					
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52	
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52	
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52	
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Préambule	L'étude de matérialité	16	
		Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52	
		Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	28	
		Préambule	À propos de ce rapport	4	
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Préambule	Les risques extra-financiers	17	
		Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	28	
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Préambule	À propos de ce rapport	4	
		Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52	
2-15	Conflits d'intérêts	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	59	
2-16	Communication des préoccupations majeures	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52	
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52	
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52	

GRI 2 : Informations générales 2021



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes



74

Rapport Financier Annuel

Index GRI (Suite)

Code GRI	FR - Nom du standard	Chapitre	Sous chapitre/Engagement	Pages	Commentaire	
GRI 2 : Informations générales 2021	2-19 Politiques de rémunération	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52		
		Développer une culture commune des services portuaires	Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients	24		
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Conduire nos activités avec transparence et intégrité transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52		
		Développer une culture commune des services portuaires	Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients	52		
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	67		
	Stratégie, politiques et pratiques					
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable			Mot du Président	7	
	2-23 Engagements politiques	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes		59-60	
	2-24 Intégration des engagements politiques	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes		59-60	
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	S'inscrire dans une démarche de partenariat avec nos clients		63-64	
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes		60	
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes		59-60	
	2-28 Adhésions à des associations					Informations non disponibles
	Engagement des parties prenantes					
2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Préambule		Le dialogue avec les parties prenantes	15		
2-30 Négociations collectives	Annexes		Tables d'indicateurs sociaux			
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Préambule	L'étude de matérialité	16		
	3-2 Liste des thèmes pertinents	Préambule	L'étude de matérialité	16		
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Développer une culture commune des services portuaires Conduire nos activités avec transparence et intégrité Optimiser l'impact de nos terminaux			21-64	
GRI 201 : Performance économique	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique				informations non disponibles	
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Optimiser l'impact de nos terminaux Annexes	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines Tables d'indicateurs communautés	46-47 71-72		
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Faire grandir et engager nos fournisseurs Tables d'indicateurs achats	33 71		
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption				Informations non disponibles	
	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption				Informations non disponibles	
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes		59	
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Optimiser l'impact de nos terminaux Annexes	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux Tables d'indicateurs environnementaux	37 70		
	302-3 Intensité énergétique	Optimiser l'impact de nos terminaux Annexes	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux Tables d'indicateurs environnementaux	37 70		
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Annexes	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux Tables d'indicateurs environnementaux	37 70		



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes



Rapport
Financier
Annuel

Index GRI (Suite)

Code GRI	FR - Nom du standard	Chapitre	Sous chapitre/Engagement	Pages	Commentaire
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux Tables d'indicateurs environnementaux	37-38 70	
	305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux Tables d'indicateurs environnementaux	37-38 70	
	305-4 Intensité des émissions de GES environnementaux	Annexes	Tables d'indicateurs environnementaux	70	
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Faire grandir et engager nos fournisseurs Tables d'indicateurs achats	33-34 71	
	308-2 Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Faire grandir et engager nos fournisseurs Tables d'indicateurs achats	34 71	
GRI 401 : Emploi 2016	401-3 Congé parental	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	69	
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	28-31	
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirable	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	28-30	
	403-3 Services de santé au travail	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	28-30	
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	29-30	
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	28-31	
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	30	
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	28-30	
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Protéger les travailleurs de nos différents sites Tables d'indicateurs sociaux	28-31 69	
	403-9 Accidents du travail	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Protéger les travailleurs de nos différents sites Tables d'indicateurs sociaux	28 69	Informations relatives aux sous-traitants non disponibles
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs Tables d'indicateurs sociaux	27 69	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Développer une culture commune des services portuaires	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs	26	
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs Tables d'indicateurs sociaux	24 et 27 69	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016		Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœurs	52	Information partielle en relation avec l'engagement
	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes Tables d'indicateurs sociaux	32 66-67	
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Optimiser l'impact de nos terminaux	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines	46-50	
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Faire grandir et engager nos fournisseurs Tables d'indicateurs achats	33-34 71	
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Faire grandir et engager nos fournisseurs Tables d'indicateurs achats	34 71	
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	59-60	



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes



Rapport Financier Annuel

Tables de correspondance AMMC

Informations extraites de la circulaire AMMC n° 3/19 du 20 février 2020 relative aux opérations et informations financières

Informations requises	Chapitre du rapport ESG	Partie du rapport ESG	Pages
I. ELEMENTS GENERAUX			
<p>Décrire le profil de la société et son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.</p>	Préambule	Un opérateur portuaire marocain, un ancrage africain, des horizons sans limites	2-3
		À propos de ce rapport	4
		Marsa Maroc en bref	12
		La durabilité, l'un des piliers de notre nouvelle stratégie	13
		Un modèle d'affaires créateur de valeur	14
		L'étude de matérialité	16
		Notre démarche RSE	18
<p>Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.</p> <p>Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.</p>	Préambule	À propos de ce rapport	4
		L'étude de matérialité	16
		À propos de ce rapport	4
<p>Insertion d'une note méthodologique décrivant le processus d'identification de collecte de traitement et de compilation d'informations extra financière ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues doivent être clairement définis et précisés.</p> <p>Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.</p>	Absence de vérification externe		
		Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (Complain or explain)	
II. ELEMENTS SPECIFIQUES			
1. Informations environnementales			
Présenter l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes)	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	37-41
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	37-41
Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	37
Indication des actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	37
Indication sur les mesures de gestion et d'élimination des déchets	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	37-41
Indication sur les consommations d'eau, d'énergie et de matière premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	Optimiser l'impact de nos terminaux Annexes	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux Tables d'indicateurs environnementaux	37-41 70
2 Informations sociales.			
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :			
Recrutement	Développer une culture commune des services portuaires	Nos collaborateurs	23
Rémunération	Développer une culture commune des services portuaires	Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients	24



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

Gestion des carrières	Développer une culture commune des services portuaires	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs	25-26
Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs Tables d'indicateurs sociaux	25-27 69
Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	Développer une culture commune des services portuaires	Nos collaborateurs	23
Mesures mises pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Développer une culture commune des services portuaires	Nos collaborateurs	22
		Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes	32
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :			
La répartition par branche d'activité	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	66-67
La répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, Interim...)	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	66-67
La répartition par catégorie (direction, cadre, employés...), déclinée par genre	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	66-67
La répartition globale par genre	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	66-67
La répartition par ancienneté	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	66-67
Indication de tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	Non applicable		
Fournir les indicateurs suivant sur les trois derniers exercices :			
Nombre de représentants du personnel	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	68
Nombre de jours de grève par exercice	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	68
Nombre d'accidents de travail par exercice	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Protéger les travailleurs de nos différents sites Tables d'indicateurs sociaux	28 69
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	68
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	68
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	68
Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	68

3. Gouvernance

Composition de l'organe de gouvernance			
Membres exécutifs et non exécutifs	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	53-54
Membres indépendants	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	53-54
Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	53
Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	54
Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	54
La parité, et les règles suivies en la matière	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	53
Nombre de mandats par administrateur	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	52
Existence des comités spécialisés et leurs compositions respectives	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	54-57
Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	53-54



Résumé exécutif



Préambule



Développer une culture commune des services portuaires



Optimiser l'impact de nos terminaux



Conduire nos activités avec transparence et intégrité



Annexes



78

Rapport Financier Annuel

Rémunération des administrateurs	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	53
Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-option par dirigeant, avantage en nature)	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	58
Relation avec les actionnaires : Informations communiquées aux actionnaires	Préambule Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Le dialogue avec les parties prenantes Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	15 53
Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	57

Ethique, déontologie et prévention de la corruption

Actions engagées pour prévenir la corruption	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	59-60
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	59

4. Informations sur les parties prenantes

Impact économique et social de l'activité de la société sur la populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	Optimiser l'impact de nos terminaux	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines	46-48
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Optimiser l'impact de nos terminaux	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines	46-48
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales			Informations non disponibles
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Préambule	Le dialogue avec les parties prenantes	15
Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires...)	Développer une culture commune des services portuaires	Faire grandir et engager nos fournisseurs	33-34

5. Autres

Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de démarche RSE	Préambule	Notre démarche RSE	18
Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices	L'ensemble du rapport		



Résumé
exécutif



Préambule



Développer
une culture
commune des
services
portuaires



Optimiser
l'impact de
nos terminaux



Conduire nos
activités avec
transparence
et intégrité



Annexes

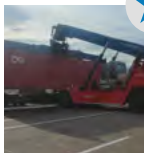
WE LIFT YOUR GROWTH



RAPPORT DE GESTION



FAITS MARQUANTS 2024



JANVIER

ÉLARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU TERMINAL VRAC ET MARCHANDISES DIVERSES AU PORT DE TANGER MED

Marsa Maroc au Port de Tanger Med a élargi son périmètre d'intervention en prenant en charge les activités de manutention au Terminal Ferroviaire à Conteneurs au port de Tanger Med. Près de 16.200 conteneurs ont été chargés et déchargés par les équipes du terminal durant l'année 2024 dans les meilleures conditions de sécurité et de productivité. Marsa Maroc s'est adaptée ainsi aux besoins en constante évolution des clients en leur offrant de nouveaux services.



MAI

EXTENSION DU FRONT D'ACCOSTAGE DU TERMINAL POLYVALENT DU PORT DE JORF LASFAR

Pour répondre à la demande croissante de l'hinterland du port de Jorf Lasfar et accompagner l'évolution que connaît l'activité de ce dernier, Marsa Maroc a consacré une enveloppe budgétaire de 240 millions de DH pour l'extension du front d'accostage du terminal polyvalent du port de Jorf Lasfar.



JUIN

MARSA MAROC OPÉRATEUR DU TERMINAL À CONTENEURS EST DE NADOR WEST MED

Marsa Maroc et la société Nador West Med ont signé fin juin 2024, la convention de concession relative au Terminal à Conteneurs Est au sein de Nador West Med, d'une capacité de 3.4 millions d'Equivalent Vingt Pieds (EVP). Ce nouveau terminal, doté de 1.520 mètres linéaires de quai, d'une profondeur de 18 mètres et de 70 hectares de terre-pleins, sera équipé à terme de 15 portiques de quai (STS) et de 45 portiques de parc (RTG) de dernière génération.



[Cliquez ici pour plus d'informations](#)

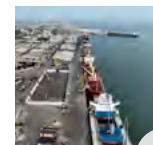


[Cliquez ici pour plus d'informations](#)

MARSA MAROC SE RENFORCE AU PORT D'AGADIR

Le 8 juillet 2024 Marsa Maroc a annoncé l'augmentation de sa participation dans le capital de sa filiale Société de Manutention d'Agadir. Suite à cette opération, la quote-part de Marsa Maroc dans le capital de la Société de Manutention d'Agadir est passée de 51% à 100%.

La réalisation de cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs stratégiques de Marsa Maroc visant, notamment, le renforcement de la compétitivité de son offre de services au profit des opérateurs économiques. En effet, Marsa Maroc ambitionne, à travers le rachat de la Société de Manutention d'Agadir, de déployer des synergies opérationnelles fortes avec l'autre terminal polyvalent qu'elle opère au port d'Agadir, et ce pour offrir une meilleure qualité de service à ses clients.



[Cliquez ici pour plus d'informations](#)



JUILLET

INTERNATIONALISATION DES ACTIVITÉS DE MARSA MAROC

La société Bénin Manutentions S.A. a désigné au terme d'une procédure de sélection internationale, Marsa Maroc attributaire pour la gestion déléguée des Terminaux 1 et 5 du port de Cotonou en juillet 2024. La convention de gestion déléguée relative à ces deux terminaux a été signée le 24 septembre 2024 entre les deux parties.

Dans le cadre de ce partenariat, placé sous le signe de l'excellence opérationnelle, Bénin Manutentions S.A. est accompagnée par Marsa Maroc pour le démarrage et la prise en charge des opérations des deux terminaux. Celui-ci a eu lieu comme prévu en octobre 2024 au sein du terminal 1 du port de Cotonou et depuis, la société poursuit ses activités avec succès.



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers



JUILLET DÉMARRAGE DES TRAVAUX D'APPROFONDISSEMENT DU TERMINAL POLYVALENT AU PORT DE CASABLANCA

Les travaux d'approfondissement du terminal polyvalent du port de Casablanca ont démarré en octobre 2024. Ils concernent les postes à quai de la série 30, qui doivent atteindre une profondeur de -12 m/zh. Ce projet, s'inscrit dans une démarche de développement et d'optimisation des infrastructures portuaires du terminal polyvalent du port de Casablanca.

L'approfondissement du quai permettra au terminal d'accueillir des navires de plus grande taille et aux clients de mieux optimiser leurs flux, de diminuer le coût d'affrètement et de réduire ainsi leurs coûts logistiques. Cet investissement répond directement aux besoins croissants en matière de capacité et d'optimisation des coûts.



OCTOBRE MARSA MAROC INTÈGRE L'ACTIVITE DU CABOTAGE

Marsa Maroc a démarré des opérations de cabotage depuis octobre 2024 en partenariat avec la société LafargeHolcim Maroc. Ce partenariat prévoit la mise en place d'une solution logistique intégrée incluant le cabotage du clinker entre les ports d'Agadir et de Lâayoune et sa maintenance au niveau de ces deux ports.

Cette démarche consacre la volonté de Marsa Maroc d'inclure les enjeux environnementaux dans ces projets de développement et d'asseoir la RSE en tant que composante essentielle dans l'accompagnement de ses partenaires dans leur stratégie de croissance durable.

Ce projet permet à Marsa Maroc d'amorcer son développement dans le cabotage et ce, en ligne avec sa stratégie de développement à horizon 2030, qui la positionnera en tant que partenaire portuaire, logistique et maritime de référence au Maroc et en Afrique offrant des solutions intégrées, digitalisées et durables.



NOVEMBRE MARSA MAROC ET L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE DU LIBÉRIA SIGNENT UN MÉMORANDUM D'ACCORD

Marsa Maroc et l'Autorité Portuaire Nationale du Libéria (NPA) ont signé, mardi 12 novembre 2024, un mémorandum d'accord (MoU) à Monrovia pour renforcer l'infrastructure portuaire du Libéria et accroître son potentiel commercial régional.

Le protocole d'accord, d'une durée de 18 mois, concerne le développement et l'exploitation d'un nouveau terminal polyvalent au port de Monrovia ainsi qu'un accord de concession pour le port de Buchanan. Le protocole établit un cadre de collaboration entre les deux parties pour évaluer les opérations portuaires actuelles, partager l'expertise et finaliser les accords de concession.



DÉCEMBRE MARSA MAROC MODERNISE SON PARC D'ÉQUIPEMENTS

Marsa Maroc a renforcé ses équipements par l'acquisition, en décembre 2024, de trois grues mobiles portuaires sur pneus pour un montant de 14 millions d'euros.

Ces grues, acquises auprès du constructeur allemand Liebherr, permettront de manutentionner des vracs solides, du divers notamment des colis lourds ainsi que des conteneurs. Elles sont destinées respectivement au port de Tanger Med (terminal vrac et marchandises diverses), au port de Casablanca (terminal polyvalent) et au port d'Agadir et offrent une capacité maximale comprise entre 124 et 154 tonnes.

[Cliquez ici pour plus d'informations](#)



LA BERD ET L'UE ACCOMPAGNENT MARSA MAROC DANS L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PORTS MAROCAINS

La BERD investit dans le secteur portuaire marocain en accordant un financement d'un montant de 690 millions de dirhams (équivalent à 65 millions d'euros) à Marsa Maroc.

Les fonds de la BERD financeront l'expansion de la capacité des terminaux polyvalents opérés par Marsa Maroc dans les ports de Casablanca et de Jorf Lasfar, grâce à des travaux d'infrastructure visant à accroître leur capacité de manutention, ainsi que l'acquisition de grues hybrides et de grues électriques sur rails. Cette opération permettra l'expansion et l'optimisation opérationnelle de ces terminaux et renforcera, la compétitivité de l'économie marocaine.



MARSA MAROC S'ASSOCIE À CMA CGM À NADOR WEST MED

En novembre 2024, Marsa Maroc et CMA CGM ont signé un accord de coentreprise pour équiper et opérer pour 25 ans une portion du terminal à conteneurs de Nador West Med. Dans le cadre de cet accord, les deux partenaires ont convenu de développer une nouvelle plateforme de transbordement pour CMA CGM au sein du complexe portuaire de Nador West Med.

Cette société commune dans laquelle CMA CGM et Marsa Maroc détiendront respectivement 49 % et 51 %, équipera et exploitera 50% des espaces du terminal à conteneurs de Nador West Med, soit 35 hectares de yard et 750 mètres de quai.

Dans le cadre d'une sous-concession de 25 ans, le Groupe CMA CGM et Marsa Maroc procéderont à des investissements majeurs à hauteur de 280 millions de dollars, avec comme objectif d'atteindre un volume annuel de 1,2 million d'EVP de capacité du terminal.



DATES CLÉS

2006

Création de la Société D'Exploitation des Ports (SODEP), qui opère depuis 2007 sous la marque "Marsa Maroc"



2011

Exploitation d'un nouveau terminal polyvalent au port de Jorf Lasfar

2009

Obtention de la concession d'exploitation du TC4 du port de Tanger Med (concession remplacée ultérieurement par celle portant sur l'exploitation du TC3 au complexe Tanger Med)

2012

Inauguration de l'espace de stockage vertical pour voitures au port de Casablanca

2016

- Introduction de Marsa Maroc à la Bourse des Valeurs de Casablanca
- Mise en service du Terminal à Conteneurs 3 au port de Casablanca et du terminal polyvalent Quai Nord du port d'Agadir, respectivement par les filiales TC3PC et SMA



2022

Atteinte d'1 million d'EVP manipulés par Tanger Alliance après 12 mois d'activité



2023

Atteinte de 2,6 millions d'EVP manipulés par la société

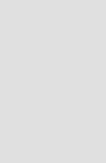
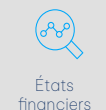


2021

- Démarrage des opérations par Tanger Alliance au Terminal à Conteneurs 3 au port de Tanger Med
- Entrée du Groupe Tanger Med dans le capital de Marsa Maroc

2024

- Présence de Marsa Maroc à l'international à travers la gestion déléguée des Terminaux 1 et 5 du port de Cotonou au Bénin
- Obtention de la concession d'exploitation du Terminal à Conteneurs Est du port Nador West Med
- Changement du mode de gouvernance par l'adoption du mode moniste à Conseil d'Administration et transfert du siège social
- Adoption d'une nouvelle identité visuelle



ACTIVITÉS & SERVICES

Marsa Maroc offre à ses clients une large gamme de services portuaires. En plus des services de manutention qui représentent son cœur de métier, Marsa Maroc propose également des services à valeur ajoutée ainsi que des solutions personnalisées.

SERVICES MARITIMES

- Remorquage
- Pilotage

SERVICES PRINCIPAUX

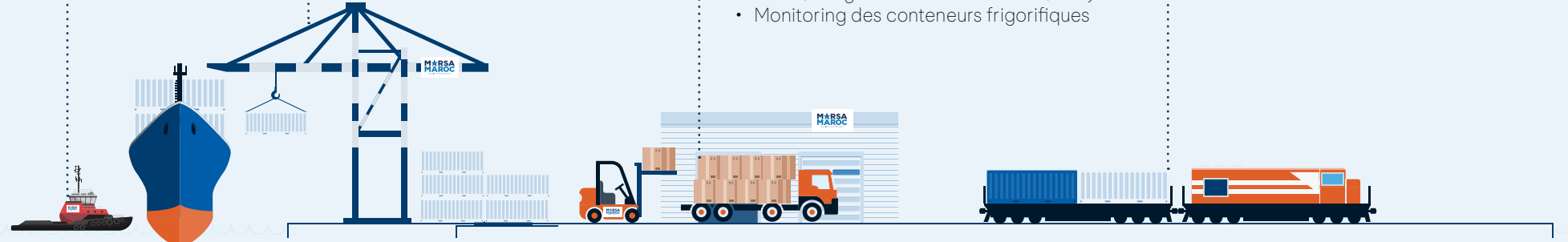
- Manutention à bord et à quai
- Stockage et magasinage

SERVICES CONNEXES

- Débardage
- Gerbage
- Chargement/Déchargement des camions
- Lamanage
- Avitaillement en eau et électricité
- Pesage
- Empotage/Dépotage
- SAV au terminal voiturier (stockage de longue durée, intégration des accessoires, etc.)
- Monitoring des conteneurs frigorifiques

SERVICES DIGITAUX

- Suivi de l'avancement des opérations
- Suivi de la situation des conteneurs
- Dématerialisation du bon à délivrer
- e-facturation
- e-payment
- Data à portée de main



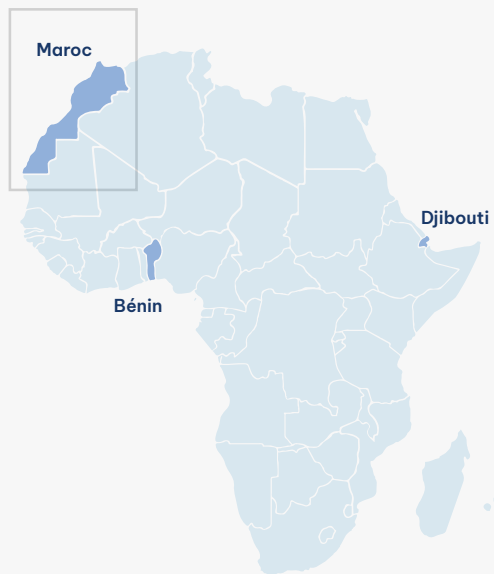
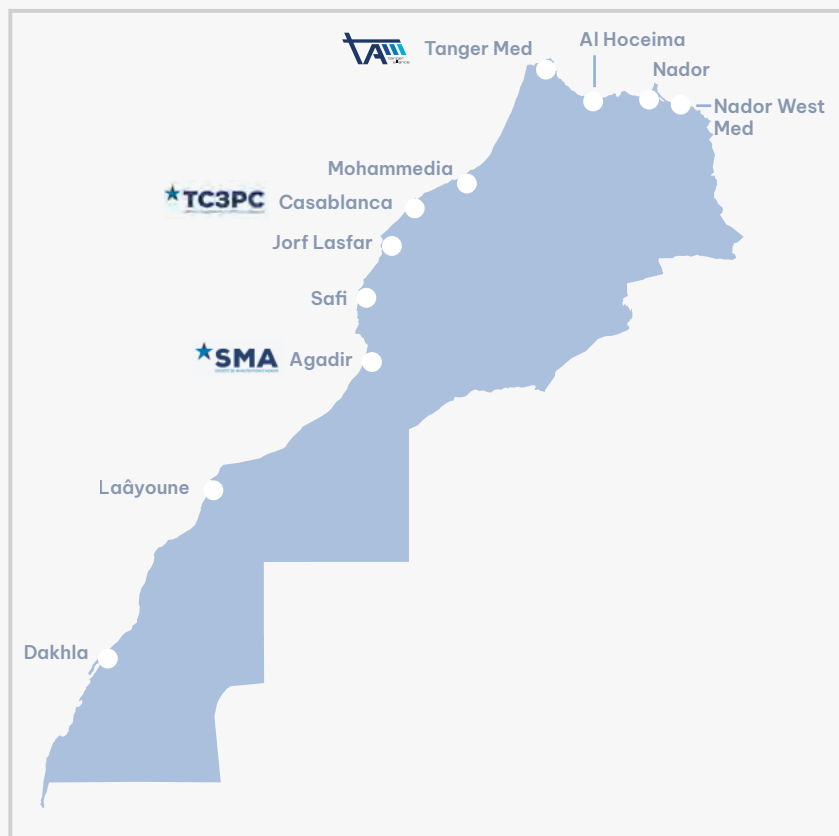

Des solutions logistiques personnalisées


Des terminaux triplement certifiés aux normes Qualité, Sécurité et Environnement les plus exigeantes et certifiés selon le code ISPS


Des opérations 24/7

EMPREINTE GÉOGRAPHIQUE

Une empreinte nationale étendue à travers une large présence dans tous les ports de commerce du Maroc et une présence régionale en Afrique à travers un contrat de gestion déléguée au port de Cotonou au Bénin.



PORTS D'IMPLANTATION AU MAROC

Nador West Med ⁽¹⁾	
Nador	
Al Hoceima	
Tanger Med	
Mohammedia	
Casablanca	
Jorf Lasfar	
Safi	
Agadir	
Laâyoune	
Dakhla	

FILIALES

Marsa Maroc International Logistics

Marsa Bénin
Contrat de gestion déléguée au port de Cotonou au Bénin



Marsa Djibouti



(1) mise en service à partir de 2027

	Conteneurs		Vracs liquides
	Vracs solides		Roulier
	Divers		Passagers



25
TERMINAUX

06
FILIALES

03
PAYS

STRATÉGIE

« MARSAR 2030 »

Marsa Maroc a mis en place un nouveau plan stratégique en 2023 et a défini une nouvelle vision pour s'adapter aux évolutions de son environnement.

Plusieurs tendances majeures sont susceptibles d'influencer l'environnement de Marsa Maroc telles que l'évolution de la demande induite par l'augmentation de la taille des navires nécessitant une adaptation de l'infrastructure portuaire, la concentration des armateurs, la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement.

La digitalisation des processus opérationnels et fonctionnels et l'automatisation des opérations ont également induit des changements profonds dans le paysage portuaire.

Enfin, les impératifs liés à la décarbonation et au développement durable ont également conduit à des ajustements, notamment en matière de report modal vers des solutions de transport moins carbonées et le basculement vers l'énergie verte et l'utilisation de carburants alternatifs.

Marsa Maroc a l'ambition d'être le partenaire portuaire, logistique et maritime de référence au Maroc et à l'international en offrant à ses clients des solutions intégrées, digitalisées et durables, tout en étant reconnue pour son expertise et sa qualité de service.

Pour permettre cette évolution, six axes stratégiques de développement ont été définis avec des objectifs clairs et matérialisés par une liste de projets dans un horizon de 5 ans.

1.



Renforcement de la compétitivité des activités portuaires et acquisition de nouvelles concessions au Maroc

2.

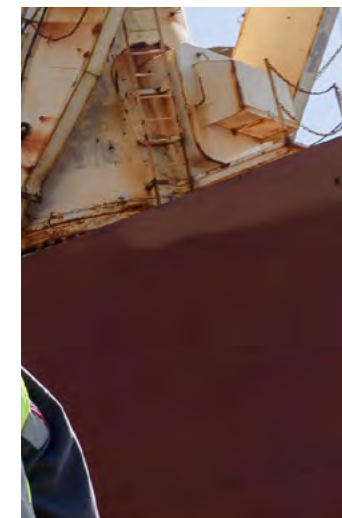


Intégration sur la chaîne de valeur logistique et maritime au Maroc

3.



Internationalisation des activités de Marsa Maroc (notamment en Afrique)



4.



Développement d'une offre d'expertise dans les métiers portuaires et logistiques

5.



Amélioration de l'agilité, de la performance opérationnelle et renforcement de la digitalisation et de l'innovation

6.



Intégration de la durabilité comme vecteur de compétitivité et de développement



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers

MARSAR MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

86

Rapport Financier
Annuel



À propos de
Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États
financiers

PERFORMANCE DE TRAFIC

89. Conteneur
90. Vrac solides

91. Vrac liquides
92. Conventiennel

93. Véhicules neufs et TIR

Port de Casablanca



MARSA
MAROC
WE LIFT YOUR BUSINESS

87

Rapport
Financier
Annuel



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers

TRAFIC GLOBAL

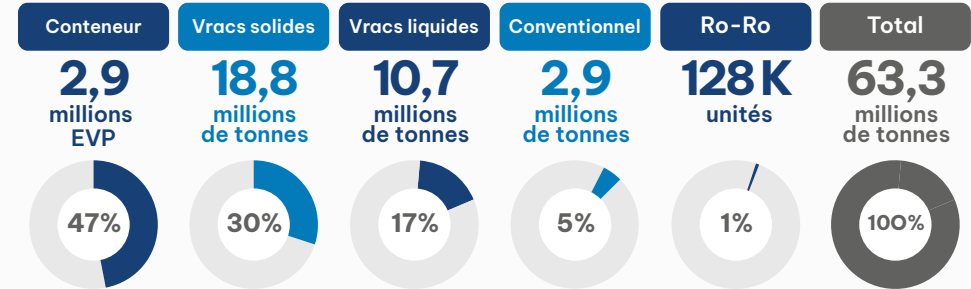
En 2024, Marsa Maroc a enregistré un volume de trafic record, avec un total de 63,3 millions de tonnes de marchandises manutentionnées, dépassant pour la première fois le cap des 60 millions de tonnes depuis la création de la société. Le trafic conteneurisé a également atteint un niveau inédit avec un volume de près de 2,9 millions d'EVP, et celui des vracs solides a dépassé pour la première fois les 18 millions de tonnes.

Trafic par site opérationnel

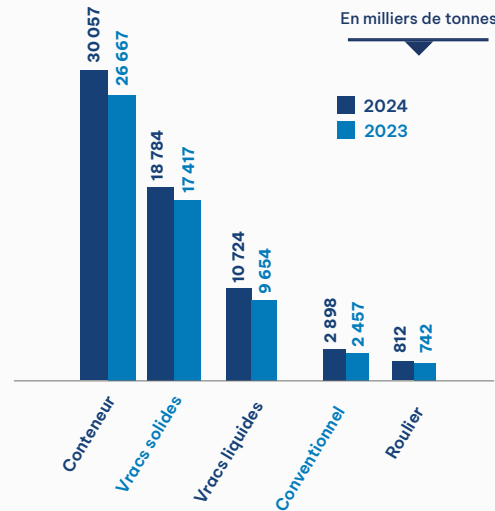
En milliers de tonnes

	2024	2023
Port de Tanger Med	19 082	17 510
<i>Tanger Alliance</i>	18 499	16 930
<i>Terminal Vrac et Marchandises Diverses</i>	583	580
Port de Casablanca	17 488	15 088
<i>DEPC</i>	12 102	10 303
<i>TC3PC</i>	5 386	4 785
Port de Jorf Lasfar	7 296	6 468
Port de d'Agadir	6 088	6 050
<i>DEPA</i>	3 736	3 770
<i>SMA</i>	2 352	2 280
Port de Mohammedia	5 027	4 809
Port de Safi	3 972	2 941
Port de Nador	2 995	2 845
Port de Laâyoune	651	603
Port de Dakhla	677	623
Total	63 276	56 937

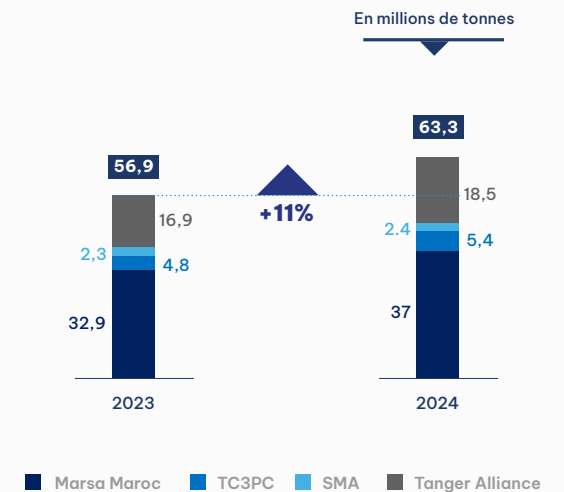
Trafic par segment

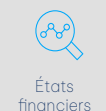


Trafic par mode de conditionnement



Trafic par société





CONTENEUR

Le trafic conteneurisé réalisé par Marsa Maroc a continué sur sa tendance haussière en atteignant un volume de 2.899 milliers d'EVP en 2024 contre 2.572 milliers d'EVP en 2023, enregistrant une hausse de +13%.

Le trafic de transbordement, réalisé majoritairement par Tanger Alliance, s'est élevé à 1.661 milliers d'EVP en hausse de +12% par rapport à 2023. Quant au trafic gateway, il a atteint 1.238 milliers d'EVP contre 1.088 milliers d'EVP réalisé en 2023, soit une hausse de +14%.

Faits marquants

Port de Casablanca : mise en service de 6 chariots élévateurs

Marsa Maroc a mis en service, au mois de mars 2024, 6 chariots élévateurs dont 4 destinés au Terminal à Conteneurs Est et 2 au Terminal à Conteneurs 3. Ces chariots élévateurs, d'une capacité de 9T, permettent la manutention des conteneurs vides et offrent une hauteur de gerbage pouvant atteindre 7 conteneurs.

Tanger Med : Le Terminal Vrac et Marchandises Diverses élargit son périmètre d'intervention

Marsa Maroc au port de Tanger Med élargit son périmètre d'intervention en prenant en charge depuis janvier 2024 les activités de manutention au Terminal Ferroviaire à Conteneurs au port de Tanger Med. Près de 16.200 conteneurs ont été chargés et déchargés par les équipes du terminal durant l'année 2024, dans les meilleures conditions de sécurité et de productivité.

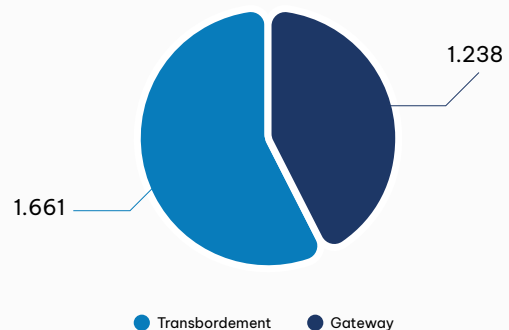
Évolution du trafic des conteneurs par site opérationnel

En milliers d'EVP

Site opérationnel	2024	2023	Variation (%) 2024/2023
Tanger Alliance	1 697	1 553	9,3%
<i>TRANSBORDEMENT</i>	1 572	1 457	7,9%
<i>IMPORT/EXPORT</i>	125	96	30,7%
Port de Casablanca	1 033	861	19,9%
<i>DEPC</i>	355	306	16,2%
<i>TC3PC</i>	589	529	11,3%
<i>TRANSBORDEMENT</i>	89	26	236,3%
Port d'Agadir	161	150	6,8%
<i>DEPA</i>	110	81	35,3%
<i>SMA</i>	51	69	-26,6%
Port de Nador	8	7	19,8%
TOTAL	2 899	2 572	12,7%

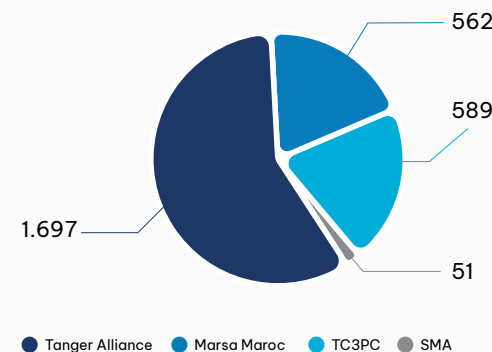
Répartition du trafic conteneurisé par marché

En milliers d'EVP



Répartition du trafic conteneurisé par société

En milliers d'EVP





À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers



VRACS SOLIDES

Le trafic des vracs solides traité par Marsa Maroc en 2024 a atteint un volume de 18,8 millions de tonnes contre 17,4 millions de tonnes pour l'année précédente, soit une hausse de 8%.

Le segment des vracs solides a été dominé par les trafics des aliments de bétail et céréales (22%), le charbon et coke de pétrole (14%), suivis du gypse (11%), du sucre (10%), du soufre (9%), du clinker (8%), de la ferraille (6%) et du feldspath (5%).

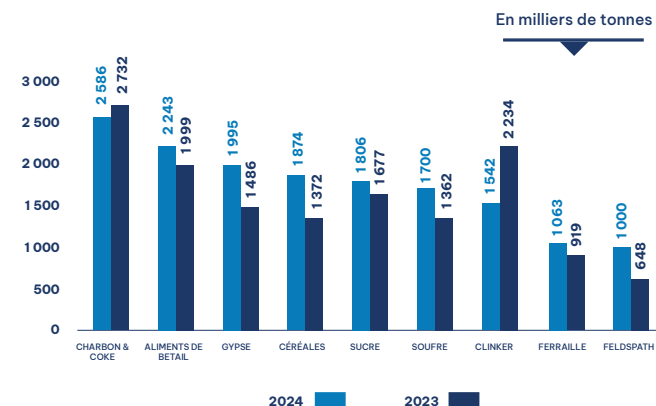
La variation à la hausse du trafic du gypse (+34%) s'explique par la croissance des exportations depuis le port de Safi vers les pays de l'Afrique de l'Ouest, l'Europe, et certains pays de l'Amérique. Les importations de céréales ont connu une hausse (+37%) due à la faible pluviométrie d'une part, et d'autre part à la mise en place par le gouvernement d'un plan de soutien aux agriculteurs. La hausse du soufre (+25%) provient essentiellement de la reprise de l'activité de l'OCP. L'augmentation des exportations du feldspath (54%) depuis le port d'Agadir a été impactée par la croissance de la demande internationale.

Faits marquants

Port de Casablanca

Le terminal polyvalent du port de Casablanca a traité en 2024 plusieurs cargaisons d'engrais à l'export tout en prenant en charge plusieurs prestations connexes comme le gerbage, le débardage et le magasinage.

Évolution des principaux trafics en vracs solides



Port de Jorf Lasfar

Les terminaux de Marsa Maroc au port de Jorf Lasfar ont traité en 2024 plusieurs cargaisons supplémentaires de sucre soutenant ainsi le développement de l'industrie sucrière au Maroc.

Port de Safi

Le trafic de gypse en vrac, trafic important au port de Safi est en progression constante depuis près de cinq ans.

Évolution du trafic des vracs solides par site opérationnel

Site opérationnel	2024	2023	Variation (%) 2024/2023
Port de Casablanca	5 996	5 852	2,5%
Port de Safi	3 747	2 840	31,9%
Port de Jorf Lasfar	3 820	3 715	2,8%
Port de Nador	1 790	1 669	7,3%
Port d'Agadir	1 298	1 515	-14,4%
Port d'Agadir - SMA	1 709	1 489	14,7%
Port de Tanger Med-TVMD	195	128	52,6%
Port de Laâyoune	207	167	24,5%
Port de Dakhla	22	42	-47,5%
TOTAL	18 784	17 417	7,9%



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers

VRACS LIQUIDES

Le trafic des vracs liquides traité par Marsa Maroc en 2024 a atteint un volume de 10,7 millions de tonnes contre 9,6 millions de tonnes en 2023, soit une hausse de +11%.

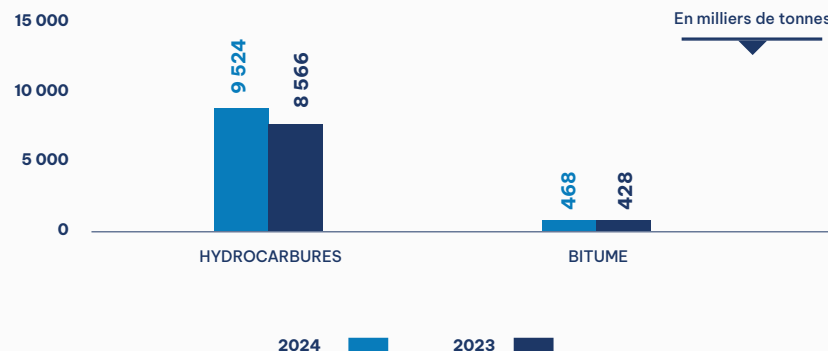
Le trafic des hydrocarbures, qui représente 89% du trafic des vracs liquides, a atteint 9,5 millions de tonnes, soit une hausse de +11%, impactée principalement par l'augmentation du trafic du kérosène suite à l'évolution de l'activité aérienne en 2024. La hausse du trafic du gasoil est, quant à elle, justifiée par l'augmentation de la consommation nationale (+5%).

Faits marquants

Port de Jorf Lasfar :

Les terminaux de Marsa Maroc au port de Jorf Lasfar ont traité le 6 avril 2024, le premier navire de Fuel au poste 8 du port. Cette première cargaison a été déchargée grâce aux nouveaux pipelines mis en service, avec succès, dans ce port.

Évolution des principaux vracs liquides



Évolution du trafic des vracs liquides par site opérationnel

Site opérationnel	2024	2023	Variation (%) 2024/2023
Port de Casablanca	197	235	-16,2%
Port de Safi	46	0	-
Port de Jorf Lasfar	3 218	2 433	32,3%
Port de Nador	485	479	1,2%
Port d'Agadir	1 096	1 081	1,4%
Port d'Agadir - SMA	85	44	92,0%
Port de Mohammedia	5 027	4 809	4,5%
Port de Laâyoune	399	399	0,0%
Port de Dakhla	172	174	-1,3%
TOTAL	10 724	9 654	11,1%



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers



CONVENTIONNEL

Le trafic conventionnel traité par Marsa Maroc a réalisé en 2024 un volume de 2,9 millions de tonnes contre 2,5 millions de tonnes en 2023, soit une hausse de +18%.

Cette hausse provient principalement de la hausse des importations des produits sidérurgiques au port de Casablanca justifiée par la dynamique favorable que connaît le secteur des BTP (hausse de la vente des ciments).

Faits marquants

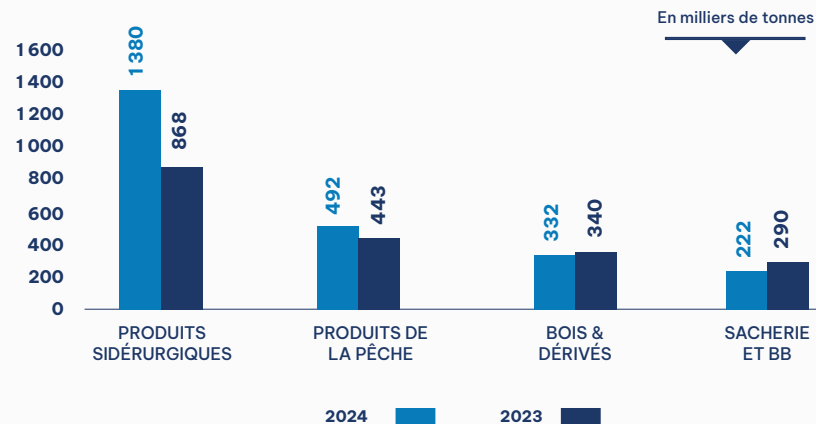
Marsa Maroc modernise son parc d'équipements

Marsa Maroc a renforcé ses équipements par l'acquisition en décembre 2024 de trois grues mobiles portuaires sur pneus pour un montant de 140 millions de dirhams. Ces grues, acquises auprès du constructeur allemand Liebherr, permettront de manutentionner des vrac solides et divers ainsi que des colis lourds et conteneurs. Elles sont destinées respectivement au port de Tanger Med (terminal vrac et marchandises diverses), au port de Casablanca (terminal polyvalent) et au port d'Agadir et offrent une capacité maximale comprise entre 124 et 154 tonnes.

Port de Safi : Un bulk carrier nouvellement construit accoste dans les terminaux de Marsa Maroc

Le navire SANTA VENERA de type bulk carrier livré en mars 2024 et naviguant sous le pavillon de Malte, a accosté le 20 mai au port de Safi. Il s'agit de la troisième escale pour ce navire doté d'instruments de navigation de dernière génération qui a chargé plus de 27 KT d'engrais et de Feed en Big Bag à l'export.

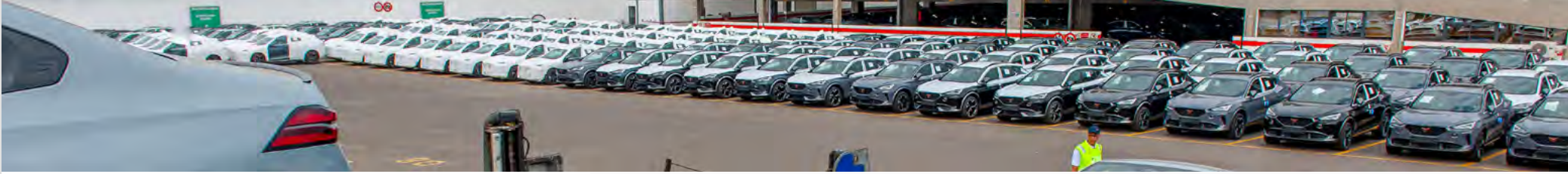
Évolution des principaux trafics conventionnel



Évolution du trafic conventionnel par site opérationnel

En milliers de tonnes

Site opérationnel	2024	2023	Variation (%) 2024/2023
Port de Casablanca	1183	724	63,3%
Port de Safi	179	102	76,4%
Port de Jorf Lasfar	258	320	-19,5%
Port de Nador	93	111	-16,4%
Port d'Agadir	256	257	-0,6%
Port d'Agadir - SMA	15	47	-68,5%
Port de Tanger Med-TVMD	388	452	-14,2%
Port de Laâyoune	45	37	19,8%
Port de Dakhla	483	406	18,9%
Total	2 898	2 457	18,0%



VÉHICULES NEUFS ET TIR

Le trafic des véhicules neufs traité par Marsa Maroc s'est élevé à 102,8 milliers d'unités en 2024 contre 95,1 milliers d'unités en 2023, soit une hausse de +8,1%, justifiée par l'augmentation de la demande interne (la vente des véhicules neufs au Maroc a enregistré une évolution de +9,2 % en 2024).

Le trafic TIR traité par Marsa Maroc a atteint en 2024 un volume de 24,5 milliers d'unités, soit une hausse de +3,4% par rapport à 2023.

Faits marquants

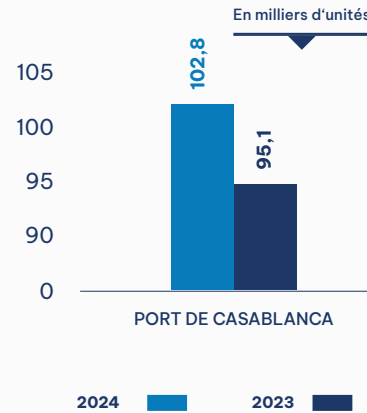
Port de Casablanca : Des navires de nouvelle génération accueillis en 2024

Le Car-Carrier CMA CGM INDIANAPOLIS, a fait escale le 4 février 2024, au terminal voiturier de Marsa Maroc au port de Casablanca. Ce navire propulsé au GNL, d'une longueur de 200 mètres et d'une capacité de 7 000 véhicules, fait partie d'une série de quatre navires sisterships, affrétés par la filiale Ceva Logistics de CMA CGM, qui fait ainsi son entrée sur le marché du transport maritime de voitures neuves.

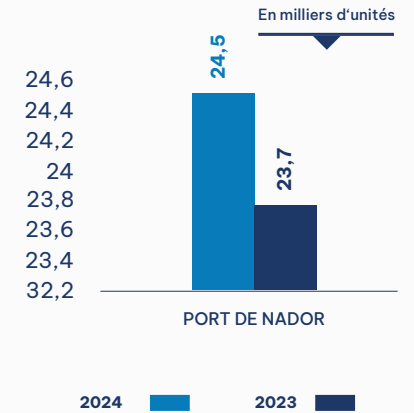
Le port de Casablanca a reçu également la première escale du nouveau navire de 5^{ème} génération du Groupe Grimaldi, baptisé Great Casablanca.

Ce navire de 250 mètres de longueur, avec sa double capacité de transport Ro-Ro et conteneurs, constitue un atout majeur pour le renforcement des échanges entre le port de Casablanca et les principaux ports de l'Afrique de l'Ouest, tout en offrant une efficacité opérationnelle et écologique exceptionnelle.

Évolution du trafic des véhicules neufs



Évolution du trafic TIR



GOUVERNANCE



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers

**MARSA
MAROC**

Siège de Marsa Maroc



**MARSA
MAROC**
WE LIFT YOUR GROWTH

94

Rapport
Financier
Annuel

95. Information aux actionnaires

98. Organes de gouvernance

102. Organigramme



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

Depuis son introduction en bourse en juillet 2016, le titre Marsa Maroc a bénéficié d'un fort intérêt de la part des investisseurs. Marsa Maroc a clôturé l'année 2024 avec une capitalisation boursière de près de 40 milliards de dirhams, soit la 6^{ème} plus importante capitalisation de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

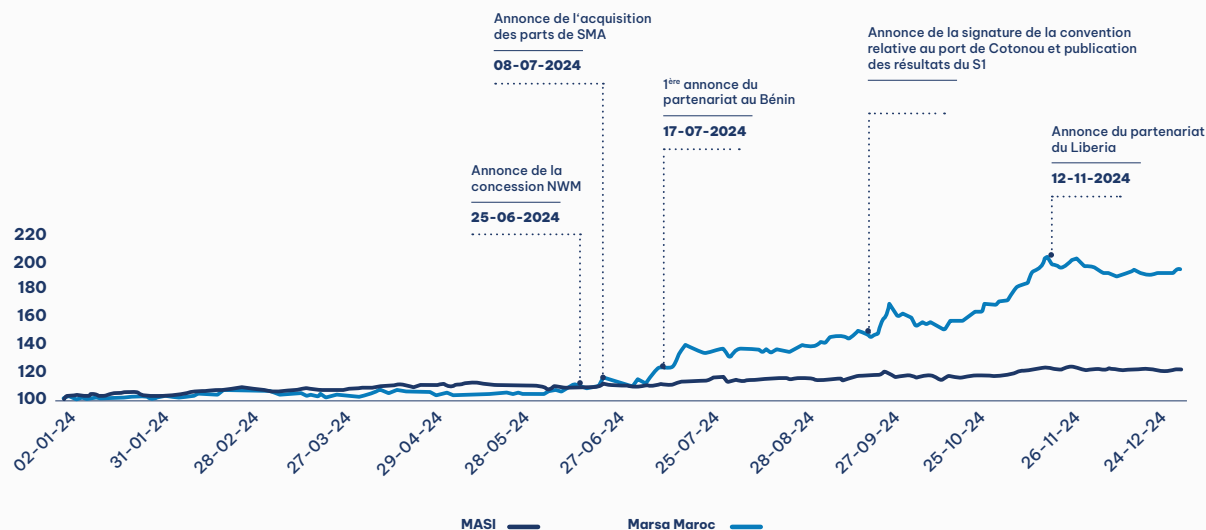
Au cours de l'année 2024, le titre Marsa Maroc a enregistré une performance exceptionnelle de +95%, soutenue à la fois par des résultats financiers en hausse ainsi que par la concrétisation de nombreux projets de développement au Maroc et en Afrique, suscitant l'intérêt des investisseurs. À partir de mi-juin 2024, l'action est passée d'un cours de 291 dirhams en moyenne à 536 dirhams lors de la dernière séance de l'année 2024 avec un maximum de 558 dirhams atteint le 28 novembre 2024. L'action a largement surpassé la performance du marché avec l'indice MASI qui a réalisé une évolution de +22% au titre de l'année 2024.

Liquidité

En termes de volume, le titre Marsa Maroc compte parmi les dix titres les plus liquides du marché avec un volume de 2,9 milliards de dirhams de transactions soit 4,8% des échanges.

Performance du titre Marsa Maroc au cours de l'année 2024

Principales annonces faites par Marsa Maroc



Performance	2024
Marsa Maroc	94,91%
MASI	21,67%
BPA (Mad)	17,3
Pay out ratio	74%



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers

Dividendes

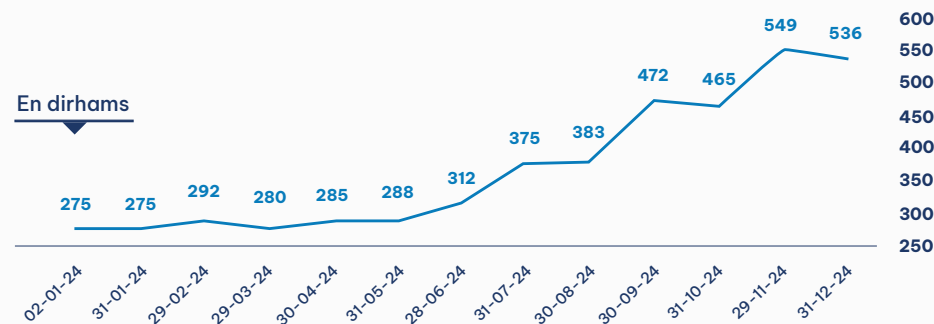
Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de Marsa Maroc se sont tenues en date du 25 juin 2024 au siège de la Société.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après présentation du rapport de gestion du Directoire et des rapports des Commissaires aux Comptes, au titre de l'année 2023 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 8,5 dirhams par action. Ce dividende a été mis en paiement aux actionnaires à partir du 07 août 2024. Ce dividende représentait un pay out ratio de 86% et a offert aux actionnaires un rendement de 3,1% sur la base du cours de clôture au 29 décembre 2023.

Au total, le rendement actionnaire sur les 12 mois de 2023 était de 155%.

Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 9,5 dirhams par action au titre de l'exercice 2024, soit une augmentation de 12% par rapport à l'exercice précédent.

Évolution du cours Marsa Maroc



Chiffres clés de l'actionnaire

	Unité	2020	2021	2022	2023	2024
Cours de clôture	Mad	210	280	216	278	536
Capitalisation boursière de clôture	Millions de Mad	15 413	20 543	15 853	20 404	39 340
Minimum période	Mad	139	207	198	181	270
Maximum période	Mad	227	286	291	280	559
Cours moyen	Mad	189	248	256	245	362
Performance de l'action	%	1,4%	33,3%	-22,8%	28,7%	92,8%
Rendement des fonds propres	%	13,6%	28,9%	30,4%	28,6%	34,6%
BPA	Mad	4,0	9,1	11,1	11,6	17,3
Dividende	Mad	8,0	7,2	8	8,5	9,5
Pay out	%	320%	110%	94%	86%	74%
Dividend Yield	%	3,8%	2,6%	3,7%	3,1%	1,8%
PER	X	52,8	30,8	19,4	23,9	31,0

MODE DE GOUVERNANCE

Marsa Maroc a réalisé, courant 2024, la transformation de son système de gouvernance par le choix de la forme juridique moniste, à Conseil d'Administration.

Marsa Maroc avait adopté, à sa création en 2006, un mode de gouvernance dualiste à Conseil de Surveillance et à Directoire. Toutefois, face à l'évolution du paysage juridique des entreprises publiques et en quête constante de l'excellence et de la performance de la gouvernance et de la gestion, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société, tenue le 25 juin 2024, a décidé d'adopter le mode moniste. Le Conseil d'Administration, réuni le même jour, a décidé la dissociation des fonctions de la Présidence du Conseil d'Administration et de la Direction Générale.

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie à la même date, a, également, procédé à la nomination des administrateurs de la Société et ce, pour un mandat de 6 ans.

Ces changements ont accompagné, courant l'année 2024, l'adoption de la nouvelle identité visuelle de la marque Marsa Maroc.

Enfin, et dans l'objectif d'instaurer une gouvernance plus agile, la Société prévoit, courant 2025, de finaliser le processus de déploiement de la digitalisation des instances de gouvernance, s'alignant, ainsi, sur les bonnes pratiques internationales en la matière.





ORGANES DE GOUVERNANCE



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société, notamment, stratégiques, économiques et financières et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

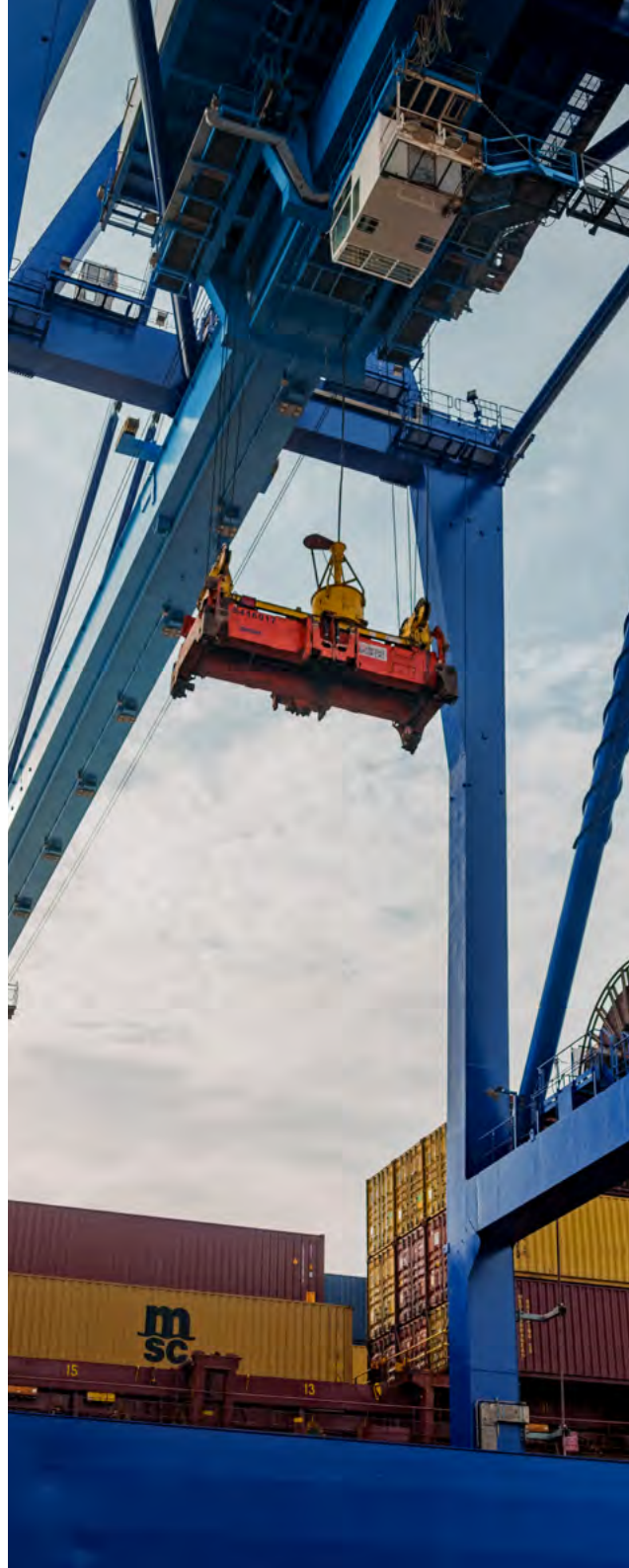
À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration arrête les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion à présenter à l'Assemblée Générale, en vue de leur approbation, conformément à la législation en vigueur.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'information destinée aux actionnaires et au public, prévue par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'Administration traite des sujets critiques qui lui sont remontés, en s'appuyant, au besoin, sur les différents Comités spécialisés.

L'indépendance

L'Assemblée Générale Ordinaire a procédé, en date du 20 juin 2023, à la nomination de M. Mustapha EL OUAFI en qualité de Membre Indépendant du Conseil de Surveillance. Il a, ensuite, été nommé Administrateur indépendant par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 juin 2024.



Composition du Conseil d'Administration

Prénom & Nom	Fonction au sein du Conseil d'Administration
Fouad BRINI	Président
Mehdi TAZI RIFFI	Membre
Anouar EL JABBARI	Membre
Loubna GHALEB	Membre
Mustapha EL OUAFI	Membre
Tanger Med Dev log représentée par M. Mehdi TAZI RIFFI	Membre
L'ANGSPE représentée par M. Khalid EL HATTAB	Membre
RCAR représentée par M. Mehdi BOURISS	Membre
Wafa Assurance représentée par M. Boubker JAI	Membre
CMR représentée par M. Mohammed Jaber KHEMLICHI	Membre

Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration a institué, en son sein, trois Comités spécialisés comme suit:

- Le Comité Audit et Risques ;
- Le Comité Stratégie et Investissements ;
- Le Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers



99

Rapport Financier Annuel

Le Comité Audit et Risques (CAR)

Nomination des membres

Les membres du CAR sont désignés par le Conseil d'Administration, sur avis du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.

Missions et fonctionnement

Le CAR est chargé d'apprécier le dispositif de contrôle interne au sein de la Société et fait réaliser, au besoin, les audits externes et évaluations nécessaires pour apprécier ce contrôle.

Le CAR examine, également, la charte, le plan d'audit interne et les rapports d'audit interne et externe, émet un avis sur le choix des auditeurs externes, examine les principes comptables et apprécie la gestion et la maîtrise des risques.

Le CAR examine, par ailleurs, les questions relatives aux comptes et documents financiers présentant un intérêt méthodologique ou susceptibles de générer des risques.

Le CAR examine la politique de distribution des dividendes. Il émet une recommandation sur le choix des Commissaires aux Comptes et il est chargé du suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés.

Le CAR analyse les états financiers semestriels et annuels, avant qu'ils ne soient arrêtés par le Conseil d'Administration et avant leur publication

Le CAR est chargé du suivi de l'efficacité du système de gestion des risques liés à la Société. Il assiste le Conseil d'Administration lorsque celui-ci apprécie l'efficacité du système de gestion des risques et valide les plans d'actions permettant d'atténuer et de maîtriser les risques majeurs identifiés. Le Comité examine, également, la politique des achats de la Société, avant approbation par le Conseil d'Administration.

Membres du Comité Audit et Risques (CAR)

Prénom & Nom	Fonction au sein du CAR	Fonction au sein du Conseil d'Administration
Mustapha EL OUAFI	Président	Membre indépendant du Conseil d'Administration
Anouar EL JABBARI	Membre	Membre du Conseil d'Administration
Khalid EL HATTAB	Membre	Représentant permanent de l'ANGSPE, Membre du Conseil d'Administration
Mehdi BOURISS	Membre	Représentant permanent du RCAR, Membre du Conseil d'Administration
Boubker JAI	Membre	Représentant permanent de Wafa Assurance, Membre du Conseil d'Administration
Mohammed Jaber KHEMLICHI	Membre	Représentant permanent de la CMR, Membre du Conseil d'Administration





À propos de
Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États
financiers



100

Rapport
Financier
Annuel

Le Comité Stratégie et Investissements (CSI)

Nomination des membres

Les membres du CSI sont désignés par le Conseil d'Administration sur avis du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.

Missions et fonctionnement

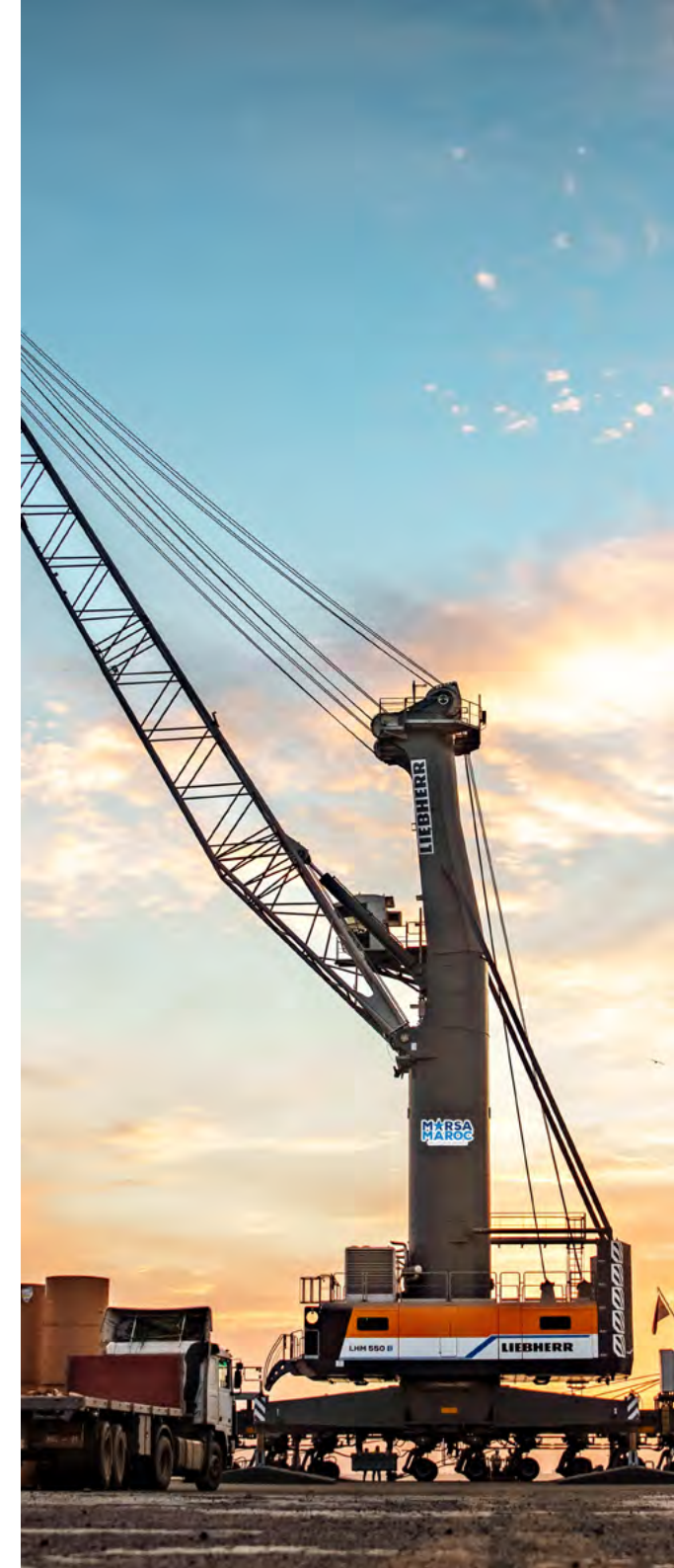
Le CSI émet un avis sur la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques et suit l'état d'avancement de la mise en œuvre desdites orientations.

Le Comité examine, également, les projets de développement en matière de croissance interne et externe, ainsi que les propositions relatives aux opérations de financement significatives.

Le Comité examine par ailleurs les projets d'implantation à l'étranger et, en matière d'investissement, il donne son avis sur les programmes d'investissements pluriannuels et leurs financements et examine les budgets annuels et leurs mises à jour.

Membres du Comité Stratégie et Investissements (CSI)

Prénom & Nom	Fonction au sein du CSI	Fonction au sein du Conseil d'Administration
Mehdi TAZI RIFFI	Président	Membre du Conseil d'Administration
Loubna GHALEB	Membre	Membre du Conseil d'Administration
Khalid EL HATTAB	Membre	Représentant permanent de l'ANGSPE, Membre du Conseil d'Administration
Mehdi BOURISS	Membre	Représentant permanent du RCAR, Membre du Conseil d'Administration
Boubker JAI	Membre	Représentant permanent de Wafa Assurance, Membre du Conseil d'Administration
Mohammed Jaber KHEMLICHI	Membre	Représentant permanent de la CMR, Membre du Conseil d'Administration





À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers

Le Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance (CNRG)

Nomination des membres

Les membres du CNRG sont désignés par le Conseil d'Administration, sur avis dudit Comité.

Missions et fonctionnement

Le CNRG émet un avis sur les propositions de nomination aux mandats d'administrateur ou de membre des Comités spécialisés.

Le CNRG a, également, pour mission d'évaluer les critères de compétence pour les administrateurs et membres des Comités spécialisés ainsi que les critères d'indépendance des Administrateurs indépendants.

Le CNRG est, par ailleurs, chargé de l'élaboration et de la mise à jour de la procédure de nomination des Administrateurs indépendants au sens de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et conformément à la loi 40.22 fixant le nombre des administrateurs indépendants au sein des organes délibérants des entreprises publiques, ainsi que les conditions et la procédure de leur nomination.

Le CNRG examine la politique de rémunération et de recrutement au sein de la Société et formule, le cas échéant, des recommandations au Conseil d'Administration. Il émet également son avis sur la rémunération des Administrateurs indépendants.

Le CNRG est, également, chargé du suivi des questions relatives à la gouvernance d'entreprise. Il a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans l'adaptation du système de gouvernance. A cet effet, il réalise une évaluation périodique dont il soumet les conclusions au Conseil. Il assure, par ailleurs, le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de cette évaluation. Le CNRG supervise et suit, par ailleurs, l'évaluation externe relative au fonctionnement des organes de gouvernance, réalisée tous les quatre ans.

Le CNRG est chargé de la rédaction et des modifications des Chartes des Comités spécialisés et supervise l'élaboration et les mises à jour du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

Le CNRG procède à l'examen et à la validation du Code de déontologie boursière de la Société.

Membres du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance (CNRG)

Prénom & Nom	Fonction au sein du CNRG	Fonction au sein du Conseil d'Administration
Mehdi BOURISS	Président	Représentant permanent du RCAR, Membre du Conseil d'Administration
Mehdi TAZI RIFFI	Membre	Membre du Conseil d'Administration
Anouar EL JABBARI	Membre	Membre du Conseil d'Administration
Khalid EL HATTAB	Membre	Représentant permanent de l'ANGSPE, Membre du Conseil d'Administration
Boubker JAI	Membre	Représentant permanent de Wafa Assurance, Membre du Conseil d'Administration
Mohammed Jaber KHEMLICHI	Membre	Représentant permanent de la CMR, Membre du Conseil d'Administration





ORGANIGRAMME(*)

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, par le Directeur Général.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers et rend compte au Conseil d'Administration, des résultats, perspectives et faits marquants de la Société.



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers

Tarik EL AROUSSI
Directeur Général



DIRECTEURS DE PÔLES

Said ASBAAI
Pôle Support



Reda MOUKHLI
Pôle Développement



Driss AGOUJJIM
Pôle Finance



Rachid HADI
Pôle Opérations



DIRECTEURS CENTRAUX

Sana BENNENI
Directrice IT et Digitalisation



Meriem DIOURI
Directrice Stratégie



Redouane LACHGAR
Directeur Achats



Ghizlane OUAKKI
Directrice Transformation et Développement Humain



Maria FADRIQ
Directrice Audit Interne et Gestion des Risques



Ahmad HAMANE
Directeur Contrôle de Gestion



Mounia ZIANI
Directrice Corporate et Gouvernance



Abdelhak BEN DAHMANE
Directeur Affaires Juridiques, Corporate et Gouvernance



Abderrahmane BELLAT
Directeur de la BU Maintenance



Fatima Zahra HRAR
Chef du Département Communication & RSE



DIRECTEURS DE L'EXPLOITATION AUX PORTS

Tawfik CHAHIR
Directeur de l'Exploitation au Port de Casablanca
Trafic Conteneur & Roulier



Said LASFAR
Directeur de l'Exploitation au Port de Nador



Rachid ABINOUGH
Directeur de l'Exploitation au Port de Mohammedia



Zouhair SIL
Directeur de l'Exploitation au Port d'Agadir



Khalid JABIR
Directeur de l'Exploitation au Port de Laïyoune



Abderrahman AIT EL FAKIR
Chef du Département de l'Exploitation au Port de Dakhla



Khalid MANSOUR
Directeur de l'Exploitation au Port de Casablanca
Trafic Polyvalent



Aimad BOULAJOUL
Directeur de l'Exploitation - Terminal Vrac et Marchandises Diverses au Port de Tanger Med



Mustapha LOULID
Directeur de l'Exploitation au Port de Jorf Lasfar



Brahim ABHIM
Directeur de l'Exploitation au Port de Safi





À propos de
Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États
financiers



103

Rapport
Financier
Annuel

REVUE FINANCIÈRE



Port de Safi



RÉALISATIONS FINANCIÈRES



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers

Périmètre de consolidation

La consolidation des comptes de Marsa Maroc est faite selon les règles et pratiques comptables applicables au Maroc. Les principes et méthodes de consolidation utilisés sont conformes par rapport à la méthodologie adoptée par le Conseil National de la Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

Conformément aux règles générales de consolidation, la société Tanger Alliance (TA), la société Terminal à Conteneurs 3 au port de Casablanca (TC3PC) et la société de Manutention d'Agadir (SMA) ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

L'évolution du périmètre de consolidation du groupe Marsa Maroc se présente de la manière suivante :

Filiales	Décembre 2024			Décembre 2023		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
TANGER ALLIANCE	50 ^(*)	50 ^(*)	Globale	50 ^(*)	50 ^(*)	Globale
TC3PC	100	100	Globale	100	100	Globale
SMA	100	100	Globale	51	51	Globale

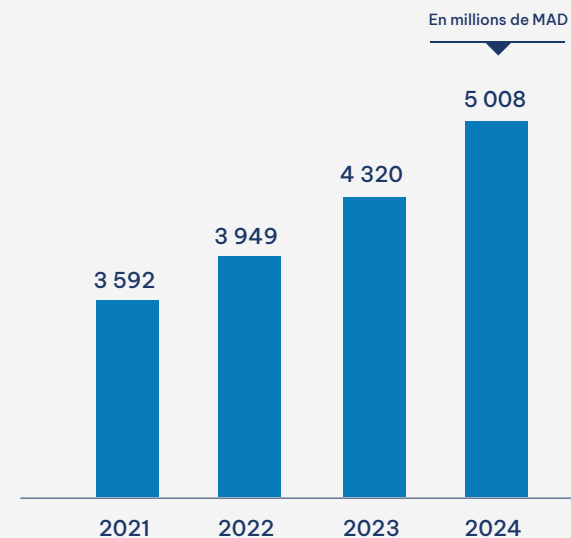
(*) 50% plus une action détenue

Réalizations financières du groupe Marsa Maroc

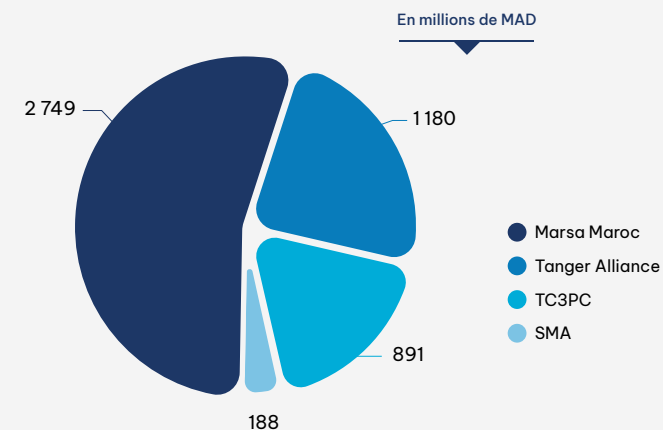
Évolution du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe Marsa Maroc en 2024 a atteint 5 008 millions de Dirhams contre 4 320 millions de Dirhams en 2023, enregistrant une hausse de 16%.

Évolution du chiffre d'affaires 2021-2024



Répartition du chiffre d'affaires par société



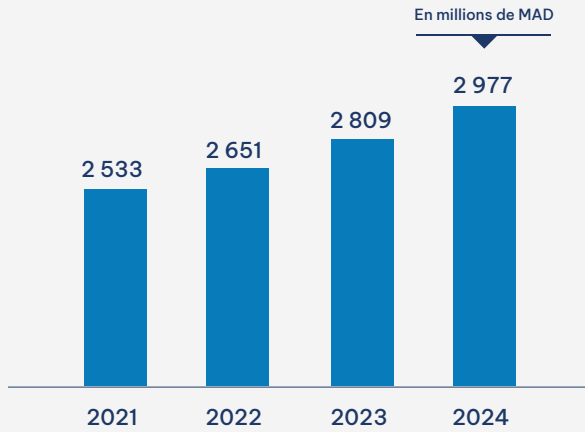


Évolution des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées ont atteint en 2024 un montant de 2 977 millions de Dirhams contre 2 809 millions de Dirhams en 2023, soit une augmentation de 6%.

Les variations des charges d'exploitation ont été enregistrées par composante comme suit : Les achats et charges externes (+4%), les charges du personnel (-2%), les dotations d'exploitation (+3%).

Évolution des charges d'exploitation 2021-2024

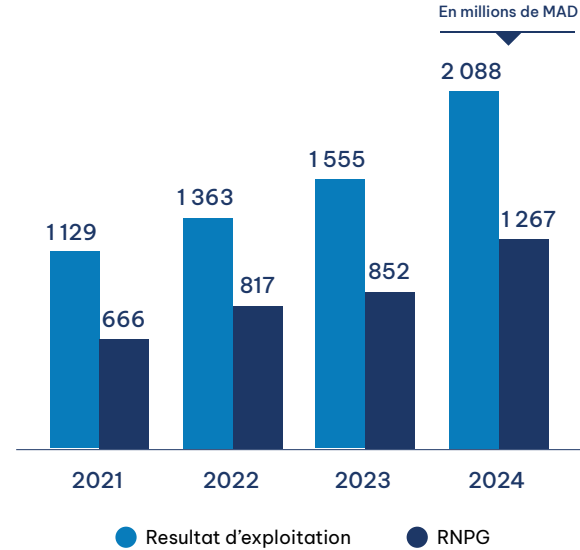


Évolution des résultats

Le résultat d'exploitation consolidé en 2024 a atteint 2 088 millions de Dirhams contre 1 555 MDH en 2023, soit une hausse de 34%.

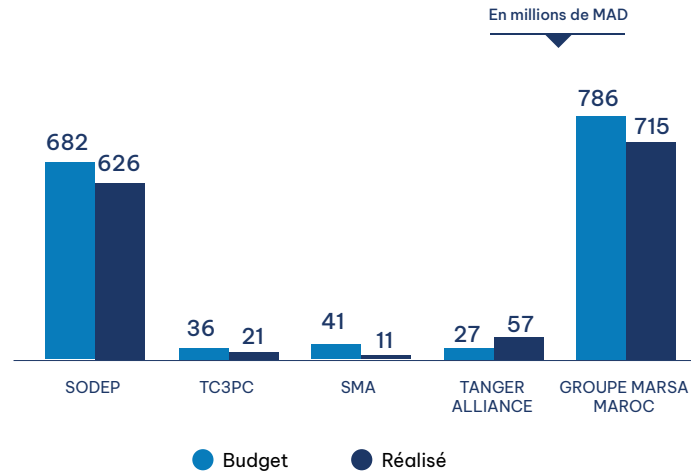
Quant au résultat net part du groupe réalisé en 2024, il s'est établi à 1 267 millions de Dirhams contre 852 millions de Dirhams en 2023, soit une hausse de 49%.

Évolution du résultat d'exploitation et du résultat net part du groupe 2021-2024



Réalisation du budget d'investissement

En matière d'investissement, les engagements groupe au titre de l'exercice 2024 ont atteint 715 millions de dirhams, soit un taux d'engagement à fin 2024 de 91%.



À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



États financiers





À propos de Marsa Maroc



Performance



Gouvernance



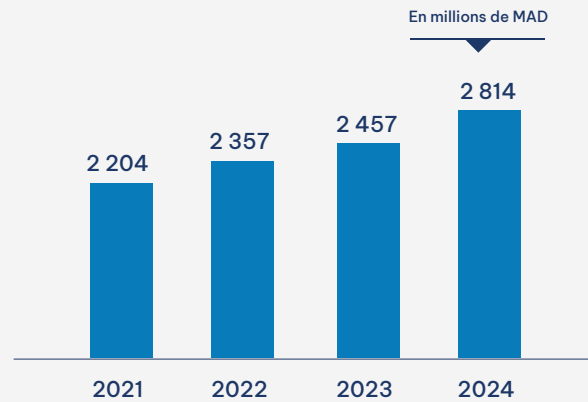
États financiers

Réalisations financières de Marsa Maroc S.A

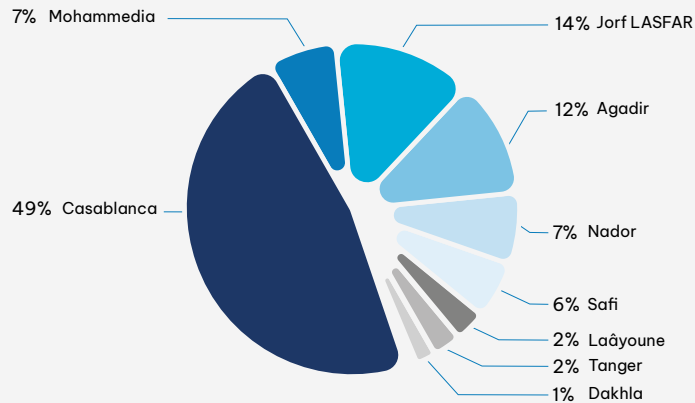
Évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par Marsa Maroc à fin 2024 a atteint 2 814 millions de dirhams contre 2 457 millions de dirhams en 2023, soit une hausse de 15%.

Évolution du chiffre d'affaires 2021-2024



Répartition du chiffre d'affaires 2024 de Marsa Maroc par port

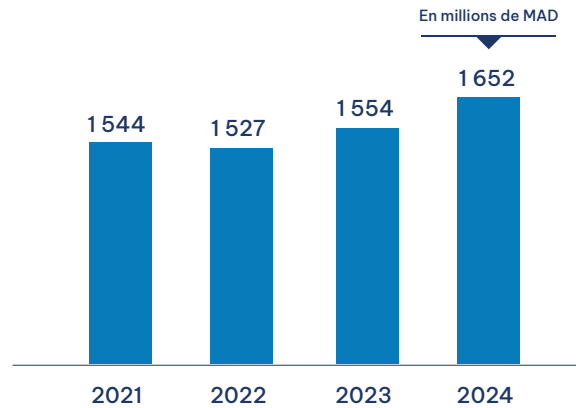


Évolution des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint en 2024 un montant de 1 652 millions de Dirhams contre 1 554 millions de Dirhams en 2023.

Les variations des charges d'exploitation ont été enregistrées par composante comme suit : Les achats (+38 %), les charges externes (+14%), les charges de personnel (-7%) et les dotations d'exploitation (+2%).

Évolution des charges d'exploitation 2021-2024



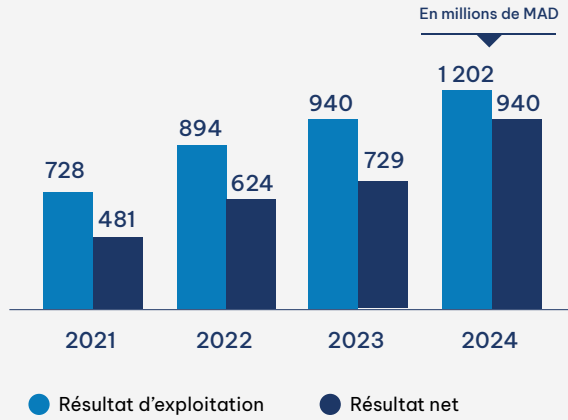


Évolution des résultats

Le résultat d'exploitation en 2024 a atteint 1 202 millions de Dirhams contre 940 millions de dirhams en 2023, soit une hausse de 28%.

Quant au résultat net réalisé en 2024, il s'est établi à 940 millions de Dirhams contre 729 millions de Dirhams en 2023, soit une hausse de 29%.

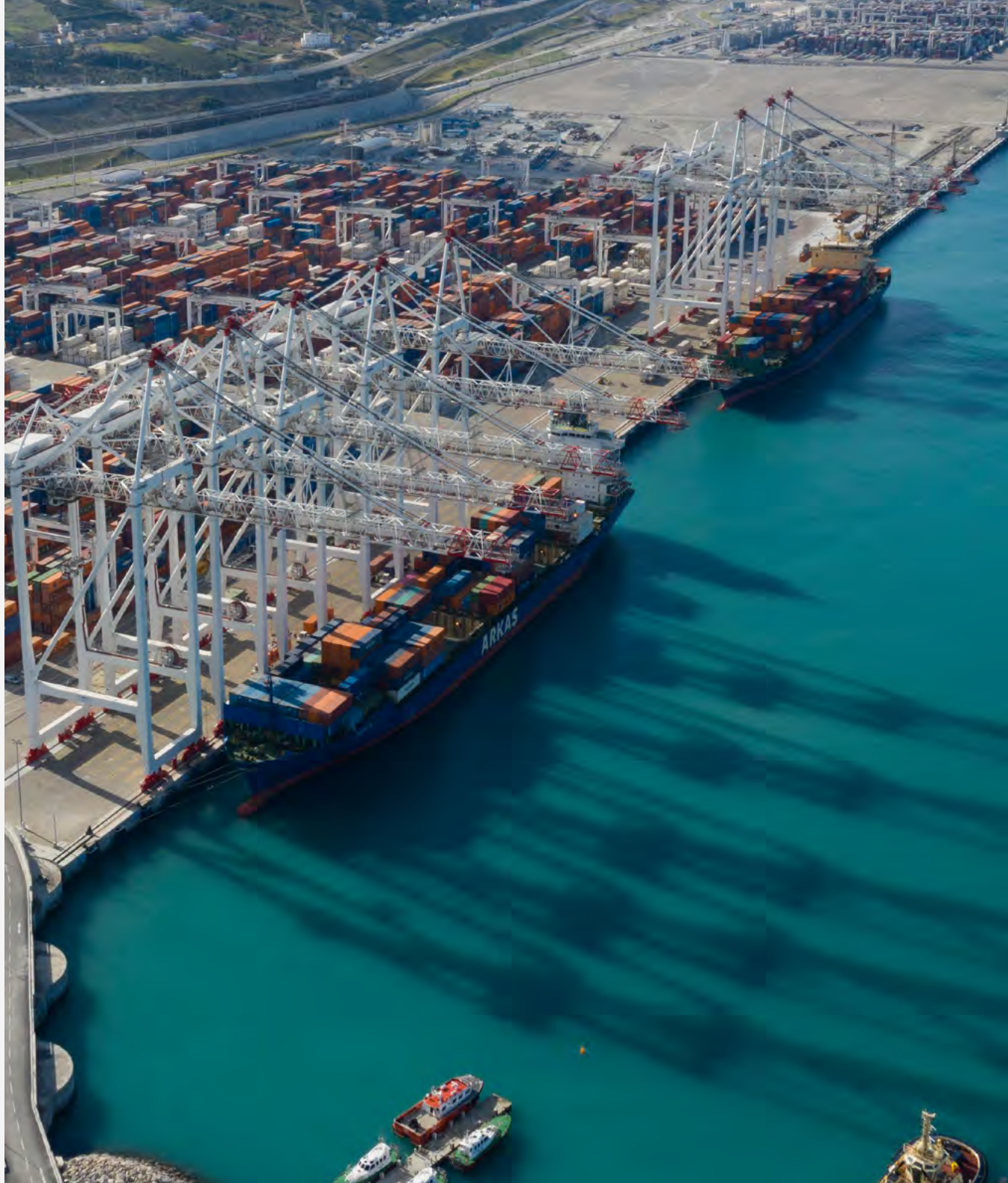
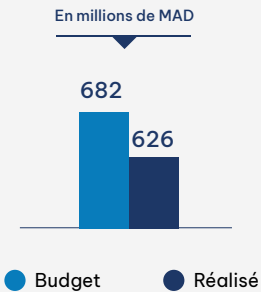
Évolution du résultat d'exploitation et du résultat net 2021-2024



Réalisation du budget d'investissement

Par rapport à l'enveloppe du budget d'investissement de l'année 2024 qui s'élève à 682 millions de Dirhams, les engagements à fin décembre 2024 ont atteint 626 millions de Dirhams, soit un taux d'engagement global de 92%.

Réalisation du budget d'investissement 2024



WE LIFT YOUR GROWTH



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024



AUTRES DOCUMENTS

MARSA MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

108

Rapport Financier Annuel

MARSA MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH



①

Comptes consolidés et sociaux

②

Rapport spécial des commissaires aux comptes

③

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

④

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

1. COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX

- 1.1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE MARSA MAROC
- 1.2. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
- 1.3. ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX DE SODEP S.A
- 1.4. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE MARSAMAROC

BILAN CONSOLIDÉ

Actif	31/12/2024	31/12/2023
Ecart d'acquisition	39 719	
Immobilisations incorporelles	1 012 726	1 056 798
Immobilisations corporelles	3 067 649	3 088 412
Immobilisations financières	56 342	64 251
Impôt différé actif	609 864	608 863
Actif immobilisé	4 786 299	4 818 323
Stocks	135 933	129 157
Clients et comptes rattachés	664 363	599 157
Autres créances et comptes de régularisation	322 409	336 613
Titres et valeurs de placement	2 143 687	1 743 918
Actif circulant	3 266 392	2 808 845
Disponibilités	245 992	263 611
Total actif	8 298 683	7 890 780

Passif	31/12/2024	31/12/2023
Capital	733 956	733 956
Réserves consolidées	1 155 708	926 938
Résultat net de l'exercice part du Groupe	1 266 978	852 234
Intérêts minoritaires	509 248	470 146
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	3 665 891	2 983 274
Provisions durables pour risques et charges	1 877 076	1 838 633
Dettes de financement	1 598 034	2 031 912
Passif à long terme	3 475 111	3 870 544
Fournisseurs et comptes rattachés	389 954	385 806
Autres dettes et comptes de régularisation	767 728	651 156
Passif circulant	1 157 682	1 036 962
Trésorerie-passif	-	-
Total Passif	8 298 683	7 890 780



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024



CPC CONSOLIDÉ



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Produits d'exploitation	5 065 092	4 363 737	701 355
Chiffre d'affaires	5 008 150	4 320 173	687 978
Reprises d'exploitation	56 942	43 564	13 377
Charges d'exploitation	2 977 361	2 809 080	168 281
Achats et autres charges externes	1 569 407	1 403 060	166 348
Impôts et taxes	21 632	20 376	1 256
Charges de personnel	793 331	812 258	-18 926
Autres charges d'exploitation	230	100	130
Dotations d'exploitation	592 760	573 287	19 474
Résultat d'exploitation	2 087 731	1 554 657	533 074
Résultat financier	-31 749	-37 170	5 422
Résultat non courant	-64 187	-189 972	125 785
Résultat avant impôt	1 991 796	1 327 515	664 281
Impôts sur les sociétés	532 573	372 356	160 218
Impôts différés	-1 001	-49 829	48 828
Résultat net des entreprises intégrées	1 460 223	1 004 988	455 235
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 805		
Résultat consolidé	1 458 418	1 004 988	453 430
Part des minoritaires	191 439	152 754	38 685
Résultat net part du groupe	1 266 978	852 234	414 745
Résultat par action en MAD	17,26	11,61	5,65



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

TFT

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net des sociétés intégrées	1 460 223	1 004 988
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Dotations d'exploitation nettes des reprises	531 447	506 176
- Variation des impôts différés	-1 001	-49 829
- Annulation des résultats de cession des immobilisations	-40 005	-1 237
- Autres produits sans impact sur la trésorerie	211	863
- Variation du BFR lié à l'activité	62 942	-129 360
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	2 013 818	1 331 600
Acquisition d'immobilisations	-431 653	-276 848
Cessions d'immobilisations	43 278	1 273
Variation des prêts et avances consentis	7 908	5 276
Effet de variation de périmètre	-53 999	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-434 465	-270 298
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-623 863	-587 165
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	-139 463	-120 009
Augmentation de capital		
Augmentation dettes de financement		
Remboursements d'emprunts	-433 877	-333 862
Variation des Comptes courants d'associés		-36 362
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 197 202	-1 077 399
Variation de trésorerie nette	382 150	-16 097
Trésorerie nette ouverture (y compris placements)	2 007 529	2 023 626
Trésorerie nette clôture (y compris placements)	2 389 679	2 007 529



TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidés	Résultat consolidé part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2023	733 956	0	697 310	816 793	437 401	2 685 460
Augmentation du capital						
Affectation résultat			816 793	-816 793		
Dividendes			-587 165		-120 009	-707 174
Résultat net de l'exercice				852 234	152 754	1 004 988
Capitaux propres au 31/12/2023	733 956	-	926 938	852 234	470 146	2 983 274

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidés	Résultat consolidé part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2024	733 956	-	926 938	852 234	470 146	2 983 274
Augmentation du capital						
Affectation résultat			852 234	-852 234		
Effet de variation de périmètre			399		-12 874	-12 475
Dividendes			-623 863		-139 463	-763 326
Résultat net de l'exercice				1 266 978	191 439	1 458 418
Capitaux propres au 31/12/2024	733 956	-	1 155 708	1 266 978	509 248	3 665 891



Note 1 : Principes comptables et méthodes d'évaluation



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

1) Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice

Les sociétés du Groupe MARSA MAROC sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024. Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 mars 2025.

2) Conformité aux normes comptables

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe MARSA MAROC sont conformes par rapport à la méthodologie adoptée par le Conseil National de la Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

3) Monnaie de présentation des états financiers consolidés

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

4) Résultat par action

Le résultat par action présenté au compte de résultat est le rapport entre le résultat net part du Groupe de l'exercice et le nombre d'actions de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

La société Tanger alliance (TA), la société Terminal à Conteneurs 3 au port de Casablanca (TC3PC) et la société de Manutention d'Agadir (SMA) ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Filiales	Décembre 2024			Décembre 2023		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
TANGER ALLIANCE	50(*)	50(*)	Globale	50(*)	50(*)	Globale
TC3PC	100	100	Globale	100	100	Globale
SMA	100	100	Globale	51	51	Globale

(*) 50% plus une action

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrés globalement.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire et les taux fiscaux en vigueur, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés.

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Brevets marques droits et valeurs similaires		
TC3PC	948 649	997 116
Autres immobilisations incorporelles		
Marsa Maroc	55 705	46 342
TC3PC	17	207
SMA	365	96
Tanger alliance	7 990	13 036
Immobilisations incorporelles nettes	1 012 726	1 056 798



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

115

Rapport Financier Annuel

Note 4 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire et les taux fiscaux en vigueur, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés.

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Terrains		
Marsa Maroc	75 377	78 570
Constructions		
Marsa Maroc	388 387	387 732
TC3PC	165 795	179 362
SMA	6 501	6 797
Tanger alliance	422 239	444 162
Installations techniques, matériel et outillage		
Marsa Maroc	448 836	494 306
TC3PC	195 958	247 403
SMA	101 102	113 937
Tanger alliance	877 299	963 719
Matériel de transport		
Marsa Maroc	117	161
TC3PC	-	-
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers		
Marsa Maroc	39 751	33 260
TC3PC	3 258	3 676
SMA	3 161	4 121
Tanger alliance	11 935	11 495
Autres immobilisations corporelles		
Marsa Maroc	874	1 033
Immobilisations corporelles en cours	327 058	118 677
Total des immobilisations corporelles Nettes	3 067 649	3 088 412

Note 5 : Actifs Financiers

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire et les taux fiscaux en vigueur, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés.

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Prêts immobilisés	51 237	59 089
Autres créances financières	4 505	4 561
Titres de participation non consolidés	600	600
Immobilisations financières	56 342	64 251

Au 31 décembre 2024, les autres immobilisations financières comprennent essentiellement :

- Les prêts immobilisés au 31 décembre 2024 s'élèvent à 51.237 KMAD constitués essentiellement des prêts accordés au personnel
- Les autres créances financières affichent un solde de 4.505 au 31 décembre 2024 comportant essentiellement des dépôts et cautionnements
- Les titres de participation non consolidés se présentent comme suit :

Participations	% capital détenu	31/12/2024	31/12/2023
MANUJORF	25%	300	300
PORTNET	5.3%	600	600
SCI NIHAM	25%	5 815	5 815
Total valeurs brutes		6 715	6 715
Provision sur titres Niham		-5 815	-5 815
Provision sur titres MANUJORF		-300	-300
Total valeurs nettes		600	600



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

MARSAMAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

116

Rapport Financier Annuel

Note 6 : Variation des impôts différés

L'impôt différé actif a augmenté de 1 001 KMAD par rapport à 2023 cette augmentation est principalement due à la revalorisation de l'impôt sur les sociétés suivant les nouvelles dispositions de la loi de finances.

En KMAD	31/12/2023	Comptabilisé en résultat	31/12/2024
Non-valeurs	48 880	-4 859	44 021
Amortissement dérogatoire	-41 211	7 900	-33 311
Déficits fiscaux reportables	3 246	-3 246	0
Différences temporaires	580 271	1 097	581 367
Revalorisation ID	18 679	-273	18 405
Autres	-1 002	382	-620
Impôts différés	608 863	1 001	609 864

Note 7 : Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP). Les stocks au 31 décembre 2024 sont constitués principalement par :

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Carburant	6 391	5 799
Pièces de rechanges	95 873	90 124
Produits en cours	19 804	19 804
Autres	13 865	13 431
Stocks	135 933	129 157

Les autres produits en stock représentent principalement les fournitures de bureau et les vêtements de travail.

Note 8 : Créances d'exploitation

A fin décembre 2024, le montant des créances du Groupe Marsa Maroc, hors créances intragroupes s'élève à 664.363 KMAD contre 599.157 KMAD à fin décembre 2023. La répartition de ces créances se présente comme suit :

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Marsa Maroc	380 822	316 163
TC3PC	76 248	80 929
SMA	41 378	35 552
Tanger alliance	165 914	166 513
Clients et comptes rattachés	664 363	599 157

Toutes les créances qui dépassent une année, sont totalement provisionnées pour l'ensemble du groupe Marsa Maroc.

Note 9 : Autres Créances

Le détail des autres créances se présente comme suit :

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
* Fournis débiteurs, avances et acomptes	47 812	6 839
* Personnel	1 135	890
* Etat	208 857	282 515
* Autres débiteurs	40 722	18 183
* Comptes de régularisations actif	23 884	28 186
Total	322 409	336 613



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024



117

Rapport Financier Annuel

Note 10 : Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents de trésorerie ont enregistré une hausse de 382 millions de dirhams détaillée comme suit :

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Trésorerie	245 992	263 611
Equivalents de trésorerie	2 143 687	1 743 918
Total trésorerie et équivalents	2 389 679	2 007 529

Les flux de trésorerie consolidés du groupe Marsa Maroc au titre de l'année 2024 se présentent comme suit :

En KMAD	déc-24	déc-23	Variation
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation (1)	1 250 493	624 426	626 067
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement (2)	- 434 465	- 270 298	- 164 167
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (3)	- 433 877	- 370 225	- 63 652
Total des flux de trésorerie (1)+(2)+(3)	382 150	- 16 097	398 247
Trésorerie et équivalent de trésorerie début de période	2 007 529	2 023 626	- 16 097
Trésorerie et équivalent de trésorerie fin de période	2 389 679	2 007 529	382 150
Variation de trésorerie	382 150	- 16 097	398 247

Note 11 : Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

En KMAD	2024	2023
Provisions avantages sociaux	174 400	184 059
Provisions pour risques	204 989	175 270
Provisions pour grosses réparations	1 497 687	1 479 303
TOTAL	1 877 076	1 838 633

Les provisions pour risques et charges affichent un solde de 1 877 MMAD au 31 décembre 2024 et comprend essentiellement les provisions pour grosses réparations.



Note 12 : Endettement net

Les flux de trésorerie consolidés du groupe Marsa Maroc au titre de l'année 2024 se présentent comme suit :

En KMAD	2024	2023
Emprunt obligataire	560 000	770 000
Project finance	1 038 034	1 261 912
Emprunts et dettes financières	1 598 034	2 031 912
Trésorerie	245 992	263 611
Equivalents trésorerie	2 143 687	1 743 918
Endettement net	-791 645	24 383

L'endettement net du Groupe a diminué de 816 MMAD par rapport à 2023. Cette variation s'explique par :

- Le remboursement des emprunts des filiales de 434 MDH ;
- La hausse de la trésorerie de 382 MDH.

Note 13 : Dettes d'exploitation

En KMAD	2024	2023
Fournisseurs et comptes rattachés	389 954	385 806
Compte de régularisation	1 709	3 719
Autres dettes d'exploitation	766 019	647 437
TOTAL	1 157 682	1 036 962

A fin décembre 2024, le montant des dettes de Marsa Maroc a été de 1 158 MDH contre 1 037 MDH enregistré en décembre 2023, soit une hausse de 12%.

La répartition des dettes fournisseurs se présente comme suit :

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Marsa Maroc	247 922	198 550
TC3PC	59 041	54 454
SMA	32 554	45 665
Tanger alliance	50 436	87 137
Clients et comptes rattachés	389 954	385 806

Le détail des autres dettes d'exploitation se présente comme suit :

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Clients créditeurs, avances et acomptes	89 873	82 743
Personnel	85 801	87 624
Organismes sociaux	45 499	43 810
Etat	312 131	235 878
Comptes d'associés	3	3
Autres créanciers	232 711	194 863
Comptes de régularisation passif	1 709	3 719
Autres provisions pour risques et charges	-	2 515
Total	767 728	651 156

1
Comptes consolidés et sociaux

2
Rapport spécial des commissaires aux comptes

3
Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4
Liste des communiqués de presse publiés en 2024



Note 14 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2024 était en hausse de 16% par rapport à 2023 pour s'établir à 5 008 MDH. Tableau de ventilation par société :

En MMAD	Réel 2024	Réel 2023	Variation R2024 / R2023	
			En Val	En %
Marsa Maroc	2 749	2 347	402	17%
TC3Pc	891	744	147	20%
SMA	188	189	-1	-1%
Tanger Alliance	1 180	1 040	140	13%
dont ventes intragroupe	68	115	-47	-41%
Groupe Marsa Maroc	5 008	4 320	688	16%

Note 15 : Achats consommés et charges externes

Les achats consommés et autres charges externes ont enregistré une hausse de 12% pour 166 MDH par rapport à 2023 en corrélation avec la hausse du chiffre d'affaires. Cette variation est ventilée comme suit :

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Achats consommés de matières et fournitures		
Marsa Maroc	338 505	239 889
TC3PC	105 666	149 548
SMA	18 129	29 976
Tanger alliance	150 596	140 342
Autres charges externes		
Marsa Maroc	389 370	352 845
TC3PC	170 261	171 364
SMA	79 166	84 384
Tanger alliance	385 926	349 538
dont charges intragroupe	-68 212	-114 826
Achats et autres charges externes	1 569 407	1 403 060

1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

MARSA MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

119

Rapport Financier Annuel



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

MARSAMAROC
WE'LL GET TOGETHER

120

Rapport Financier Annuel

Note 16 : Charges du personnel

En KMAD	31/12/2024	31/12/2023
Marsa Maroc	636 610	681 548
TC3PC	66 859	39 973
SMA	26 532	32 795
Tanger alliance	63 330	57 942
Effectif	2 154	2 323
Charges du personnel	793 331	812 258

Les charges du personnel sont passées de 812 MDH à 793 MDH enregistrant une baisse de 19 MDH expliquée par la baisse des effectifs.

Note 17 : Impôts

En KMAD	2024	2023
Impôts sur les sociétés	532 573	372 356
Impôts différés	-1 001	-49 829
Total	531 573	322 527

Le niveau global des impôts a augmenté de 65 % entre 2023 et 2024 expliqué par la hausse des performances du groupe.

Note 18 : Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de ce poste pour les exercices clos au 31 décembre 2024

En KMAD	2024	2023
Dotations nettes d'amortissements	493 062	484 635
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	99 698	88 652
Total	592 760	573 287

Les dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions s'établissent à 593 millions de dirhams à fin décembre 2024, contre 573 millions de dirhams à fin décembre 2023. Cette variation est due à la mise en service de nouveaux équipements.

Note 19 : Résultat financier

En KMAD	2024	2023
Intérêts de placements nets	132	-28 502
Gains de change	-31 883	-8 658
Autres	3	-11
Total	-31 749	-37 170

Le résultat financier consolidé est de -32 millions de dirhams contre -37 millions de dirhams en 2023. Cette variation s'explique principalement par l'effet compensé de :

- La baisse des gains de change réalisés de 23 millions de dirhams ;
- La baisse des charges d'intérêts sur emprunts de 28 millions de dirhams.

Note 20 : intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires reflètent les droits des actionnaires autres que MARSAMAROC sur le résultat de la société Tanger Alliance.

En KMAD	2024	2023
Intérêts minoritaires	191 439	152 754

Note 21 : Résultats par action

Le résultat par action est passé de 11,61 MAD au 31 décembre 2023 à 17,26 MAD à fin 2024.

En KMAD	2024	2023
Résultat net, part du Groupe	1 266 978	852 234
Nombre d'actions (en millions)	73 396	73 396
Résultat par action (en MAD)	17,26	11,61



1

Comptes
consolidés
et sociaux

2

Rapport
spécial des
commissaires
aux comptes

3

Etat des
honoraires
versés aux
contrôleurs
de comptes

4

Liste des
communiqués
de presse
publiés
en 2024

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires de la société

Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A)

Angle boulevard Route d'El Jadida et Rue les Papillons
Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés du Groupe SODEP Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS (SODEP) et de ses filiales (Groupe SODEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 3.665.891 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 1.458.418 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe SODEP au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SODEP S.A clos au 31 décembre 2024. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé identifiée	Notre réponse
<p>Identification et évaluation du risque sur les provisions pour risques et charges</p> <p>Au 31 décembre 2024, les provisions pour grosses réparations de la société SODEP S.A sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.437.585 KMAD, soit 17% du montant total du passif.</p> <p>La société calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner le programme des grosses réparations permettant : L'identification des infrastructures et superstructures faisant l'objet des grosses réparations ; La fixation des fréquences des réparations ; Le budget réservé aux opérations de grosse réparation. <p>Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ;</p> <p>Revoir à postériori les provisions pour grosses réparations ;</p> <p>Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ;</p> <p>Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 26 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

FORVIS MAZARS

forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23
Abdou DIOP
Associé

5

ARSA
MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

123

Rapport
Financier
Annuel

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ MARSA MAROC

BILAN ACTIF

Exercice clos le 31/12/2024

ACTIF	BRUT	EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
			31/12/2024	31/12/2023
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	269.478.884,95	140.383.548,93	129.095.336,02	144.304.487,34
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	183.311.063,18	127.605.712,62	55.705.350,56	46.342.441,34
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	183.311.063,18	127.605.712,62	55.705.350,56	46.342.441,34
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4.831.648.142,78	3.572.082.117,92	1.259.566.024,86	1.102.355.638,30
* Terrains	92.355.988,26	16.978.591,81	75.377.396,45	78.570.701,11
* Constructions	1.090.423.882,50	702.036.907,32	388.386.975,18	387.732.493,41
* Installations techniques, matériel et outillage	3.127.928.962,90	2.679.093.058,75	448.835.904,15	494.305.856,86
* Matériel de transport	16.480.226,13	16.363.142,83	117.083,30	160.883,30
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	193.424.043,32	153.673.515,84	39.750.527,48	33.260.293,48
* Autres immobilisations corporelles	4.810.703,37	3.936.901,37	873.802,00	1.033.030,77
* Immobilisations corporelles en cours	306.224.336,30		306.224.336,30	107.292.379,37
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1.399.630.592,05	9.632.229,46	1.389.998.362,59	1.343.613.195,69
* Prêts immobilisés	51.727.711,75	2.517.329,46	49.210.382,29	56.790.472,68
* Autres créances financières	2.406.944,25	1.000.000,00	1.406.944,25	1.441.023,01
* Titres de participation	1.345.495.936,05	6.114.900,00	1.339.381.036,05	1.285.381.700,00
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	-	-	-	-
* Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	6.684.068.682,96	3.849.703.608,93	2.834.365.074,03	2.636.615.762,67
STOCKS (F)	156.494.446,18	48.474.052,30	108.020.393,88	105.879.245,91
* Matières et fourniture consommables	136.690.185,68	48.474.052,30	88.216.133,38	86.074.985,41
* Produits en cours	19.804.260,50		19.804.260,50	19.804.260,50
* Produits finis			-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	695.395.914,63	112.590.020,63	582.805.894,00	473.884.346,65
* Fournis débiteurs, avances et acomptes	47.523.143,36		47.523.143,36	630.195,96
* Clients et comptes rattachés	526.026.512,28	86.634.057,80	439.392.454,48	345.326.925,88
* Personnel	1.114.420,93		1.114.420,93	873.041,23
* Etat	39.598.749,59		39.598.749,59	30.241.566,48
* Comptes d'associés			0,00	0,00
* Autres débiteurs	65.403.218,75	25.955.962,83	39.447.255,92	17.269.739,84
* Comptes de régularis actif	15.729.869,72		15.729.869,72	79.542.877,26
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	1.171.017.345,21		1.171.017.345,21	985.312.017,83
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	267.872,91		267.872,91	42.067,66
TOTAL II (F+G+H+I)	2.023.175.578,93	161.064.072,93	1.862.111.506,00	1.565.117.678,05
TRESORERIE - ACTIF	102.363.674,78	122.120,40	102.241.554,38	174.147.212,89
* Chèques et valeurs à encaisser	12.367.947,38	122.120,40	12.245.826,98	11.949.954,45
* Banques, TG et CP	89.753.954,17		89.753.954,17	161.965.558,80
* Caisse, régies d'avances et accrédités	241.773,23		241.773,23	231.699,64
TOTAL III	102.363.674,78	122.120,40	102.241.554,38	174.147.212,89
TOTAL GENERAL I + II + III	8.809.607.936,67	4.010.889.802,26	4.798.718.134,41	4.375.880.653,61

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

TRESORERIE



1

Comptes
consolidés
et sociaux

2

Rapport
spécial des
commissaires
aux comptes

3

Etat des
honoraires
versés aux
contrôleurs
de comptes

4

Liste des
communiqués
de presse
publiés
en 2024

MARSA
MAROC
WE LEFT FOUR GROWTH

124

Rapport
Financier
Annuel



BILAN PASSIF

Exercice clos le 31/12/2024

		EXERCICE 31/12/2024	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2023
PASSIF			
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	2.096.667.337,54	1.780.830.216,15
	* Capital social ou personnel (1)	733.956.000,00	733.956.000,00
	* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	73.395.600,00	73.395.600,00
	* Autres réserves (2)	206.331.958,64	206.331.958,64
	* Report à nouveau	143.284.057,51	38.644.007,29
	* Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	939.699.721,39	728.502.650,22
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	2.096.667.337,54	1.780.830.216,15	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	115.559.882,36	144.653.239,86	
* Subvention d'investissement	1.878.000,00	3.130.000,00	
* Provisions réglementées	113.681.882,36	141.523.239,86	
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00	0,00	
* Emprunts obligatoires			
* Autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	1.747.770.056,24	1.713.023.553,29	
* Provisions pour risques	133.964.870,85	118.046.736,66	
* Provisions pour charges	1.613.805.185,39	1.594.976.816,63	
ECART DE CONVERSION PASSIF (E)	0,00	0,00	
* Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3.959.997.276,14	3.638.507.009,30	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	837.715.747,96	737.142.939,77	
* Fournisseurs et comptes rattachés	249.759.786,63	198.550.100,63	
* Clients créditeurs, avances et acomptes	60.410.643,42	24.684.336,56	
* Personnel	76.969.222,78	79.256.559,83	
* Organismes sociaux	36.774.790,51	36.438.483,19	
* Etat	218.442.637,48	189.313.857,94	
* Comptes d'associés	3.573,42	3.233,42	
* Autres créanciers	195.355.093,72	145.939.586,08	
* Comptes de régularisation passif	0,00	62.956.782,12	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	267.872,91	42.067,66	
Ecart de conversion Passif (H)	737.237,40	188.636,88	
TOTAL II (F + G + H)	838.720.858,27	737.373.644,31	
TRESORERIE - PASSIF	-	-	
* Banques (soldes créditeurs)			
TOTAL III	-	-	
TOTAL GENERAL I + II + III	4.798.718.134,41	4.375.880.653,61	

- (1) Capital personnel débiteur
 (2) Bénéficiaire (+) Déficitiaire (-)
 (3) HT : Hors trésorerie

1 Comptes consolidés et sociaux

2 Rapport spécial des commissaires aux comptes

3 Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4 Liste des communiqués de presse publiés en 2024



125 Rapport Financier Annuel



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

ACTIF	BRUT	EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	EXERCICE PRECEDENT
	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE
COMPTES DE PRODUITS & CHARGES	PROPRES A L'EXERCICE A	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS B	PRECEDENT 31/12/2023 D
	31/12/2024 C = A + B		
I PRODUITS D'EXPLOITATION	2.853.290.398,88	0,00	2.494.132.713,01
* Ventes de biens et services produits chiffres d'affaires	2.813.624.554,28		2.456.762.838,95
* Reprises d'exploitation : transferts de charges	39.665.844,60		37.369.874,06
TOTAL I	2.853.290.398,88	0,00	2.494.132.713,01
II CHARGES D'EXPLOITATION	1.651.514.030,94	0,00	1.553.680.467,11
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	318.604.529,69		230.618.871,81
* Autres charges externes	373.148.747,27		326.245.786,67
* Impôts et taxes	20.482.306,46		19.257.219,87
* Charges de personnel	636.610.427,17		681.548.366,04
* Autres charges d'exploitation	230.000,00		100.000,00
* Dotations d'exploitation	302.438.020,35		295.910.222,72
TOTAL II	1.651.514.030,94	0,00	1.553.680.467,11
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1.201.776.367,94	0,00	940.452.245,90
IV PRODUITS FINANCIERS	183.641.604,84	0,00	155.669.975,33
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	139.462.903,00		120.009.457,77
* Gains de change	43.701,79		2.204.830,61
* Intérêts et autres produits financiers	43.755.742,92		31.999.127,16
* Reprises financières : transferts de charges	379.257,13		1.456.559,79
TOTAL IV	183.641.604,84	0,00	155.669.975,33
V CHARGES FINANCIERES	10.560.025,69	0,00	3.094.629,45
* Charges d'intérêts	2.484.130,28		354.989,18
* Pertes de change	4.124.199,34		2.283.312,01
* Autres charges financières	3.346.633,69		11.154,76
* Dotations financières	605.062,38		445.173,50
TOTAL V	10.560.025,69	0,00	3.094.629,45
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	173.081.579,15	0,00	152.575.345,88
VII RESULTAT COURANT (III - VI)	1.374.857.947,09	0,00	1.093.027.591,78
VIII PRODUITS NON COURANTS	164.694.114,15	0,00	152.193.704,36
* Produits des cessions d'immobilisations	43.269.833,08		1.273.405,26
* Reprises sur subvention d'investissement	1.252.000,00		1.252.000,00
* Autres produits non courants	78.104.842,33		97.699.456,05
* Reprises non courantes : transferts de charges	42.067.438,74		51.968.843,05
TOTAL VIII	164.694.114,15	0,00	152.193.704,36
IX CHARGES NON COURANTES	209.865.463,85	0,00	219.627.864,92
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	3.186.216,06		36.306,54
* Autres charges non courantes	182.112.033,55		192.026.554,46
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	24.567.214,24		27.565.003,92
TOTAL IX	209.865.463,85	0,00	219.627.864,92
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-45.171.349,70	0,00	-67.434.160,56
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	1.329.686.597,39	0,00	1.025.593.431,22
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS(*)	389.986.876,00		297.090.781,00
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	939.699.721,39	0,00	728.502.650,22
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	3.201.626.117,87	-	2.801.996.392,70
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	2.261.926.396,48	-	2.073.493.742,48
XVI RESULTAT NET (Total des produits - Total des charges)	939.699.721,39	-	728.502.650,22

EXPLOITATION

FINANCEMENT

NON COURANT

1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024



ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

		TOTAUX DE L'EXERCICE 2024	TOTAUX DE L'EXERCICE 2023	
I	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (1+2+3)	2.813.624.554,28	2.456.762.838,95
1		Ventes de biens et services produits	2.813.624.554,28	2.456.762.838,95
2		Variation stocks de produits		
3		Immob produits par l'entreprise pour elle-même		
II	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (4+5)	691.753.276,96	556.864.658,48
4		Achats consommés de matières et fournitures	318.604.529,69	230.618.871,81
5		Autres charges externes	373.148.747,27	326.245.786,67
III	=	VALEUR AJOUTEE (I - II)	2.121.871.277,32	1.899.898.180,47
6	+	Subventions d'exploitation		
7	-	Impôts & taxes	20.482.306,46	19.257.219,87
8	-	Charges de personnel	636.610.427,17	681.548.366,04
IV	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	1.464.778.543,69	1.199.092.594,56
9	+	Autres produits d'exploitation		
10	-	Autres charges d'exploitation	230.000,00	100.000,00
11	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	39.665.844,60	37.369.874,06
12	-	Dotations d'exploitation	302.438.020,35	295.910.222,72
V	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1.201.776.367,94	940.452.245,90
VI	+ -	RESULTAT FINANCIER	173.081.579,15	152.575.345,88
VII	=	RESULTAT COURANT (+ OU -)	1.374.857.947,09	1.093.027.591,78
VIII	+ -	RESULTAT NON COURANT	-45.171.349,70	-67.434.160,56
13	-	Impôts sur les résultats	389.986.876,00	297.090.781,00
IX	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	939.699.721,39	728.502.650,22
II		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT		
1		Résultat net de l'exercice	939.699.721,39	728.502.650,22
2	+	Dotations d'exploitation (1)	319.785.307,52	312.516.380,52
3	+	Dotations financières (1)	0,00	0,00
4	+	Dotations non courantes (1)	4.567.214,24	7.565.003,92
5	-	Reprises d'exploitation (2)	17.542.981,64	26.872.331,19
6	-	Reprises financières (2)	0,00	0,00
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	43.319.438,74	53.220.843,05
8	-	Produits des cessions d'immobilisation	43.269.833,08	1.273.405,26
9	+	Valeurs nettes d'amortis des immobilisations cédées	3.186.216,06	36.306,54
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	1.163.106.205,75	967.253.761,70
10		Distribution de bénéfices	623.862.600,00	587.164.800,00
II		AUTOFINANCEMENT	539.243.605,75	380.088.961,70

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants à la trésorerie
 (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
 (3) Y compris reprises sur subventions d'investissement
 NOTA : Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE

1
Comptes
consolidés
et sociaux

2
Rapport
spécial des
commissaires
aux comptes

3
Etat des
honoraires
versés aux
contrôleurs
de comptes

4
Liste des
communiqués
de presse
publiés en
2024

MARSA
MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

127
Rapport
Financier
Annuel



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(PLACEMENT DES FONDS INTÉGRÉ AU NIVEAU DE L'ACTIF CIRCULANT)

M A S S E S	EXERCICE 31/12/2024 (a)	EXERCICE 31/12/2023 (b)	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024	
			VARIATIONS (a - b)	RESSOURCES (d)
			EMPLOIS (c)	
Financement Permanent	3.959.997.276,14	3.638.507.009,30		321.490.266,84
Moins actif immobilisé	2.834.365.074,03	2.636.615.762,67	197.749.311,36	
= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	1.125.632.202,11	1.001.891.246,63		123.740.955,48
Actif Circulant	1.862.111.506,00	1.565.117.678,05	296.993.827,95	
Moins passif circulant	838.720.858,27	737.373.644,31		101.347.213,96
= BESOIN DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	1.023.390.647,73	827.744.033,74	195.646.613,99	
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	102.241.554,38	174.147.212,89		71.905.658,51

M A S S E S	EXERCICE - 2024		EXERCICE PRECEDENT - 2023	
	EXERCICE 31/12/2024 (a)	EXERCICE 31/12/2023 (b)	EMPLOIS (a)	RESSOURCES (b)
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)		590.142.619,00		387.870.525,47
* AUTOFINANCEMENT (A)		539.243.605,75		380.088.961,70
- Capacité d'autofinancement		1.163.106.205,75		967.253.761,70
- Distribution de bénéfices		623.862.600,00		587.164.800,00
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		50.899.013,25		7.781.563,77
- Cessions d'immobilisation incorporelles				
- Cessions d'immobilisation corporelles		43.269.833,08		1.273.405,26
- Récupérations sur créances immobilisées		7.614.169,15		5.734.250,77
- Retrait d'immobilisations corporelles		15.011,02		773.907,74
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		-		-
- Augmentations de capital, apports				
- Subventions d'investissement				
* AUTRES RESSOURCES				
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I : RESSOURCES STABLES		590.142.619,00		387.870.525,47
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	466.401.663,53		350.046.024,49	
* ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS (E)	448.221.034,38		227.594.269,49	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	24.864.345,77		19.428.843,00	
* Acquisition d'immobilisations corporelles	369.357.352,56		208.165.426,49	
* Acquisitions d'immobilisations financières	53.999.336,05		-	
* Augmentation des créances immobilisées	-		-	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F) (*)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)			0,00	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	18.180.629,15		122.451.755,00	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)	466.401.663,53		350.046.024,49	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)	195.646.613,99	-	0,00	35.571.488,37
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	71.905.658,51	73.395.989,36	0,00
TOTAL GENERAL	662.048.277,52	662.048.277,52	423.442.013,85	423.442.013,85

1
Comptes
consolidés
et sociaux

2
Rapport
spécial des
commissaires
aux comptes

3
Etat des
honoraires
versés aux
contrôleurs
de comptes

4
Liste des
communiqués
de presse
publiés
en 2024



ÉTAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX		NEANT
II-DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION		NEANT
III-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESES		NEANT

1

Comptes consolidés et sociaux

2

ÉTAT DES DEROGATIONS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I-CHANGEMENTS AFFECTANTS LES METHODES D'EVALUATION:		NEANT
II-CHANGEMENTS AFFECTANTS LES REGLES DE PRESENTATION		NEANT

3

Rapport spécial des commissaires aux comptes

4

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

DÉTAIL DES NON - VALEURS

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
211	FRAIS PRELIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	269.478.884,95
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	269.478.884,95
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
TOTAL		269.478.884,95



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice clos le 31/12/2024

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	ACQUISITION	VIREMENT	CESSION	DIMINUTION RETRAIT	VIREMENT	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON - VALEURS	243.850.550,72	18.180.629,15	17.949.229,74	0,00	10.501.524,66	0,00	269.478.884,95
- Frais préliminaires							
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	243.850.550,72	18.180.629,15	17.949.229,74	0,00	10.501.524,66	0,00	269.478.884,95
- Primes de remboursement obligations							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	168.770.775,72	24.864.345,77	0,00	0,00	0,00	10.324.058,31	183.311.063,18
- Immobilisation en recherche et développement							
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires							
- Fonds commercial							
- Autres immobilisations incorporelles	168.770.775,72	24.864.345,77	0,00	0,00	0,00	10.324.058,31	183.311.063,18
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.578.793.008,42	369.357.352,56	63.213.868,91	108.861.796,77	15.250,00	70.839.040,34	4.831.648.142,78
- Terrains 231	95.532.936,92	0,00	0,00	3.176.948,66	0,00	0,00	92.355.988,26
- Constructions 232	1.046.308.059,51	31.487.450,23	17.451.077,45	4.822.704,69	0,00	0,00	1.090.423.882,50
- Installations techniques, matériel et outillage 233	3.129.258.010,08	52.163.930,78	44.915.033,46	97.930.011,42	0,00	478.000,00	3.127.928.962,90
- Matériel de transport 234	18.056.569,63	0,00	0,00	1.576.343,50	0,00	0,00	16.480.226,13
- Mobilier, Matériel de Bureau & Aménagements 235	177.597.719,05	17.182.112,77	0,00	1.355.788,50	0,00	0,00	193.424.043,32
- Autres immobilisations corporelles 238	4.747.333,86	63.369,51	0,00	0,00	0,00	0,00	4.810.703,37
- Immobilisations corporelles en cours 239	107.292.379,37	268.460.489,27	847.758,00	0,00	15.250,00	70.361.040,34	306.224.336,30

1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	CUMUL DEBUT EXERCICE 1	DOTATION DE L'EXERCICE 2	AMORTISSEMENT SUR IMMOBILISATIONS SORTIES		CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE 6 = 1+2+3-4-5
			RETRAIT 4	CESSION 5	
IMMOBILISATION EN NON - VALEURS	99.546.063,38	51.331.610,21	10.501.524,66	0,00	140.376.148,93
- Frais préliminaires					
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	99.546.063,38	51.331.610,21	10.501.524,66	0,00	140.376.148,93
- Primes de remboursement obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	122.428.334,38	5.177.378,24	0,00	0,00	127.605.712,62
- Immobilisation en recherche et développement					
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires					
- Fonds commercial					
- Autres immobilisations incorporelles	122.428.334,38	5.177.378,24	0,00	0,00	127.605.712,62
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.460.044.418,67	201.327.967,48	238,97	105.675.580,71	3.555.696.566,47
- Terrains	569.284,36	16.356,00	0,00	0,00	585.640,36
- Constructions	658.575.566,10	48.195.454,02	0,00	4.822.704,69	701.948.315,43
- Installations techniques, matériel et	2.634.952.153,22	142.164.049,44	0,00	97.927.152,02	2.679.189.050,64
- Matériel de transport	17.895.686,33	43.800,00	0,00	1.576.343,50	16.363.142,83
- Mobilier, matériel de bureau & aménagement	144.337.425,57	10.685.709,74	238,97	1.349.380,50	153.673.515,84
- Autres immobilisations corporelles	3.714.303,09	222.598,28	0,00	0,00	3.936.901,37



TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS

Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

PORT	VALEUR D'ORIGINE	AMORT CUMULES	VNA	PROD CESSION	PLUS VALUE	MOINS VALUE
CV	2.080.274,49	2.042.125,83	38.148,66	13.660.100,00	13.621.951,34	-
DEPC-TCR	82.843.303,63	82.843.303,63	-	3.740.218,38	3.740.218,38	-
DEPC-TP	4.475.179,07	4.475.179,07	-	2.539.337,66	2.539.337,66	-
DEPD	-	-	-	171.295,00	171.295,00	-
DEPJ	1.616.065,24	1.616.065,24	-	175.850,00	175.850,00	-
DEPL	-	-	-	420.000,00	420.000,00	-
DEPM	848.532,46	845.673,06	2.859,40	12.083,34	10.678,70	1.454,76
DEPN	6.208.620,14	6.208.620,14	-	1.450.178,33	1.450.178,33	-
DEPS	1.962.500,00	1.962.500,00	-	1.337.654,17	1.337.654,17	-
SIEGE	8.827.321,74	5.682.113,74	3.145.208,00	19.396.449,50	16.251.241,50	-
T SAPT	-	-	-	366.666,70	366.666,70	-
Total général	108.861.796,77	105.675.580,71	3.186.216,06	43.269.833,08	40.085.071,78	1.454,76

1
Comptes consolidés et sociaux

2
Rapport spécial des commissaires aux comptes

3
Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4
Liste des communiqués de presse publiés en 2024

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

RAISON SOCIALE DE EMETTRICE LA SOCIETE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ETATS DE SYNTHESE DE LA SOCIETE EMETTRICE		RESULTAT NET	PRODUITS INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE
						DATE DE CLÔTURE	SITUATION NETTE		
	1	2	% 3	4	5	6	7	8	9
MANUJORF	MANUTENTION	1.200.000	25%	300.000	-	31/12/2022	197.255	-102.744	-
NIHAM	IMMOBILIER	100.000	25%	5.814.900	-			-	-
Tanger Alliance	EXPLOITATION PORTUAIRE	620.524.000	50%	310.262.300	310.262.300	31/12/2024	1.024.563.955	374.057.003	139.462.903
PORTNET	GESTION DES DONNEES INFORMATISEES	11.326.800	5,3%	600.000	600.000	31/12/2022	156.552.296	27.451.383	
TC 3 PC	EXPLOITATION PORTUAIRE	940.300.000	100%	940.300.000	940.300.000	31/12/2024	1.205.199.655	257.108.332	
S.M.A	EXPLOITATION PORTUAIRE	25.460.000	100%	88.218.736	88.218.736	31/12/2024	48.480.769	26.509.340	
TOTAL		1.598.910.800		1.345.495.936	1.339.381.036		2.434.993.930	685.023.315	139.462.903,00



TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOIT	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOIT	FINANCIERES	NON COURANTES	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	26.025.181							26.025.180,91
2 Provisions réglementées	141.523.240			4.567.214,24			32.408.571,74	113.681.882,36
3 Provisions durables pour risques et charges	1.713.023.553	61.948.351,59			17.542.981,64		9.658.867,00	1.747.770.056,24
SOUS TOTAL (A)	1.880.571.974	61.948.351,59		4.567.214,24	17.542.981,64		42.067.438,67	1.747.770.056,24
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	179.970.688	2.660.837,84			21.567.452,75			161.064.072,93
5 Autres provisions pour risques et charges	42.068		605.062,38			379.257,13		267.872,91
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	122.120							122.120,40
SOUS TOTAL (B)	180.134.876	2.660.837,84	605.062,38	-	21.567.452,75	379.257,13	-	161.454.066,24
TOTAL (A + B)	2.060.706.850	64.609.189,43	605.062,38	4.567.214,24	39.110.434,39	379.257,13	42.067.438,74	2.048.931.185,75

1 Comptes consolidés et sociaux

2 Rapport spécial des commissaires aux comptes

3 Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4 Liste des communiqués de presse publiés en 2024

TABLEAU DES CRÉANCES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVICES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	54.134.656,00	32.795.623,55	21.339.032,45	61.041,97	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts Immobilisés.	51.727.711,75	30.388.679,30	21.339.032,45	61.041,97	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres créances financières	2.406.944,25	2.406.944,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DE L'ACTIF CIRCULANT	695.395.914,63	138.025.559,36	557.370.355,27	165.164.569,00	21.440.509,05	173.044.595,86	32.523.362,72	0,00
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes.	47.523.143,36	46.848.016,66	675.126,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Clients et comptes rattachés.	526.026.512,28	64.070.284,66	461.956.227,62	151.678.083,46	18.348.503,76	75.163.081,47	31.727.559,85	0,00
* Personnel	1.114.420,93	12.003,56	1.102.417,37	12.003,56	0,00	0,00	0,00	0,00
* Etat.	39.598.749,59	96.755,75	39.501.993,84	0,00	0,00	38.681.902,14	0,00	0,00
* Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres débiteurs.	65.403.218,75	25.640.936,97	39.762.281,78	13.474.481,98	3.092.005,29	59.119.612,25	795.802,87	0,00
* Comptes de régularisation actif.	15.729.869,72	1.357.561,76	14.372.307,96	0,00	0,00	80.000,00	0,00	0,00



TABLEAU DES DETTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
* Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
* Autres dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DU PASSIF CIRCULANT	837.715.747,96	46.547.061,38	791.168.686,58	14.772.279,38	26.609.427,78	330.616.514,96	1.201.403,69	0,00
* Fournisseurs et comptes rattachés.	249.759.786,63	10.586.909,54	239.172.877,09	13.376.706,19	116.811,67	16.404.661,45	1.201.403,69	
* Clients créditeurs, avances et acomptes.	60.410.643,42	290.654,24	60.119.989,18	0,00	0,00	2.019,53	0,00	
* Personnel.	76.969.222,78	48.344,22	76.920.878,56	0,00	0,00	39.538.878,63	0,00	0,00
* Organismes sociaux.	36.774.790,51	38.153,07	36.736.637,44	167.572,41	0,00	14.384.444,68	0,00	0,00
* Etat.	218.442.637,48	668.956,93	217.773.680,55	0,00	0,00	217.867.676,00	0,00	
* Comptes d'associés.	3.573,42	0,00	3.573,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
* Autres créanciers.	195.355.093,72	34.914.043,38	160.441.050,34	1.228.000,78	26.492.616,11	42.418.834,67	0,00	
* Comptes de régularisation - passif.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

1 Comptes consolidés et sociaux

2 Rapport spécial des commissaires aux comptes

3 Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4 Liste des communiqués de presse publiés en 2024

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE 1	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* SURETES DONNEES (*)					
* SURETES RECUES	8.598.557,68	HYPOTHEQUE	CONSERVATION	HYPOTHEQUE AU PROFIT DE LA SODEP	1.426.839,58
			FONCIERE		
	6.323.669,69	NANTISSEMENT	SERVICES	NANTISSEMENT AU PROFIT DE LA SODEP	1.352.044,69
		D'IMMATRICULATION			
	14.922.227,37				2.778.884,27

(1) Gage : 1 Hypothèque ; 2 Nantissement ; 3 Warrant ; 4 Autres ; 5 (A préciser).

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel).

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions		1.691.675,00
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires.		
* Autres engagements donnés.		
TOTAL (1)	0,00	1.691.675,00

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Cautions (Clients et Fournisseurs)		
- Clients	325.020.886,00	273.747.283,00
- Fournisseurs	260.770.691,84	213.569.184,21
* Autres engagements reçus.		
TOTAL (2)	585.791.577,84	487.316.467,21

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

RUBRIQUES 1	DATE DE LA 1ERE ECHEANCE 2	DUREE DU CONTRAT EN MOIS 3	VALEUR ESTIMEE DU BIEN A LA DATE DU CONTRAT 4	DUREE THEORIQUE D'AMORTISSEMENT DU BIEN 5	CUMUL DES EXERCICES PRECEDENTS DES REDEVANCES 6	MONTANT DE L'EXERCICE DES REDEVANCES 7	REDEVANCES RESTANT A PAYER		PRIX D'ACHAT RESIDUEL EN FIN DE CONTRAT 10	OBSERVATIONS 11
							A MOINS D'UN AN 8	A PLUS D'UN AN 9		

NEANT



PASSAGE DU RÉSULTAT COMPTABLE AU RÉSULTAT FISCAL

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

INTITULES	MONTANT (DH)	MONTANT (DH)
I. RESULTAT NET COMPTABLE	939.699.721,39	
- Bénéfice net 2024	939.699.721,39	
- Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES	522.947.640,06	
1. Courantes	75.877.612,02	
2. Non Courantes	447.070.028,04	
III. DEDUCTIONS FISCALES		280.868.956,76
1. Courantes		201.549.223,46
2. Non Courantes		79.319.733,30
TOTAL	1.462.647.361,45	280.868.956,76
IV. RESULTAT BRUT FISCAL	1.181.778.404,69	
IV. RESULTAT BRUT FISCAL ARRONDI	1.181.778.410,00	
IS	389.986.875,30	
IS arrondi	389.986.876,00	
V. RESULTAT NET APRES IS	939.699.721,39	

1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024



DÉTAIL DES POSTES DU CPC

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Exercice du 01/01/2024 u 31/12/2024

POSTE	EXERCICE 2024	EXERCICE PRECEDENT 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
711 Ventes de marchandises		
* Ventes de marchandises au Maroc		
* Ventes de marchandises à l'étranger		
* Reste du poste des ventes de marchandises		
TOTAL		
712 Ventes de biens et services	2.813.624.554,28	2.456.762.838,95
*Ventes de bien au Maroc		
* Ventes de biens à l'étranger		
* Ventes de services au Maroc		
*Ventes de services à l'étranger		
*Redevances pour brevets, marques, droits		
*Reste du poste des ventes et services produits		
TOTAL	2.813.624.554,28	2.456.762.838,95
713 Variation des stocks de produits		
*Variation des stocks de biens produits (+ ou -)		
*Variation des stocks de services produits (+ ou -)		
*Variation des stocks de produits en cours (+ ou -)		
TOTAL		
718 Autres produits d'exploitation		
*Jetons de présence reçus		
*Reste du poste (produits divers)		
TOTAL		
719 Reprises d'exploitation ; transferts de charges	39.665.844,60	37.369.874,06
*Reprises	39.110.434,39	35.623.623,33
*Transferts de charges	555.410,21	1.746.250,73
PRODUITS FINANCIERS		
738 Intérêts et autres produits financiers	183.641.604,84	155.669.975,33
*Intérêts et produits assimilés	43.755.742,92	
*Revenus des créances rattachés à des participations	139.462.903,00	31.918.399,45
*Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		120.090.185,48
* Reste du poste intérêts et autres produits financiers	422.958,92	3.661.390,40
TOTAL	183.641.604,84	155.669.975,33

POSTE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
CHARGES D'EXPLOITATION		
611 Achats revendus de marchandises		
*Achats de marchandises		
*Variation des stocks de marchandises (+ ou -)		
TOTAL		
612 Achats consommés de matières et fournitures	318.604.529,69	230.618.871,81
*Achats de matières premières		
*Variation des stocks de matières premières (+ ou -)		
*Achats de matières et fournitures consommables et d'emballage	70.519.771,29	76.872.697,40
*Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+ ou -)	5.904.841,11	-8.738.840,53
*Achats non stockés de matières et de fournitures	34.437.313,24	32.191.109,16
*Achats de travaux, études et prestations de services	207.742.604,05	130.293.905,78
*Reste du poste	-	-
TOTAL	318.604.529,69	230.618.871,81
613/614 Autres charges externes	373.148.747,27	326.245.786,67
*Locations et charges locatives	28.311.946,48	17.869.617,08
*Redevances de crédit-bail		
*Entretien et réparations	138.462.278,25	150.267.143,49
*Primes d'assurances	19.425.157,18	19.267.388,64
*Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	174.800,00	216.600,00
*Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	10.864.800,33	12.119.647,90
*Redevances pour brevets, marques droits(Concession)	121.986.737,08	90.450.618,13
*Transports	15.683.302,03	2.072.376,78
*Déplacements, missions et réceptions	12.395.890,18	9.575.704,64
* Reste du poste des autres charges externes	25.843.835,74	24.406.690,01
TOTAL	373.148.747,27	326.245.786,67
617 Charges de Personnel	636.610.427,17	681.548.366,04
*Rémunérations du personnel	489.714.500,37	542.746.057,15
*Charges sociales	117.610.145,52	109.748.499,30
*Reste du poste des charges de personnel	29.285.781,28	29.053.809,59
TOTAL	636.610.427,17	681.548.366,04
638 Autres charges financières	230.000,00	100.000,00
*Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
* Reste du poste des autres charges financières	3.346.633,69	11.154,76
TOTAL	3.346.633,69	11.154,76
CHARGES FINANCIERS		
658 Autres charges non courantes	182.112.033,55	192.026.554,46
*Pénalités sur marchés et débits		
*Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
*Pénalités et amendes fiscales et pénales		
*Créances devenues irrécouvrables	-	-
*Reste du poste des autres charges non courantes	182.112.033,55	192.026.554,46
TOTAL	182.112.033,55	192.026.554,46

1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

136

Rapport Financier Annuel

MARSA MAROC WE LEFT FOUR GROWTH



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT

MONTANT

RÉSULTAT COURANT D'APRÈS LE CPC	1.374.857.947,09
* Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	75.877.612,02
- Cadeaux	1.335.846,16
- Dons	0,00
- Allocation Achoura	212.200,00
- Congés non pris 2024	25.722.219,46
- Provision clients 2024	1.844.954,52
- Provision pour grosses réparations 2024	28.976.892,81
- Provision pour Litiges 2024	16.230.420,35
- Provision Stock Dotation 2024	815.883,32
- Ecart de conversion passif 2024	737.237,40
- Charges sur exercices antérieurs	1.958,00
- Provision pour dépréciation des Immos Financières	0,00
* Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	201.549.223,46
- Abattement 100% Dividendes Perçus TA	139.462.903,00
- Reprise / Provisions pour litige	6.866.482,03
- Reprise / Provisions clients	12.705.580,35
- Congés non pris au 31 Décembre 2023	33.463.748,80
- Reprise / Provision pour grosses réparations	0,00
- Ecart de conversion passif 2023	188.636,88
- Reprise / Provision stock Reprise	8.861.872,40
- Reprise sur provision financière	0,00
* Résultat courant théoriquement imposable courant (=)	1.249.186.335,65
* Impôt théorique sur résultat (-)	412.231.490,76
* Résultat courant après impôts (=)	962.626.456,33

II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

* Néant

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE 1	OPERATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2	DECLARATIONS T V A DE L'EXERCICE 3	SOLDE FIN D'EXERCICE (1 + 2 - 3 = 4)
A) T.V.A Facturée	53.188.656,82	419.595.194,75	416.465.028,70	56.318.822,87
B) T.V.A récupérable	28.910.887,13	210.822.201,25	201.856.720,26	37.876.368,12
. sur Charges	28.696.161,90	120.264.272,09	111.153.462,88	37.806.971,11
. sur Immobilisations	214.725,23	90.557.929,16	90.703.257,38	69.397,01
C) T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	24.277.769,69	208.772.993,50	214.608.308,44	18.442.454,75

1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

MARSAMAROC

137

Rapport Financier Annuel



ÉTAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 733 956 000 MAD

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

NOM PRENOM OU RAISON SOCIALE DES PRINCIPAUX ASSOCIES (1) 1	ADRESSE 2	NOMBRE DE TITRES		VALEUR NOMINALE DE CHAQUE ACTION OU PART SOCIALE 5	MONTANT DU CAPITAL		LIBERE 8
		EXERCICE PRECEDENT 3	EXERCICE ACTUEL 4		SOUSCRIT 6	APPELE 7	
TANGER MED DEV LOG	SIEGE SOCIAL RTE DE RABAT BP1144 TANGER	25.688.460	25.688.460	10			256.884.600,00
Actions MARSAMAROC inscrites AU PORTEUR		22.018.620	22.018.620	10			220.186.200,00
L'Etat marocain représenté par le Ministère de l'économie et des finances représenté par M. KHALID EL HATTAB	"Rabat Chella Avenue Mohammed V Rabat"	18.348.860	18.348.860	10			183.488.600,00
R C A R	Av Ennakhil Rabat - Maroc	2.446.520	2.446.520	10			24.465.200,00
C M R	163, AVENUE HASSAN II, 20000 CASABLANCA	2.446.510	2.446.510	10			24.465.100,00
WAFAMAROC ASSURANCES	1, BD ABDELMOUMEN CASABLANCA	2.446.520	2.446.520	10			24.465.200,00
M. FOUAD BRINI (Président du conseil de surveillance)		10	10	10			100,00
M. MEHDI TAZI RIFFI (Membre du Conseil de Surveillance)		10	10	10			100,00
MME LOUBNA GHALEB (Membre conseil de surveillance)		10	10	10			100,00
Autres		80	80	10			800,00
		73.395.600	73.395.600				733.956.000

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER AGO DU 25 JUIN 2024	MONTANT	A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER AGO DU 25 JUIN 2024	MONTANT
. Report à nouveau	38.644.007,29	. Report à nouveau	38.644.007,29
. Résultats nets en instance d'affectation		. Résultats nets en instance d'affectation	
. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	728.502.650,22	. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	728.502.650,22
. Prélèvements sur les réserves		. Prélèvements sur les réserves	
. Autres prélèvements		. Autres prélèvements	
TOTAL A	767.146.657,51	TOTAL A	767.146.657,51

1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

138

Rapport Financier Annuel

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE N - 2	EXERCICE N - 1	EXERCICE N
. SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
- Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non valeurs	1.745.640.137,01	1.781.178.968,67	2.083.131.883,88
. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	2.357.077.912,35	2.456.762.838,95	2.813.624.554,28
2. Résultat avant impôts	904.016.902,77	1.025.593.431,22	1.329.686.597,39
3. Impôts sur les résultats	279.988.262,00	297.090.781,00	389.986.876,00
4. Bénéfices distribués	528.448.320,00	587.164.800,00	623.862.600,00
. RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
- Résultat net par action ou part sociale	8,50	9,93	12,80
- Bénéfices distribués par action ou part sociale	7,20	8,00	8,50
. PERSONNEL			
- Montant des salaires bruts de l'exercice	505.466.100,28	542.746.057,15	489.714.500,37
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1.759	1.680	1.446

1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024



140

Rapport Financier Annuel

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	
	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
. Financement permanent		
. Immobilisations brutes		158.752.633,72
. Retraites sur immobilisations		
. Produits	206.200.008,80	
. Charges(Intérêts + Honoraires)		1.239.973,84
. Crédit de trésorerie		
TOTAL DES ENTREES	206.200.008,80	
TOTAL DES SORTIES		159.992.607,56
BALANCE DEVISES		46.207.401,24
TOTAL	206.200.008,80	206.200.008,80

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

I. DATATIONS	
. Date de clôture (1) :	31 DECEMBRE 2024
. Date d'établissement des états de synthèse (2) :	01/03/2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états du synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE	
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.	
INDICATION DES EVENEMENTS	DATES
- Favorables	
- Défavorables :	



140

Rapport Financier Annuel



ÉTAT DÉTAILLÉ DES STOCKS



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

STOCK	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation	
	Montant	Provision pour	Montant	Montant	Provision pour	Montant	de stock en valeur (+ ou -)	
	Brut	dépréciation	Net	Brut	dépréciation	Net		
I- Stocks Approvisionnement								
- Biens et produits destinés à la revente en l'état :								
* Biens immeubles :								1
* Biens meubles								2
- Biens et Matériel Premières destinés aux activités de production et transformation :								
- Matières premières								3
- Produits d'Entretien	776.886,03	102.530,20	674.355,83	1.065.218,99	110.938,78	954.280,21	-288.332,96	
- Pièce de Rechange	119.363.073,87	46.248.093,19	73.114.980,68	124.551.881,76	53.601.240,81	70.950.640,95	-5.188.807,89	5
- Carburants, Lubrifiants	4.318.639,66	48.772,89	4.269.866,77	5.048.647,30	63.786,82	4.984.860,48	-730.007,64	6
- Petits outillages	156.164,20	108.850,01	47.314,19	165.171,87	104.315,11	60.856,76	-9.007,67	7
- Fournitures de Bureau	5.168.875,90	1.192.485,96	3.976.389,94	5.293.076,59	1.163.204,83	4.129.871,76	-124.200,69	
- Vêtements de Travail	2.485.154,39	63.126,31	2.422.028,08	1.850.405,47	80.055,58	1.770.349,89	634.748,92	
* Vendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8
* Autres Articles	4.421.391,63	710.193,74	3.711.197,89	4.620.624,81	1.396.499,45	3.224.125,36	-199.233,18	9
Total Stock approvisionnement	136.690.185,68	48.474.052,30	88.216.133,38	142.595.026,79	56.520.041,38	86.074.985,41	-5.904.841,11	10
II- Stock en cours Production de biens et service								
- Produits en cours	19.804.260,50		19.804.260,50	19.804.260,50		19.804.260,50	0,00	11
- Etudes en cours								12
- Travaux en cours								13
- Services en cours								14
Total Stock des encours	19.804.260,50		19.804.260,50	19.804.260,50		19.804.260,50	0,00	15
III- Stock Produits finis								
Total Stocks Produits et Biens finis	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	18
IV- Stock Produits résiduels								
Total Stocks Produits résiduels								22
TOTAL GENERAL	156.494.446,18	48.474.052,30	108.020.393,88	162.399.287,29	56.520.041,38	105.879.245,91	-5.904.841,11	23



1

Comptes
consolidés
et sociaux

2

Rapport
spécial des
commissaires
aux comptes

3

Etat des
honoraires
versés aux
contrôleurs
de comptes

4

Liste des
communiqués
de presse
publiés
en 2024

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX



1 Comptes consolidés et sociaux

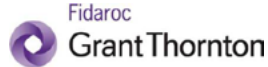
2 Rapport spécial des commissaires aux comptes

3 Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4 Liste des communiqués de presse publiés en 2024



143 Rapport Financier Annuel



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca-Maroc

Aux Actionnaires de la société
Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A)
Angle boulevard Route d'El Jadida et Rue les Papillons
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.212.227.219,90 MAD dont un bénéfice net de 939.699.721,39 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société d'exploitation des ports (SODEP) S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SODEP S.A clos au 31 décembre 2024. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Identification et évaluation du risque sur l'évaluation des titres de participation</p> <p>Au 31 décembre 2024, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur brute comptable de 1.345.496 KMAD et une valeur nette de 1.339.381 KMAD, soit 28% du montant total de l'actif. Ils sont comptabilisés au coût historique d'acquisition.</p> <p>La Société procède, à chaque clôture annuelle, à l'évaluation de la valeur actuelle de ses titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>En cas de baisse durable de la valeur actuelle et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante.</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale ; Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions. <p>Nous avons en outre vérifié l'exactitude arithmétique, sur la base de sondages, des calculs des valeurs actuelles retenues par la société.</p> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également, le cas échéant, à :</p>



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations et des prêts au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ; ▪ Examiner la nécessité de comptabiliser une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.
--	---

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Identification et évaluation du risque sur les provisions pour risques et charges</p> <p>Au 31 décembre 2024, les provisions pour grosses réparations sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.437.585 KMAD, soit 30% du montant total du passif.</p> <p>La société calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <p>Examiner le programme des grosses réparations permettant:</p> <p>L'identification des infrastructures et superstructures faisant l'objet des grosses réparations ;</p> <p>La fixation des fréquences des réparations ;</p> <p>Le budget réservé aux opérations de grosse réparation ;</p> <p>Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ;</p> <p>Revoir à postériori les provisions pour grosses réparations ;</p> <p>Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ;</p> <p>Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société a procédé à une prise de participation complémentaire dans le capital de la société SMA pour un montant de 54 MMAD, portant ainsi sa détention à 100% du capital.

Casablanca, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
Membre Réseau International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 33 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

FORVIS MAZARS

forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen El Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23

Abdou DIOP
Associé



①

Comptes consolidés et sociaux

②

Rapport spécial des commissaires aux comptes

③

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

④

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

2.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MARSA MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

146

Rapport Financier Annuel





1

Comptes consolidés et sociaux

2

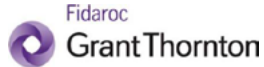
Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca-Maroc

Aux actionnaires de la

SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS S.A (SOPEP – MARSAMAROC S.A)Angle boulevard Route d'El Jadida et Rue les Papillons
Casablanca, Maroc**Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024**

En notre qualité des commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**1.1 Convention d'assistance conclue entre SOPEP S.A et l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE)**

Entités concernées : L'ANGSPE représentant permanent de l'Etat Marocain, actionnaire de SOPEP S.A à hauteur de 25%

Date de signature du contrat : le 18 mars 2024.

Date d'effet du contrat : le 1^{er} janvier 2024.

Nature et objet du contrat : Ce contrat, autorisé par le Conseil de Surveillance de la SOPEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024, régit les modalités et conditions de réalisation des prestations d'assistance fournies par l'ANGSPE à SOPEP S.A.

La rémunération annuelle forfaitaire hors taxes est calculée sur la base de 0,5% du chiffre d'affaires agrégé de la SOPEP S.A et celui de ses filiales au prorata de ses parts de détention, en excluant le chiffre d'affaires des filiales faisant partie du périmètre de l'ANGSPE. Cette rémunération est plafonnée à 15 MMAD hors taxes et prend effet à partir du 1^{er} janvier 2024 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

2

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : KMAD 15.000.

1.2 Convention de nantissement de second rang des actions détenues par SOPEP S.A dans le capital de la filiale TANGER ALLIANCE S.A

Entités concernées : La société TANGER ALLIANCE S.A est filiale de SOPEP S.A à hauteur de 50 % +1 action.

Date de signature de la convention : 28 novembre 2024.

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de la SOPEP S.A lors de sa réunion du 25 juin 2024, a pour objet de fixer les termes et conditions dans lesquelles SOPEP S.A affecte en nantissement de second rang, les actions qu'elle détient dans la filiale TANGER ALLIANCE S.A et ce, en sûreté et garantie du paiement et de la bonne exécution des obligations de TANGER ALLIANCE S.A -l'Emprunteur- dans le cadre de l'avenant n°2 au contrat de financement conclu avec les banque Prêteurs.

Cette convention ne produit aucun effet pécuniaire.

1.3 Conventions conclues entre SOPEP S.A et Tanger Med Engineering (TME)

Entités concernées : Tanger Med Engineering (TME) filiale de TMSA, actionnaire de SOPEP S.A à hauteur de 35%

1.3.1 Convention cadre n°2 pour la réalisation de prestations d'ingénierie des équipements et de la maintenance

Date d'effet et de signature de la convention : le 27 août 2024.

Nature et objet de la convention : Cette convention cadre, a été autorisée par le Conseil d'Administration de la SOPEP S.A lors de sa réunion du 05 décembre 2024. Elle a pour objet de définir le cadre et les modalités d'exécution des Prestations qui seront assurées par TME pour le compte de SOPEP S.A et ses filiales dans le cadre de l'ingénierie des équipements et de la maintenance, ainsi que les modalités de rémunération de ces prestations.

Montant comptabilisé en immobilisations au titre de l'exercice : KMAD 5.775

1.3.2 Convention cadre n° 3 pour la réalisation des prestations d'assistance technique pour les projets d'infrastructures et équipement au Port de NWM

Date d'effet et de signature de la convention : le 27 août 2024.

Nature et objet de la convention : Cette convention cadre, a été autorisée par le Conseil d'Administration de SOPEP S.A lors de sa réunion du 17 mars 2025. Elle a pour objectif de définir le cadre et les modalités d'exécution, par TME pour le compte de SOPEP SA, des prestations d'assistance et suivi technique des projets d'infrastructures et d'acquisition des équipements au port de Nador West Med, ainsi que les modalités de rémunération de ces Prestations.

Montant comptabilisé en immobilisations au titre de l'exercice : KMAD 16.393

3



147

Rapport Financier Annuel



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

1.4 Convention entre SODEP S.A et CIREs Technologies S.A portant sur les prestations de services généraux, d'intégration et d'accompagnement relatives à l'évolution des besoins infrastructures, de mise en place du NOC et du SOC

Entités concernées : CIREs Technologies S.A filiale de TMSA, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%

Date d'effet de la convention : 18 mars 2024.

Nature et objet de la convention : Cette convention, a été autorisée par le Conseil de Surveillance de la SODEP S.A lors de sa réunion du 18 Mars 2024. Elle a pour objet de définir le cadre et les modalités d'exécution des Prestations de services généraux, d'intégration et d'accompagnement relatives à l'évolution des besoins infrastructures, de mise en place du NOC et du SOC qui seront assurées par CIREs pour le compte de SODEP S.A ainsi que les modalités de rémunération de ces prestations.

Montant comptabilisé en immobilisations au titre de l'exercice : KMAD 8.000

1.5 Convention de concession du Terminal à Conteneurs Est du Port Nador West Med

Entités concernées : TMSA S.A, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35 % et de Nador West Med S.A à hauteur de 15 % ;

Date de signature de la convention : le 25 juin 2024.

Nature et objet de la convention : Cette convention, conclue entre SODEP S.A et la société Nador West Med S.A, porte sur la concession pour l'aménagement, l'équipement, l'exploitation et l'entretien du Terminal à Conteneurs Est du Port Nador West Med. Cette convention a été autorisée par le Conseil de SODEP S.A en date du 25 juin 2024.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

1.6 Convention conclue entre SODEP S.A et Wafa Assurance concernant l'assurance corps des unités maritimes

Personne concernée : Monsieur Bouker JAI en sa qualité de représentant de Wafa ASSURANCE, membre du Conseil d'administration de SODEP S.A.

Date de signature du contrat : le 8 janvier 2024.

Date d'effet du contrat : Le 1^{er} janvier 2024

Nature et objet du contrat : Ce contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024, a pris effet le 1^{er} janvier 2024, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans. La prime au titre du contrat est de 835.839,10 DH/TTC.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : KMAD 727.

4

2 CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2024

2.1 Convention de constitution d'un collectif d'achats entre SODEP S.A, TC 3 PC S.A et la Société de Manutention d'Agadir (SMA S.A)

Entités concernées : Les sociétés TC 3 PC S.A et SMA S.A sont des filiales de SODEP S.A à hauteur de 100%.

Date d'effet de la convention : le 1^{er} juin 2020.

Nature et objet de la convention : Cette convention, portée à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 15 mars 2022, a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles le collectif d'achat (constitué de SODEP S.A, TC 3 PC S.A et SMA S.A) se regroupe pour lancer un seul appel à concurrence, donnant lieu à la conclusion de trois marchés distincts (un marché conclu pour chacun des membres du collectif).

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

2.2 Convention conclue entre SODEP S.A et TC 3 PC S.A

Entités concernées : La société TC 3 PC S.A est de filiale de SODEP S.A à hauteur de 100%.

2.2.1 Convention relative à la prestation de lamanage, entre SODEP S.A et TC 3 PC S.A

Date d'effet de la convention : Le 1^{er} décembre 2020

Durée de la convention : Convention conclue pour une durée d'une année renouvelable annuellement.

Nature et objet de la convention : Cette convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion en date du 31 décembre 2020, a pour objet de définir le cadre, conditions et modalités de prise en charge, par SODEP S.A, des prestations de lamanage des navires accostés aux quais de la société TC 3 PC S.A, moyennant une marge bénéficiaire de 2% appliquée aux tarifs du sous-traitant de SODEP.

Les prestations d'amarrage et désamarrage et les prestations de déhalage sont facturées au prix de MAD 543,66 HT par mouvement.

Avenant n°1 : Cet avenant, prenant effet à partir du 1^{er} janvier 2023, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A du 14 mars 2023, et a pour objet de modifier le prix de la rémunération des prestations rendues par SODEP S.A au titre de la convention, en modifiant l'annexe 1 de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 375.

2.2.2 Convention de constitution d'un collectif d'achats

Date de signature et d'effet de la convention : le 11 avril 2018.

5



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

Nature et objet de la convention : Cette convention, portée à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 23 janvier 2019, a pour objet de formaliser le cadre de lancement des opérations d'achat de SODEP S.A et de TC 3 PC S.A, dans le cadre d'un seul appel à concurrence donnant lieu à la conclusion de deux marchés distincts.

Cette convention ne produit aucun effet pécuniaire.

2.2.3 Convention d'Assistance Technique

Date de signature de la convention : le 12 avril 2016.

Date de signature de l'avenant N°1 : Avenant non écrit.

Date de signature de l'avenant N°2 : le 30 avril 2018.

Date de signature de l'avenant N°3 : le 16 mars 2020.

Date de signature de l'avenant N°4 : le 18 mars 2024.

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 29 mars 2016, a pour objet de définir les conditions et les modalités d'assistance fournie par SODEP S.A à TC 3 PC S.A, pour la réalisation des prestations support (achats, assistance juridique, comptabilité, gestion budgétaire, facturation, recouvrement de créances ...) et opérationnelles.

Avenant n°1 : Cet Avenant, relatif à la désignation des interlocuteurs des Parties dans le cadre de la Convention, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 22 décembre 2016.

Avenant n°2 : Cet Avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 23 janvier 2019 et a pris effet à compter du 1er janvier 2018. Il porte sur la revue à la baisse des frais d'agence compte tenu de la réduction des moyens humains mis par SODEP S.A à la disposition de TC 3 PC S.A.

Avenant n°3 : Cet Avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020 et a pris effet à compter du 1er janvier 2020. Il a pour objet de modifier les modalités de rémunération au titre de la mise à disposition du personnel opérationnel, dans le cadre de la Convention d'Assistance technique.

Selon l'article 2 de l'avenant : Modification de la rémunération au titre de la mise à disposition du personnel opérationnel (Tarif PO). Les rémunérations se feront comme suit :

- **Rémunération du personnel opérationnel dédié à TC3PC S.A :** Cette rémunération représente la masse salariale relative au personnel opérationnel de SODEP S.A affecté à 100% à TC3PC S.A durant le mois considéré majoré de 10%.
- **Rémunération des autres catégories du personnel opérationnel :** Cette rémunération représente le coût à l'EVP de l'année N-1 du personnel opérationnel de SODEP S.A affecté à TC3PC S.A au DTC/DEPC considéré majoré de 10% et multiplié par le trafic traité par TC3PC S.A durant le mois.

Avenant n°4 : Cet avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance de la SODEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024. Il prend effet à partir du 1er janvier 2024 et a pour objet de modifier les modalités de paiement et de la rémunération dans le cadre de ladite Convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 51.211.

6

2.2.4 Contrats de mise du personnel de SODEP S.A à la disposition de TC 3 PC S.A

Date de signature du contrat : le 2 janvier 2017

Nature et objet du contrat : Ces Contrats, autorisés par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 22 décembre 2016, ont pour objet de définir les conditions juridiques, techniques et financières relatives à la prestation de mise, par SODEP S.A à la disposition de TC 3 PC S.A, de personnel.

Ces contrats ne produisent aucun effet pécuniaire.

2.2.5 Contrat de bail des locaux à usage professionnel

Date de signature du contrat : le 30 avril 2018

Date d'effet du Contrat : le 1er janvier 2018

Nature et objet du contrat : Le Contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 23 janvier 2019, a pour objet de définir les conditions de mise à la disposition de TC 3 PC S.A, par SODEP S.A, à titre onéreux, des locaux administratifs.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : KMAD 3.037.

2.2.6 Contrat de location des équipements d'exploitation

Date d'effet du contrat : A partir du 1er janvier 2017

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 23 janvier 2019, a pour objet la location, par SODEP S.A à TC 3 PC S.A et vice-versa, des équipements d'exploitation, aux prix de location usuel pratiqués sur le marché.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

2.2.7 Convention pour l'approvisionnement en carburant, des équipements et véhicules de TC 3 PC S.A

Date de signature de la convention : le 16 décembre 2016

Date d'effet de la convention : le 26 septembre 2016

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 27 mars 2017, a pour objet de préciser les conditions d'approvisionnement en carburant, des équipements et véhicules de TC 3 PC S.A.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

2.2.8 Convention pour l'approvisionnement en carburant des équipements et véhicules de la direction d'exploitation au port de Casablanca TCR

Date d'effet de la convention : le 1er septembre 2023

7

MARSA MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

149

Rapport Financier Annuel



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 14 décembre 2023, a pour objet de fixer les conditions de réalisations, par TC 3 PC S.A, des prestations d'approvisionnement en carburant des équipements et véhicules de SODEP S.A – Direction de l'Exploitation au Port de Casablanca Trafic Conteneur et Roulier.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

2.3 Conventions conclues entre SODEP S.A et SMA S.A

Entités concernées : La Société de Manutention d'Agadir est filiale de SODEP S.A à hauteur de 100%.

2.3.1 Convention de transfert des conteneurs pleins à l'export

Date de signature de la convention : le 24 février 2020

Date d'effet de la convention : A partir du 1^{er} septembre 2019

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020, a pour objet de fixer les conditions de transfert des conteneurs pleins destinés à l'export du terminal de SODEP S.A au port d'Agadir vers le terminal de SMA S.A et vice versa.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

2.3.2 Contrat de sous-traitance aux postes 17 et 18 au port d'Agadir

Date d'effet du contrat : le 1^{er} septembre 2016

Durée du contrat : Une année, renouvelable à échéance par tacite reconduction

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020, a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles SODEP S.A sous-traite à SMA S.A les prestations réalisées aux quais 17 / 18 au port d'Agadir.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice.

2.3.3 Contrat de mise à disposition de personnel

Date de signature du contrat : le 30 novembre 2016

Nature et objet de la convention : Ce Contrat, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 22 décembre 2016, a pour objet de définir les conditions juridiques, techniques et financières relatives à la mise du Personnel à la disposition de SMA S.A, par SODEP S.A.

La rémunération est entièrement prise en charge par SMA S.A. Cette rémunération tient compte de l'ensemble des éléments du salaire du personnel mis à la disposition ainsi que les droits du personnel (en termes de primes, d'avancement et d'avantages sociaux).

Ce contrat n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

8

2.3.4 Convention d'Assistance Technique

Date de signature de la convention : le 26 août 2016

Date de signature de l'avenant n°1 : le 06 juillet 2018

Date de signature de l'avenant n°2 : le 05 décembre 2024

Nature et objet de la convention : Cette convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 22 décembre 2016, a pour objet de définir les conditions pour la réalisation de l'assistance technique, en fixant les prestations qui en sont l'objet, ainsi que les conditions de leur rémunération.

En rémunération de cette assistance technique, SODEP S.A percevra un montant forfaitaire de KMAD 1.200 HT par an, détaillé comme suit :

- Rémunération des prestataires support : KMAD 200 HT par an ;
- Rémunération de la mise à disposition du SI : KMAD 1.000 HT par an.

Avenant n°1 : La Convention d'Assistance Technique a été amendée par Avenant N° 1 autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 23 janvier 2019. Il a pour objet de compléter les Prestations à la charge de SODEP S.A au titre de ladite Convention, par la négociation des opérations de change et de couverture du risque de change, au nom et pour le compte de SMA S.A, sans rémunération additionnelle.

Avenant n°2 : Cet Avenant de la Convention d'Assistance Technique entre SODEP S.A et SMA S.A, autorisé par le Conseil d'Administration de SODEP S.A lors de sa réunion du 05 décembre 2024, a pour objet de modifier et compléter l'article 1 de la Convention d'Assistance Technique (Définitions), l'article 3 (Prestations), l'article 4 (Moyens), l'article 5 (Obligations et responsabilités des Parties) et l'article 6 (Rémunération).

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 2.025.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : KMAD 945.

2.3.5 Convention pour l'approvisionnement en carburant, des équipement et véhicules de SMA S.A

Date de signature de la convention : Le 16 janvier 2020.

Durée de la convention : une année renouvelable, annuellement, par tacite reconduction sauf résiliation par l'une des parties.

Date d'effet de la convention : le 1^{er} septembre 2016

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 23 janvier 2019, a pour objet la fixation des conditions d'approvisionnement en carburant des véhicules et engins de SMA S.A, moyennant la facturation, par SODEP S.A, d'une marge de 2% sur le prix d'achat du carburant.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

2.3.6 Convention de support et de subordination dans le cadre du contrat de financement du projet quai nord du port d'Agadir

Date de signature de la convention : le 23 mars 2017

9



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 22 décembre 2016, est conclue entre les actionnaires de SMA S.A, en leur qualité de Créanciers Subordonnés, et la Banque Centrale Populaire -le Créancier Sénior- à l'effet d'organiser les droits et obligations des parties à l'égard de SMA S.A - Emprunteur- dans le cadre du contrat de financement.

Cette convention ne produit aucun effet pécuniaire.

2.3.7 Contrat de mise à disposition de magasins et de bureaux au profit de SMA S.A

Date de signature du contrat : Le 16 janvier 2020

Date d'effet de la convention : A partir du 1^{er} septembre 2016

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 23 janvier 2019, a pour objet de fixer les conditions de mise à disposition, par SODEP S.A, au profit de SMA S.A, d'un lot de magasins et bureaux aux tarifs publics en vigueur au port d'Agadir.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

2.3.8 Contrat de location par SMA S.A auprès de SODEP S.A, d'un groupe électrogène

Date d'effet du contrat : le 1^{er} septembre 2023

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 14 décembre 2023, a pour objet de déterminer les conditions de location, par SMA S.A, auprès de SODEP S.A, d'un groupe électrogène.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice.

2.4 Conventions conclues entre SODEP S.A et TANGER ALLIANCE S.A

Entités concernées : La société TANGER ALLIANCE S.A est filiale de la société SODEP à hauteur de 50% et une action.

2.4.1 Convention d'Assistance Technique

Date d'effet de la convention : le 15 mars 2019.

Durée de la convention : Convention conclue pour une durée d'une année renouvelable annuellement à partir du premier janvier de chaque année.

Date d'effet de l'avenant N° 1 : le 1^{er} janvier 2021.

Date d'effet de l'avenant N° 2 : le 1^{er} janvier 2022.

Date d'effet de l'avenant N° 3 : le 1^{er} janvier 2023.

10

Date d'effet de l'avenant N° 4 : le 1^{er} janvier 2024.

Date d'effet de l'avenant N° 5 : le 1^{er} janvier 2024.

Nature et objet de la convention : Cette Convention, conclue pour une durée initiale du 15 mars 2019 au 31 décembre 2019, puis à l'issue de cette période, renouvelable annuellement à partir du premier janvier de chaque année, a été autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 03 janvier 2020. Elle a pour objet la définition du champ de l'assistance et de support fournis par SODEP S.A au profit de TANGER ALLIANCE S.A, dans les domaines management, juridique, ressources humaines et finance ainsi que les conditions y afférentes.

Avenant N° 1 : La Convention a été amendée par Avenant N° 1 autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 30 juin 2021, ayant pour objet de renouveler la Convention pour l'année 2021. L'avenant prévoit une rémunération plafonnée à 300 KEUR.

Avenant N°2 : Cet Avenant, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 15 mars 2022, a pour objet le renouvellement de la Convention pour l'année 2022 et l'élargissement de son champ d'application, moyennant une rémunération plafonnée à 300 KEUR.

Avenant N°3 : Cet Avenant, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 07 décembre 2022, a pour objet le renouvellement de la Convention pour l'année 2023 moyennant une rémunération plafonnée à 300 KEUR.

Avenant N°4 : Cet Avenant, prenant effet à partir du 1^{er} janvier 2024, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 14 décembre 2023. Il a pour objet le renouvellement de la Convention pour l'année 2024, moyennant une rémunération plafonnée à 300 KEUR.

Avenant N°5 : Cet Avenant n° 5 à la Convention d'Assistance Technique entre SODEP S.A et TANGER ALLIANCE S.A, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de la SODEP S.A lors de sa réunion du 18 Mars 2024. Il a pour objet la révision du plafond de la rémunération au titre de l'année 2024, le portant à 600.000,00 EUR au lieu de 300.000,00 EUR et de proroger, pour une durée d'une année renouvelable, dans les mêmes conditions, la Convention.

Le montant comptabilisé en produits courant l'exercice : KMAD 6.394.

2.4.2 Contrat de mise à disposition de personnel

Date de signature et d'effet du contrat : Le 1^{er} octobre 2019

Date de signature et d'effet de l'avenant N° 1 : Le 1^{er} août 2020

Durée du contrat : Convention conclue pour une durée d'une année renouvelable annuellement.

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, prenant effet le 1^{er} octobre 2019 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 03 janvier 2020. Il a pour objet de définir les conditions juridiques, techniques et financières relatives à la mise à disposition de TANGER ALLIANCE S.A, du personnel support, par SODEP S.A.

Avenant n°1 : Cet Avenant prenant effet à compter du 1^{er} août 2020, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020. Il a pour objet de modifier l'article 5 du Contrat de mise à disposition, en prévoyant que la rémunération du personnel mis à disposition lui est payée directement par SODEP S.A et refacturée à TANGER ALLIANCE S.A, augmentée d'une marge de 10%.

11



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 4.361.

2.4.3 Convention de Nantissement d'Actions détenues par SODEP S.A dans la filiale TANGER ALLIANCE S.A

Date de signature de la convention : le 24 mars 2021.

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020, a pour objet de fixer les termes et conditions dans lesquelles SODEP S.A affecte en nantissement de premier rang, les actions qu'elle détient dans la filiale TANGER ALLIANCE S.A et ce, en sûreté et garantie du paiement et de la bonne exécution des obligations de TANGER ALLIANCE S.A -l'Emprunteur- dans le cadre du contrat de financement conclu avec les banques Prêteurs.

Cette convention ne produit aucun effet pécuniaire.

2.4.4 Convention de Subordination et de Maintien de l'Actionariat

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 Décembre 2020, a pour objet, notamment, d'acter que tous les droits et créances des actionnaires à l'encontre de TANGER ALLIANCE S.A – Emprunteur –, sont subordonnés aux droits et créances des banques-Prêteurs dans le cadre du contrat de financement.

Cette convention ne produit aucun effet pécuniaire.

2.5 Conventions conclues entre SODEP S.A et le Groupe TANGER MED

2.5.1 Contrat de bail à usage professionnel entre SODEP S.A et TANGER MED SPECIAL AGENCY (TMSA) – filiale du GROUPE TANGER MED

Entités concernées : Tanger Med Special Agency (TMSA), actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%.

Date de signature du contrat : le 1^{er} septembre 2023

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, conclu à effet du 1^{er} septembre 2023 pour une durée de 10 ans prorogeable pour une durée de 10 ans, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 14 décembre 2023. Il a pour objet de déterminer les termes et conditions de location, par la SODEP S.A, auprès de TMSA, pour bail à usage professionnel d'un plateau de bureaux sis au secteur 3 du Tanger Med Port Centre (TMPC).

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : KMAD 457

2.5.2 Convention cadre pour la réalisation de prestations de services, entre SODEP S.A et TANGER MED ENGINEERING (TME) – filiale du GROUPE TANGER MED

Entités concernées : Tanger Med Engineering (TME) filiale de TMSA, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%.

Date de signature de la convention : le 18 décembre 2023

12

Nature et objet de la convention : Cette convention cadre, conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans une limite de 5 ans, a été autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 14 décembre 2023. Elle a pour objet de définir le cadre et les modalités d'exécution des Prestations qui seront assurées par TME pour le compte de SODEP S.A et ses filiales, ainsi que les modalités de rémunération de ces prestations. Cette convention rentre en vigueur à partir de la date de sa signature.

Le montant comptabilisé en immobilisations courant l'exercice : KMAD de 4.673.

Le montant comptabilisé en charges courant l'exercice : KMAD 291.

2.5.3 Convention entre SODEP S.A et CIRES – filiale du GROUPE TANGER MED – relative à l'assistance au développement et à l'intégration des solutions informatiques et produits digitaux SODEP S.A (Convention non formalisée par écrit)

Entités concernées : CIRES filiale de TMSA, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%.

Date d'effet de la convention : le 1^{er} décembre 2023

Nature et objet de la convention : Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 14 décembre 2023. Elle a pour objet de fixer les termes et conditions de l'assistance fournie par CIRES, pour le développement et l'intégration des solutions informatiques et produits digitaux de SODEP S.A.

Le montant comptabilisé en immobilisations courant l'exercice : KMAD 8.320.

Le montant comptabilisé en charges courant l'exercice : KMAD 420.

2.5.4 Convention relative à la gestion des activités de manutention au Terminal Vrac et Marchandises Diverses au Port de Tanger Med 1

Date de signature de la convention : le 28 juin 2022

Date d'effet de l'avenant N°1 : le 1^{er} janvier 2024

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 15 mars 2022, a pour objet d'attribuer au gestionnaire (SODEP S.A) à titre exclusif, la gestion des Prestations au Terminal pour une période de 10 ans à compter du 01 juillet 2022.

Avenant N°1 : Cet Avenant, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 14 décembre 2023, pour prendre effet le 1^{er} janvier 2024, a pour objet de fixer les termes et conditions selon lesquels TMSA attribue à SODEP S.A la gestion des activités de manutention des conteneurs au Terminal Ferroviaire à Conteneurs (TFC).

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 60.427.

2.6 Conventions entre SODEP S.A et Wafa ASSURANCE

Personne concernée : Monsieur Boukber JAI en sa qualité de représentant de Wafa ASSURANCE membre du Conseil d'administration de SODEP S.A.

13



1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

2.6.1 Assurance accident du travail et maladies professionnelles

Date de signature du contrat : le 21 décembre 2022

Nature et objet du contrat : Ce contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024, a pris effet le 1er janvier 2023, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.

La prime au titre du contrat est de 2.280.409,79 DH/TTC (Hors régularisation)

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice est de : KMAD 2.867

2.6.2 Assurance multirisque habitation

Date de signature du contrat : le 07 juillet 2023

Nature et objet du contrat : Ce contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024, a pris effet le 1er janvier 2023 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.

La prime au titre du contrat est de 1485,67 DH/TTC

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice est de : MAD 1.486

2.6.3 Assurance responsabilité civile sport

Date de signature du contrat : le 7 juillet 2020

Date d'effet du contrat : le 22 mars 2020

Nature et objet du contrat : Ce contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024, a pris effet le 22 mars 2020 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.
La prime au titre du contrat est de 2066,02 DH/TTC.

Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

2.7 Convention de concession avec l'ANP

Entité concernée : Agence Nationale des Ports (Le concédant) et SODEP S.A (Le concessionnaire).

Date de signature de la convention : le 30 novembre 2006

Date de signature de l'avenant n°1 : le 28 juillet 2008

Date de signature de l'avenant n°2 : le 01 juin 2009

Date de signature de l'avenant n°3 : le 04 novembre 2011

Date de signature de l'avenant n°4 : le 24 mai 2016

Date de signature de l'avenant n°5 : le 26 décembre 2016

Date de signature de l'avenant n°6 : le 6 avril 2020

Date de signature de l'avenant n° 7 : le 7 juin 2023

Date d'effet de la convention : A compter du 1er décembre 2006

Durée de la convention : 30 ans. La durée de la Convention a été prolongée en 20 années supplémentaires.

Nature et objet de la convention : Convention de concession d'exploitation des quais et terminaux aux ports de Nador, Al Hoceima, Mohammedia, Casablanca, Jorf Lasfar, Safi, Agadir, Laayoune et Dakhla.

L'objet de la convention porte sur les éléments suivants :

- La concession de l'exploitation des quais et terminaux dans les ports précités ;
- L'autorisation d'exercer le pilotage et remorquage aux ports de Nador, Al Hoceima, Casablanca, Mohammedia, Safi, Agadir, Laayoune et Dakhla ;
- La concession de la manutention sur les quais ne faisant pas partie du périmètre de la concession d'exploitation.

Montants comptabilisés en charges au titre de l'exercice de : KMAD 116.087.

Casablanca, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Dr. Sleyhoun Casablanca
Tél : 05 22 54 88 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

FORVIS MAZARS

forvis mazars
75, Bd Abdelmoumen Ras. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23

Abdou DIOP
Associé

153



①

Comptes
consolidés
et sociaux

②

Rapport
spécial des
commissaires
aux comptes

③

Etat des
honoraires
versés aux
contrôleurs
de comptes

④

Liste des
communiqués
de presse
publiés
en 2024

3.

ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES





1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

	FIDAROC						MAZARS					
	Montant (en Mad) / Année (*)			% / Année			Montant/ Année (*)			% / Année		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	809.250,00	609.250,00	464.250,00	67%	80%	100%	1.087.211,10	898.657,05	759.306,71	71%	80%	100%
Emetteur	664.250,00	464.250,00	464.250,00	55%	61%	100%	664.250,00	464.250,00	464.250,00	43%	41%	61%
Filiales	145.000,00	145.000,00		12%	19%	0%	422.961,10	434.407,05	295.056,71	28%	39%	39%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	260.000,00	130.000,00	-	21%	17%	0%	446.228,00	225.667,00	-	29%	20%	0%
Emetteur	180.000,00	90.000,00	-	15%	12%	0%	180.000,00	90.000,00	-	12%	8%	0%
Filiales	80.000,00	40.000,00	-	7%	5%	0%	266.228,00	135.667,00	-	17%	12%	0%
Sous total	1.069.250,00	739.250,00	464.250,00	88%	97%	100%	1.533.439,10	1.124.324,05	759.306,71	100%	100%	100%
Autres prestations rendues	143.428,55	20.000,00	-	12%	3%	0%		-	-	0%	0%	0%
Sous total	143.428,55	20.000,00	-	12%	3%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
Total Général	1.212.678,55	759.250,00	464.250,00	100%	100%	100%	1.533.439,10	1.124.324,05	759.306,71	100%	100%	100%

(*) : Montant engagé



4

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2024

①

Comptes consolidés et sociaux

②

Rapport spécial des commissaires aux comptes

③

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

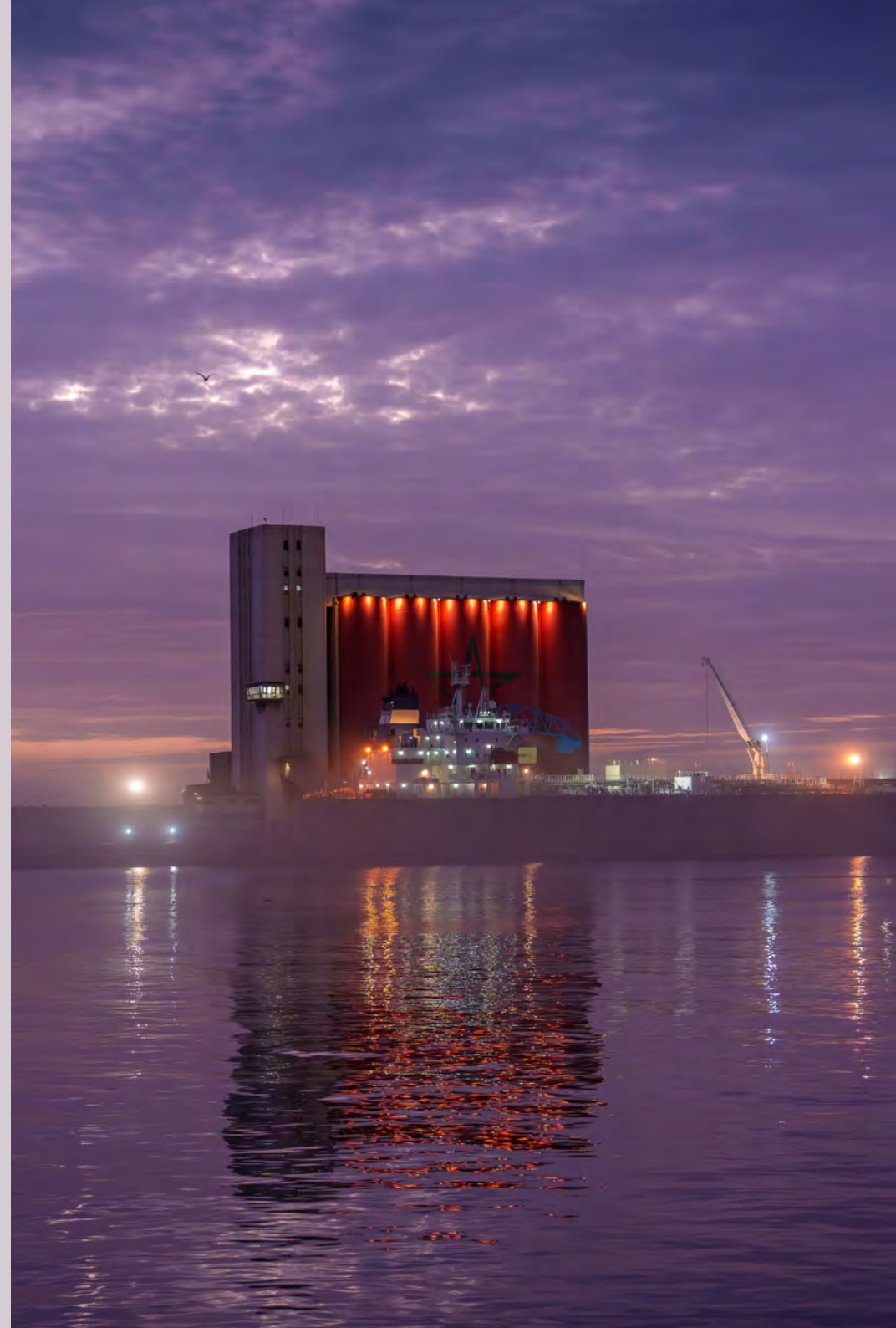
④

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

**MARSA
MAROC**
WE LIFT YOUR GROWTH

156

Rapport
Financier
Annuel



LISTE DES COMMUNIQUÉS PUBLIÉS EN 2024

1 Comptes consolidés et sociaux

2 Rapport spécial des commissaires aux comptes

3 Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4 Liste des communiqués de presse publiés en 2024



Communication financière du 4^{ème} trimestre 2023



Résultats financiers annuels 2023



Communication financière du 2^{ème} trimestre 2024



Communication financière du 3^{ème} trimestre 2024



Communiqué post AGO



Communiqué sur l'internationalisation des activités de Marsa Maroc au Bénin



Emprunt obligataire de la filiale TC3PC



Communiqué post-Directoire arrêtant les comptes annuels 2023



Communication financière du 1^{er} trimestre 2024



Résultats financiers du 1^{er} semestre 2024



Communication sur le Terminal à Conteneurs Est du port NWM



Communiqué sur la filiale SMA



Communiqué sur la signature du partenariat entre Marsa Maroc et Bénin Manutentions



Communiqué sur l'octroi d'un prêt par la BERD



MENTIONS LÉGALES

1

Comptes consolidés et sociaux

2

Rapport spécial des commissaires aux comptes

3

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

4

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

Société de l'Exploitation des Ports – S.A au Capital de 733.956.000,00 de DH – Angle Bd Route d'El Jadida et Rue des Papillons, Casablanca – Maroc.

Tél (00212) 522 23 23 24 (L.G) – RC : CASA.156717 – CNSS : 7374804 – Patente : 35790737 – IF : 1104763

MARSA
MAROC
WE LIFT YOUR GROWTH

158

Rapport Financier
Annuel

Port d'Agadir



M★RSA
MAROC

WE LIFT YOUR GROWTH